

**LE RESEAU ZERO (B),
Fossoyeur de la Démocratie et de la République
au Rwanda (1975-1994).**

Rapport de consultation rédigé à la demande du Bureau du Procureur
du
Tribunal Pénal International pour le Rwanda

par Christophe MFIZI

Licencié en Philosophie et Lettres (Philologie Romane)
Université Catholique de Louvain
Diplômé en Science Politique, Paris I - Sorbonne
Ancien Ambassadeur du Rwanda à Paris

Arusha (Tanzanie), mars 2006

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

2

I. UN PUNCHER DANS L'ARENE : Protais ZIGIRANYIRAZO

5

1.1. Le régionalisme étouffe un projet éducatif national

5

1.1.1. Un projet éducatif.

5

1.1.2. Duel régionaliste

6

1.2. L'ombre de P. Zigiranyirazo sur le Campus de Nyakinama

7

1.3. Agression morale contre l'Education

8

II. LA PREDATION ECONOMIQUE AU MEPRIS DE LA LIGNE POLITIQUE

9

2.1. Chasser les Bagogwe pour récupérer leurs terres

9

2.2. Détruire la forêt des bambous, habitacle des gorilles

11

2.3. Sacrifier les vaches canadiennes du Kinigi

12

2.4. Détruire la charge symbolique des paysannats

13

2.5. La prédation patrimoniale aux origines de la Deuxième République

14

III. LE RESEAU ZERO A LA CONQUETE DU POUVOIR POLITIQUE

19

3.1. Zigiranyirazo, Procureur et Juge dans l'affaire Lizinde

19

3.1.1. La politique dans le procès

19

3.1.2. L'acharnement contre les innocents

20

3.2. Apparition du Réseau zéro qui «récupère» le Renseignement

22

3.3. Le Réseau zéro ronge le fonctionnement de l'Etat

24

3.3.1. Les instances du MRND

24

3.3.2. P. Zigiranyirazo « travaille » les Congrès Nationaux du MRND

25

3.3.3. Les Préfets ‘zédistes’	
25	
3.3.4. Les Communes sous l’ <i>’indirect rule’</i> du Réseau zéro	26
3.3.5. Le Réseau zéro bourre les urnes	
29	
3.4. Quand le Réseau zéro se trompe de guerre	
32	
3.4.1. Tentative de mentir à la population	
33	
3.4.2. Mensonge au Chef de l’Etat ?	
36	
3.4.3. Manipulations par un Etat Major ethniste	
36	
3.5. Echec récurrent du Réseau zéro dans l’espace médiatique	
40	
3.5.1. P. Zigiranyirazo dans le « domaine réservé » du Président	
40	
3.5.2. ‘Z’, le « scorpion » récidive	
41	
3.5.3. Portait et objectif de ‘Z’	
43.	
3.5.4. Le Pouvoir à portée de ‘Z’	
44	

IV. LE RESEAU ZERO SAPE LES REPERES MORAUX DE LA SOCIETE47

4.1. La Justice handicapée	
47	
4.2. Les églises chrétiennes bridées	
47	
4.3. La jeunesse dévoyée	
51	

V. LE RESEAU ZERO FOURBIT SA DERNIERE ARME

54	
5.1. Ultimes ratés du Réseau zéro pour conquérir la presse publique	
54	
5.2. R.T.L.M : ‘l’alternative du diable’	
56	
5.3. Des exécutants « sous influence »	
57	

DEUX INTERROGATIONS CONCLUSIVES

61	
C1. L’ <i>’Akazu’</i> du Président <i>Habyarimana</i> : une méprise anthropologique et politique	
61	
C2. Le Réseau zéro a précipité la société rwandaise dans la violence extrême	
67	

INTRODUCTION

« Anthologie de l'Ordre zédiste ». Tel pourrait aussi s'intituler le présent Rapport. A partir de scènes socio politiques dont j'ai été partie prenante à un titre ou à un autre, je décris, sereinement, comment un certain Protais Zigiranyirazo, Préfet de Ruhengeri, au Nord du Rwanda, s'est imposé dans les coulisses du pouvoir rwandais. Beau-frère du Président Juvénal Habyarimana, il a créé ce que j'ai appelé, en 1992, le « Réseau zéro »^{1[1]}. 'Zéro', comme 'Z', initiale de son nom par laquelle le public le désignait, tant prononcer son vrai nom faisait peur, les murs ayant des oreilles. En partant des dites scènes, observées depuis notre première rencontre professionnelle en 1975 et rapportées de manière factuelle, je montre comment il a érigé une officine de type mafieuse oeuvrant à l'accroissement souvent illicite de son patrimoine personnel et celui de ses comparses. Brandissant son statut de « beau-frère » du Président et s'appuyant sur cette officine, 'Z' a progressivement instauré un système d'influence – je l'appellerai ici *l'Ordre zédiste*^{2[2]}, qu'il infuse dans l'administration publique, le fonctionnement institutionnel de l'Etat rwandais, sans oublier le secteur privé. Au point que s'étant soumis le Renseignement et assuré, à l'Armée, de la connivence du Colonel Laurent Serubuga, entre autres, de son frère Séraphin Rwabukumba dans le monde des affaires et du Colonel Elie Sagatwa, Secrétaire Particulier du Président, 'Z' détient, à la fin des années 1990, la réalité du pouvoir au Rwanda.

Le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (T.P.I.R.), sis à Arusha en Tanzanie, tente de juger les hauts responsables politiques présumés coupables du génocide contre les Tutsi et des crimes contre l'Humanité, commis entre 1990 et 1994 au Rwanda. 'Z' se trouve parmi les prévenus en train de comparaître en ce mois de février 2006. Il serait intervenu personnellement pour conduire ou inciter les tueurs à massacrer les Tutsi. Vrai ou faux, ce n'est pas à moi d'en décider. Ce dont je suis certain et que démontre le présent Rapport, c'est que le réseau qu'il avait fondé et qu'il animait était devenu, à cette époque, une **puissante nébuleuse politico-mafieuse** qui étendait l'ordre zédiste sur tout le pays.

Ne pas tenir compte de cette dimension, ce serait s'interdire de cerner les véritables responsabilités dans l'emballement politique - et criminel ? - de tout le pays. Risque d'autant plus probable que nombreux spécialistes jusqu'à présent patinent sur au moins deux points : d'une part, la *définition et le rôle de l'Akazu (cercle familial) du Président Habyarimana* dans lequel ils englobent son épouse et ses beaux-frères ; et de l'autre, sur la production des *preuves matérielles sur la planification du génocide*.

La présente contribution revisite rigoureusement le concept *d'Akazu du Président Habyarimana*, tenu pour une évidence et démontre qu'il y a **méprise** sur toute la ligne,

^{1[1]} Mfizi C., *Le 'Réseau zéro' // Ikiguri-nûnga, Lettre ouverte à Monsieur le Président du MRND*, Kigali, Editions Uruhimbizi, juillet-août 1992, 15 p.

^{2[2]} Par commodité, je garde la dénomination Réseau zéro pour signifier les acteurs divers du Réseau Zigiranyirazo, tandis que *l'Ordre zédiste* désignera la pratique empirique mais systématisée, le '*modus operandi*' du Réseau zéro. Le Réseau zéro en italique désigne ma lettre ouverte, implicitement codée (A) pendant que le présent Rapport s'identifie sous (B).

du point de vue anthropologique aussi bien que politique. Fonder son appréciation sur un concept inconsistant pourrait se révéler inopérant et conduire à une impasse. Au grand dam des victimes et des exécutants « sous influence » ! Je démontrerai par contre la pertinence du concept du réseau dont 'Z' occupait la position nodale et dont l'*Ordre zédiste*, à caractère politique, a impacté toute la vie politique et poussé tout le pays aux violences extrêmes. C'est le Réseau zéro qui a alimenté le brasier identitaire^{3[3]} par le biais notamment d'un discours lancinant ethniste destiné à occulter les vrais mobiles d'action, par le biais des milices *Interahamwe* et par le biais enfin de la Radio Télévision des Milles Collines (R.T.L.M.), de triste mémoire, fondée à cette fin.

On risque de se heurter à la même impasse s'agissant de la *production de la preuve matérielle de planification du génocide* si l'on privilégie des schémas préconçus que des témoins et experts reprennent complaisamment. On lira ici, par contre, la description du '*modus operandi*' de l'*ordre zédiste* qui requiert le **renouvellement de la notion de preuve** dans une culture dominée par l'oralité, culture grâce à laquelle jonglent, en parfaits « métis culturels », des protagonistes retors. On lira dans ce Rapport, en outre, un faisceau d'indices concordants^{4[4]} qui permettent d'exclure définitivement, s'agissant de la *tuée*^{5[5]} du Rwanda de 1990 à 1994, la prétendue **réaction spontanée des Hutus**^{6[6]}, consécutive à l'attaque du Front Patriotique Rwandais (FPR) et à l'attentat mortel contre l'avion du Président Juvénal Habyarimana.

Directeur de l'Office Rwandais d'Information (ORINFOR), de 1976 à 1990, j'ai été, ès *qualité*, rapporteur des travaux du Conseil du Gouvernement et du Comité Central du MRND, membre du Comité interministériel de Coordination des questions politiques et de sécurité, membre de la Commission des Affaires culturelles, puis des Affaires politiques du Comité Central du MRND, membre de la Commission des Fêtes et Conférences. Déjà de 1974 à 1976, Directeur de l'Institut Pédagogique National (IPN), j'avais identifié et commencé à combattre certains modes de décision en marge de la pratique écrite. Jusqu'en 1996, où j'ai démissionné de mes fonctions d'Ambassadeur du Rwanda à Paris (France), j'ai pu enrichir ma connaissance de la culture politique du Rwanda, même si le pouvoir avait changé de mains. Par mon expérience dans le monde

^{3[3]} Je n'oublie évidemment pas la part du F.P.R. dans cet emballement, mais ce n'est pas l'objet du présent Rapport.

^{4[4]} Je parle d'indices parce qu'il revient à la Justice d'énoncer la preuve d'une responsabilité pénale. Mais, à mon niveau, ces indices suffisent pour emporter ma conviction.

^{5[5]} **Tuée** : mise à mort de bêtes. C'est bien cela le génocide : la victime est prise pour une bête. Et le bourreau ?

^{6[6]} La thèse de la réaction populaire et spontanée des Hutu attaqués par les Tutsi est malsaine parce qu'elle accorde crédit à deux lectures tout aussi damnables. La première lecture veut qu'il y ait eu *guerre civile* entre Hutu et Tutsi et non pas *génocide* contre ces derniers. Lecture tout compte fait insidieusement colonialiste, voire raciste : les « sauvages » se seraient massivement entretués suite à leurs querelles tribales séculaires. La deuxième lecture, rwandorwandaise, postule que les Hutu – à l'exception de quelques uns injurieusement appelés '*modérés*' – se seraient, comme un seul homme, jetés sur les Tutsi. Les Hutu auraient commis massivement le génocide au moins comme acteurs passifs mais consentants. Cette « *globalisation criminelle des Hutu* » paralyse la lutte politique pour les libertés et la démocratie en entretenant la peur de se voir accusé de « séparatiste », de « négationniste », de « génocidaire ». La globalisation criminelle des Hutus n'arrange pas seulement les partisans d'un *Tutsi Power* qui ne dit pas son nom. Elle autorise le *Hutu Power* – produit de l'ordre zédiste – à dissimuler, comme naguère, sa culpabilité et ses intentions génocidaires derrière la « masse des Hutu à libérer de l'esclavag tutsi ». Nous avons là tous les ingrédients pour la reproduction de la violence cyclique. Non seulement la thèse de la réaction populaire et spontanée des Hutu est fautive, mais aussi elle est grosse d'autres nuisances.

associatif (Education, Culture, Communication, Développement rural), j'ai mesuré davantage la pandémie de *l'Ordre zédiste* sur l'ensemble de la vie nationale. Il ne doit sans doute plus y avoir beaucoup de Rwandais qui aient passé, comme moi, plus de 22 ans sans interruption dans une position d'observateur de l'action politique au sommet de l'Etat et qui, aujourd'hui, pourraient, comme je m'en porte garant, en témoigner en toute indépendance et sérénité.

Focaliser mon propos sur les scènes dont je peux garantir l'authenticité implique deux inconvénients. D'une part, je me vois obligé de parler de moi : mon Rapport n'étant pas le fruit de l'érudition, je décris la manière dont j'ai eu connaissance des faits ; je raconte comment les acteurs se sont révélés à mon regard. D'autre part, j'ai été obligé d'omettre plusieurs scènes qui auraient pu contribuer à la consistance du tableau de la vie socio-politique que je décris ; je les ai exclues de mon corpus d'analyse, parce que je ne peux, personnellement, en garantir l'authenticité. Je laisse à d'autres témoins oculaires le soin de combler cette lacune. Encore que cela devienne compliqué de trouver des témoins fiables. Des survivants du génocide, Tutsi comme Hutu, deviennent de plus en plus réticents à témoigner, même en privé, pour n'avoir pas à subir des tracasseries de toutes sortes. Et ne parlons pas de l'effet néfaste de la pratique en vogue de la manipulation et de la subornation des témoins. Quant aux pourfendeurs du pouvoir en place au Rwanda, que ce soit des prévenus incarcérés ou des hommes libres, confirmeraient-ils la vérité si celle-ci devait se retourner contre eux-mêmes, contre « les leurs » ou encore contre ce qu'ils croient être leurs intérêts politiques ? Enfin, je cite beaucoup de témoins qui ne sont plus. Car c'est cela la réalité dramatique du Rwanda : en peu de temps, la mort a fauché des gens par centaines de milliers ! Ce témoignage est ma manière à moi de rendre hommage à tous ceux qui sont morts innocemment.

Ces difficultés ne sont pas cependant rédhibitoires. Le présent Rapport fait nettement ressortir la **capacité** de 'Z', même après ses fonctions officielles de Préfet, grâce au Réseau zéro qu'il avait construit depuis 1975, d'entretenir *l'Ordre zédiste* et de peser continûment sur les événements politiques jusqu'en juillet 1994.

Nombre d'experts du Rwanda lient le nom de Protais Zigiranyirazo, ancien préfet de Ruhengeri à ce que l'on appelle **l'Akazu** (souvent traduit par *petite maison*) **du Président Habyarimana**, son beau-frère. Un autre concept, **le Réseau zéro**, lancé en août 1992 dans ma lettre ouverte^{7[7]}, est depuis lors, associé à Protais Zigiranyirazo. Certains auteurs pressés ont confondu les deux concepts et par le phénomène du copier/coller, surtout via internet, ont universalisé cette erreur. Ce Rapport se propose de lever cette confusion en revisitant ces deux concepts et en montrant l'implication de cette démarche, au moins, au plan politique. Cependant, par un **parti pris méthodologique**, on attendra d'en savoir plus dans ma conclusion. Ma démarche se veut, en effet, empirique : présenter une mosaïque de faits, une anthologie de scènes dont on verra émerger et se profiler un acteur politique et le système qu'il a mis en place. Parce qu'il a mené son entreprise

^{7[7]} Mfizi C., *Le Réseau zéro, lettre ouverte...*, op. cit.

empiriquement, le suivre pas à pas permet de dégager, sans discours partisan, la nature de son système et de son projet politique. C'est dans la conclusion que nous soulignerons, sans a priori, les majeures liées à l'*akazu* et/ou au Réseau zéro, s'agissant de l'évolution politique du Rwanda jusqu'en 1994.

I

UN PUNCHER DANS L'ARENE : Protais ZIGIRANYIRAZO.

1.1. 1.1. LE REGIONALISME ETOUFFE UN PROJET EDUCATIF NATIONAL.

En avril 1974, lorsque je fus nommé Directeur de l'Institut Pédagogique National (IPN), le climat dans les écoles se ressentait encore des séquelles des troubles qu'avaient connus les établissements scolaires une année auparavant, au crépuscule de la Première République. Les protagonistes de ces troubles parfois sanglants étaient encore là : professeurs et étudiants, victimes rescapées et leurs bourreaux se côtoyaient.

1.1.1. Un projet éducatif.

Parallèlement au redressement administratif de l'institution, il fallait combattre le préjugé lancinant d'incompétente qui pesait sur l'IPN, préjugé dû au recrutement de ses deux premières promotions^{8[10]}. Pour effacer cette réputation, une stratégie s'imposait en trois phases. D'abord, conscientiser étudiants et professeurs sur une exigence de qualité. Ensuite une campagne de communication sur la vie et les performances de l'Institut : le sport, les activités culturelles et le comportement responsable des étudiants de l'IPN permirent à celui-ci de soutenir fièrement la comparaison avec sa rivale universitaire.

Mais comment cultiver pareilles exigences dans un environnement éclaté ? Professeurs et étudiants de l'IPN avaient trouvé spontanément un *modus vivendi*, fait de non-dits, d'esquives, d'interdits, de peurs multiformes. Cependant, la majorité silencieuse des étudiants et des professeurs était à la recherche d'une voie royale. Peut-être allaient-ils la trouver en prenant au mot le discours politique de la Deuxième République encore tâtonnante qui appelait à l'unité nationale, à la discipline et au travail de chacun. Peu à peu, la confiance revint avec la foi dans les objectifs partagés. Une devise traduisait cet élan : *Ubwenge* (le savoir), *Uburere* (éducation), *Umuco* (culture). Ces trois axes de progrès qui éclataient comme un phare devant guider le comportement de chaque membre de notre communauté.

Le moment était venu d'entamer la troisième phase de ma stratégie. Après une visite des instituts pédagogiques et des écoles normales supérieures d'Afrique (Burundi, Côte d'Ivoire, Mali, Zaïre), le projet IPN se définit comme le maillon incontournable dans la démarche nationale de développement de l'éducation et de l'enseignement supérieur. La France prit notre parti de faire de l'IPN une véritable Ecole Normale Supérieure, passage obligé de la formation des enseignants au Rwanda.

Dans cet esprit, d'accord avec les plus actifs de mes collaborateurs, j'ai proposé à Thaddée Bagaragaza, Ministre de l'Education Nationale, le projet de transférer l'IPN ailleurs qu'à Butare afin de l'extraire de l'aisselle de l'UNR et d'ainsi lui permettre de

^{8[10]} On avait recruté ses deux premières promotions parmi les enseignants du primaire - que l'on appelait soit moniteurs, soit D4 i.e. diplômés de 4 ans d'études secondaires – auxquels une formation accélérée avait conféré un niveau équivalant à celui de six ans d'enseignement général ou technique.

s'épanouir dans un espace physique, social et intellectuel propre. Le choix de Nyakinama, à une dizaine de kilomètres de Ruhengeri, dans le Nord du Rwanda, résulte d'une étude comparative avec d'autres sites, étude que j'ai personnellement menée dans Gitarama, Kigali, Gisenyi, Kibungo et Ruhengeri. Avaient été pris en considération le nombre d'écoles secondaires accessibles à nos stagiaires, le réseau routier et électrique construit ou programmé, la distribution d'eau, la production alimentaire, la proximité des loisirs, etc. Les considérations politiques n'ont interféré d'aucune façon dans ce choix. Le Ministre Bagaragaza ne m'a rien imposé du tout. Il m'a cependant déconseillé de proposer un site proche de Kigali, car, selon lui, les autorités de l'époque, effarouchées par les récents troubles dans les écoles du Rwanda, n'aurait pas accepté le risque d'une fourmilière d'étudiants aux portes de la Capitale.

1.1.2. Duel régionaliste.

Par contre les oppositions à ce transfert furent solides. La plus vive était celle du Ministre du Plan, originaire de Butare, au Sud du pays. A côté des raisons techniques et diplomatiques qu'il avançait, il ne me cacha pas qu'il me soupçonnait d'avoir obéi à une injonction de la Présidence de la République visant à affaiblir la région du Sud où étaient concentrées de nombreuses institutions de recherche et d'enseignement secondaires et supérieures. Bien qu'il n'y eût aucune espèce d'injonction du pouvoir, les politiciens du Centre, du Sud et de l'Est – la région dénommée Nduga – prirent le relais et s'appliquèrent à contrecarrer l'érection de l'IPN dans le Nord. Ils prétextaient que la proximité de l'IPN et de l'UNR à Butare permettait une gestion rationnelle des ressources. C'était faux : les deux institutions ne partageaient rien du tout, sauf quelques rares professeurs de l'Université qui, à titre privé, dispensaient quelques cours à l'IPN. L'inverse étant impensable. Ce courant de résistance, soutenu, entre autres, par le nouveau Ministre de l'Education Nationale, Pierre Claver Mutemberezi (originaire de Kigali) allait s'amplifiant.

Mais paradoxalement, si l'initiative de transférer l'IPN à Nyakinama n'avait pas réjoui les politiciens du Sud, pour autant ceux du Nord ne l'avaient pas accueillie à bras ouverts. De toutes parts, on soupçonnait le Ministre Bagaragaza, non seulement de saboter le Sud, mais surtout d'avoir recherché, par ce transfert, son intérêt personnel, le terrain retenu se situant dans son terroir. Ce qui était totalement fortuit. Le comble : ainsi que me l'apprit Sylvestre Kamali, Directeur général aux Affaires Etrangères et ancien député de Gisenyi, les politiciens de cette préfecture me reprochaient de n'avoir pas retenu un terrain dans Gisenyi, ma préfecture d'origine. Ils oubliaient que, dans les années soixante, le Collège Inyemeramihigo avait dû se réfugier à Muhororo (Kibilira), quittant précipitamment Gisenyi, suite au conflit armé qui opposa (déjà !) le Congo et le Rwanda. J'avais évité ce coin d'une part pour des raisons de sécurité et de l'autre pour ne pas prêter le flanc à des considérations régionalistes. Or voici que le projet s'engluait en plein dedans. Car du fait que le Nduga s'opposait au transfert de l'IPN à Nyakinama, le régime du Président Habyarimana, homme du Nord, y perçut un défi politique à relever. Les deux parties trouvèrent donc un compromis : l'Université Nationale du Rwanda, gardant son siège social à Butare, absorberait l'IPN. Voilà donc comment pour des querelles régionalistes, le régime du Président Habyarimana infligea une double perte au pays : premièrement, en dédoublant l'UNR, on était loin de faire des économies ; deuxièmement, en supprimant

l'IPN, on tuait dans l'œuf le rêve d'une institution solide de formation des enseignants du secondaire dont le besoin ne cessera plus de se faire gravement sentir désormais. Quoiqu'il en soit, la présence d'un campus d'enseignement supérieur à Nyakinama va offrir à Protais Zigiranyirazo une rampe de lancement sur la scène nationale.

1.2. L'OMBRE DE P. ZIGIRANYIRAZO SUR LE CAMPUS DE NYAKINAMA

Hostilité visible des politiciens du Sud, réserve de ceux du Nord. Et comment les autorités locales avaient-elles accueilli le projet originel ? En 1975, le préfet de Ruhengeri, Protais Zigiranyirazo avait reçu l'idée avec réserve, regrettant lui aussi que je n'aie pas choisi de transférer l'IPN à Gisenyi. Ayant entendu les raisons techniques de ce choix, le Préfet Zigiranyirazo me promit son aide. Il demeura cependant réticent à l'idée de nous accorder des terrains pour la construction des maisons des professeurs en pleine ville de Ruhengeri, derrière le complexe hospitalier. Il préférait voir ceux-ci résider sur le campus de leur Institut. Cette position était dans l'air du temps. Comme les autorités de Kigali, il devait craindre l'influence des intellectuels dans sa ville. De surcroît, leur présence en ville n'allait-elle pas renforcer l'opposition que les autochtones lui manifestaient déjà sourdement ? Il pouvait le craindre. Monsieur P. Zigiranyirazo tint en tout cas parole. Sans doute a-t-il dû intervenir auprès du Président de la République pour que celui-ci imposât au Ministre du Plan d'inscrire, dans le Plan de Développement 1977, une ligne de crédits pour la construction des habitations des professeurs de l'IPN. à Ruhengeri. C'était lors du premier Conseil du Gouvernement auquel j'assistais, puisque, entre temps, j'avais quitté l'IPN pour l'ORINFOR. Ni le Ministre de l'Éducation Nationale ni, encore moins celui du Plan, n'avaient soutenu ce dossier au Gouvernement. Mieux : mes notes proposaient de construire les habitations des professeurs dans la ville même de Ruhengeri. Or le Président de la République ordonna la construction des résidences des professeurs sur le site de Nyakinama. Manifestement, M. Zigiranyirazo avait soutenu à la fois le transfert de l'IPN ainsi que la construction des résidences des professeurs à Nyakinama.

C'est quelques années plus tard que fut construit, dans la ville même de Ruhengeri, un chapelet de logements pour professeurs. L'inconfort du voisinage de ceux-ci, sur le campus, avec les étudiants avait fini par être reconnue. Mais sans doute aussi le Préfet avait-il enfin perçu tous les avantages qu'il pouvait tirer de la proximité de ces cerveaux. N'avait-il pas fait l'expérience de ce genre de relations avec le Comité d'installation du campus de Nyakinama ? Ce Comité avait à sa tête un duo de jeunes universitaires très motivés, tous deux hutu du Nord, l'un de Ruhengeri, Ferdinand Nahimana ; l'autre Léon Mugesera de Gisenyi. Ils devaient, c'est évident, collaborer avec l'autorité locale pour réussir leur mission. Mais une chose est de recourir à l'administration locale pour les concours nécessaires, une autre est de substituer l'autorité du préfet à celle des instances académiques. Le Comité d'installation du Campus de Nyakinama, selon un témoin oculaire, ne semble pas avoir échappé à ce travers. Le tandem travailla quelque temps main dans la main à l'ombre de M. Zigiranyirazo. Mais l'ambition personnelle et l'appât du gain eurent vite raison de cette funeste unanimité. F. Nahimana, qui ne s'embarrassait pas de la fierté propre aux Rwandais, non content de massivement recruter ses proches dans les services du campus naissant, alla jusqu'à affecter son propre père parmi le petit personnel de cuisine ! La compétition était lancée entre les deux hommes. M.

Zigiranyirazo tenait là deux poulains dévoués et efficaces. On verra l'un, Nahimana, pour qui le sport n'était pourtant pas une passion, s'agiter en supporter inconditionnel de *Mukungwa Sports*, l'équipe de football contrôlée par le préfet. On verra l'autre - et fi les moqueries non dissimulées pour son excès de zèle !- investi à l'arraché de fonctions d'animateur public lors des manifestations officielles organisées par le préfet, avant de jouer un rôle éminent dans la construction aux forceps du cursus scolaire de P. Zigiranyirazo. En tous les cas, les deux jeunes loups seront les obligés de « Z. » Il ne les lâchera plus désormais. Pour lui devoir leur fulgurante ascension, ils resteront ses hommes liges, prompts à promouvoir la « *politique zédienne* », sinon à la mettre en œuvre. A tel point que, connaissant par ailleurs le pouvoir de pression que « Z. » était capable de déployer, il n'est pas exagéré de se demander, pour les deux professeurs comme pour tous ceux qui tomberont dans ses filets, où commence et où s'achève la responsabilité de ces féaux littéralement « sous influence ». Plusieurs autres cadres de Nyakinama seront happés par la nasse tendue par P. Zigiranyirazo, pour être commis à des tâches ordinaires à son service : élaboration de notes techniques, prise de minutes de réunions politiques, animation des manifestations publiques, etc. Tout ce beau monde – dont émergeront, en outre, un certain Anastase Gasana, bientôt Conseiller au MRND ou encore Daniel Mbangura, plusieurs fois Ministre du Président Habyarimana et même membre du gouvernement Kambanda - se bousculera aux portillons du préfet, échangeant, entre eux, profusion de crocs-en-jambe éliminatoires. A l'éclatement de la guerre en octobre 1990, les carottes étaient cuites : le campus de Nyakinama était, depuis belle lurette, « *zédifié* ». Pour se maintenir dans la barque, il fallait ramer contre le bon sens et plier la science aux injonctions préfectorales. En outre, à Nyakinama, le ver de l'ethnisme et du régionalisme était dans le fruit. La conviction selon laquelle le campus de Nyakinama était l'Université des Hutu et des Bakiga avait fait du chemin. On y supportait mal la présence des Tutsi et des Banyanduga, professeurs et étudiants. Des agressions contre ceux-ci se multipliaient, sans intervention convaincante des pouvoirs publics. Certains professeurs se réfugièrent spontanément au campus universitaire de Butare. Bientôt les étudiants les y suivront. Et le campus fermera les portes définitivement. Plus que la guerre, c'est le régionalisme et la '*zédification*' du Campus de Nyakinama qui eurent raison du projet éducatif national. La fermeture du campus universitaire de Nyakinama mettra fin à l'existence d'un pôle économique et d'une référence intellectuelle et morale stimulante. Car, malgré sa '*zédification*', Nyakinama abritait tout de même, peu avant 1990 déjà, quelques ermites voués à l'enseignement, à la recherche et à l'humanisme : des historiens (feu E. Ntezimana, G. Mbonimana, J.-G. Rumiya), des linguistes (feu T. Kabeja, L. Munyakazi, L. Nkusi), pédagogues et philosophes (P. Muswahili Maniragaba Balibutsa^{9[11]}), des géographes, etc. Il y avait là un noyau d'intellectuels modèles qui commençaient à faire école dans la région et dans le pays.

1.3. AGRESSION MORALE CONTRE L'EDUCATION.

La disparition de Nyakinama créa néanmoins un vide psychosocial déstabilisateur. Des forces maléfiques se mirent à inoculer publiquement dans les esprits des déviances jusque là répandues en sourdine. Au point que, en 1992, les autorités locales conduiront l'enfant

^{9[11]} Maniragaba Balibutsa s'est signalé, entre autres, par un livre très stimulant, *Les sacrifices humains antiques et le mythe christologique* qui lui valut l'anathème des milieux catholiques.

rwandais sur le chemin du crime. Sans doute le Front Patriotique Rwandais (FPR) les avait-il précédé dans cette voie en recrutant des enfants-soldats. Mais le maquisard n'a-t-il pas la bonne excuse qu'il est précisément hors la loi et qu'il n'exerce aucune responsabilité ni sociale ni politique ni morale sur aucun territoire légitime ? Or, c'était bien la première fois que l'administration rwandaise déversait sur la rue des milliers d'écoliers de Ruhengeri et partiellement de Gisenyi, sommés de manifester contre Agathe Uwilingiyimana, alors Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire. On l'accusait d'avoir malmené les enseignants militants du MRND, en les mutant ou en les mettant prématurément à la retraite. Que cela fût vrai ou faux n'est pas ici la question. Mais avoir poussé des enfants à occuper la rue, à ériger et à tenir des barricades, à proférer des injures inouïes envers une mère de famille, à braver l'autorité nationale pendant que le préfet Charles Nzabagerageza, successeur de Zigiranyirazo, tenait un discours soustrayant le Nord à l'autorité d'un Ministre de la République parce que originaire du Sud, un discours sécessionniste quasiment, n'était-ce pas là déjà dévaluer deux catégories sociales les plus structurantes de la société rwandaise : umubyeyi (mère) et l'enfant-roi (*umwana ni umutware*). Ce faisant, on pourrissait le climat social. On affranchissait les jeunes de toute référence légale et morale, les apprêtant à commettre des crimes contre des victimes qu'on leur désignerait un jour.

II

PREDATION ECONOMIQUE AU MEPRIS DE LA LIGNE POLITIQUE.

Partis politiques, organisations relevant du mouvement associatif, tous cherchent de quoi soutenir leurs actions. C'est encore plus vrai des officines occultes, de nature clientéliste qui dépendent d'un ou de quelques individus. Ces animateurs charismatiques doivent s'assurer des moyens directs ou indirects d'entretenir leur clientèle et de financer l'action de celle-ci. Que le Réseau zéro n'échappe pas à cette règle, quoi d'étonnant ! Ce qui choquait les gens, par contre, c'était que ses adeptes agissaient au mépris des politiques et des directives nationales connues de tous. Ce qui irritait les gens, c'était qu'ils faisaient porter le chapeau de leurs infractions à ceux qui s'avisait de ne pas les suivre dans leurs sentiers tortueux et damnables. Ce qui scandalisait, c'était qu'ils restaient impunis, même s'ils étaient pris en flagrant délit. Pis que tout cela : *l'ordre zédiste* faisait plier le pouvoir au sommet à sa propre règle qui devenait la référence en lieu et place de la loi.

2.1. CHASSER LES BAGOGWE POUR RECUPERER LEURS TERRES.

En 1978, le gouvernement organise le recensement général de la population. Opération compliquée et dont la population avait du mal à comprendre les mobiles. Car compter ses enfants ou ceux d'autrui relève toujours d'un interdit encore vivace au Rwanda. Parmi les rumeurs qui entouraient ce projet, la plus forte prétendait que le Colonel Alexis Kanyarengwe, Ministre de l'Intérieur, voulait connaître le nombre exact des Tutsi en vue de les éliminer^{10[12]}. On poussait les Tutsi à fuir au Zaïre avant l'extermination. J'ai vérifié si cette rumeur avait quelque fondement politique et si elle courrait dans tout le pays. Curieusement, ces bruits s'étaient répandus uniquement dans les préfectures de Gisenyi et surtout de Ruhengeri. Je pris deux initiatives, sans en référer à personne pour ne pas griller mon informateur. D'une part, je revins rassurer mon ami et lui demander d'expliquer alentours que l'opération n'était ni dirigée contre les Tutsi ni ourdie par Kanyarengwe. De l'autre, en lien avec l'Office National de Population (ONAPO), je fis intensifier par l'Office Rwandais d'Information (ORINFOR) la campagne de communication sur le recensement.

Cette opération terminée, l'Imvaho publia un article sur l'exode des Bagogwe (Tutsi) de la commune Kinigi, aux pieds des volcans, exode dans lequel étaient impliquées des autorités de Ruhengeri, notamment le Bourgmestre de Kinigi. Celui-ci protesta véhémentement contre cet article, selon lui, totalement mensonger. La copie de sa lettre, couverte officiellement par le Préfet P. Zigiranyirazo, fut largement diffusée. Avant d'honorer son droit de réponse, je pris l'initiative d'envoyer secrètement deux journalistes au Zaïre et dans la région des Volcans, mener une enquête de terrain fouillée. Mes collaborateurs, Gaspard Gahigi, de la Presse Ecrite et Callixte Kalisa, journaliste photographe, originaire de la commune Kinigi, me remirent un dossier explosif (avec

^{10[12]} Je tiens cette information d'un [ami tutsi](#), originaire du Bushiru, [généralement](#) très [bien informé](#) auquel [le Président Habyarimana en personne avait ordonné d'importer frauduleusement du Zaïre \(RDC\) du bois précieux pour la construction et la décoration de sa résidence privée de Kanombe.](#)

identité complète des Bagogwe concernés et des acquéreurs, les dimensions et le prix des parcelles) confirmant l'implication des autorités locales dans l'exode forcé des Tutsi Bagogwe. Ces autorités avaient « amicalement informé » les Bagogwe que, le recensement terminé, Kanyarengwe les ferait périr ; ils avaient intérêt à partir au Zaïre par le chemin des volcans. Mais on les avait invités à vendre, avant leur départ, discrètement, leur terre « à un prix d'ami ». On avait ainsi bradé les biens de plus d'une centaine de familles tutsi Bagogwe avant leur exil forcé au Zaïre. Un groupe d'individus parmi lesquels le Bourgmestre de Kinigi avaient concocté cette affaire. J'ai remis ce dossier en mains propres au Colonel Sagatwa à l'attention du Président de la République, en y joignant copie de l'article répondant au Bourgmestre. Le Major Elie Sagatwa n'a pas remis le dossier des Bagogwe au Président de la République. Il a été pris en flagrant délit, en ma présence, par le Chef de l'Etat lui-même. Plusieurs années après ces faits, lors d'une audience auprès du Président, j'avais évoqué ce dossier. Je me plaignais de ce que Joseph Habiyambere, Directeur Général du Service Central de Renseignement avait refusé de délivrer un passeport à un journaliste photographe de l'ORINFOR, Callixte Kalisa, pour lequel j'avais négocié et obtenu une bourse d'étude aux Etats-Unis. J'en trouvais la raison dans le fait que Kalisa, hutu de mère tutsi et originaire de la commune Kinigi, avait participé à l'enquête publiée par le journal Imvaho et que d'aucuns se doutaient qu'il en avait été la première source. Le Président me dit qu'il ne connaissait pas ce dossier. Je manifestai mon étonnement puisque je l'avais remis moi-même à son Secrétaire Particulier. Sur-le-champ, il appela ce dernier (devenu Colonel entre temps). Sagatwa fut totalement hébété devant le Président. Celui-ci, furieux, le congédia rudement. Le Président, en ma présence, appela Joseph Habiyambere et lui ordonna de délivrer immédiatement son passeport à Kalisa. Mais, rusé, Habiyambere se hâta si lentement à exécuter cet ordre que, malgré mes rappels, le passeport arriva quelques jours après la date limite que l'Ambassade des Etats-Unis avait fixée. Kalisa ne partira pas aux Etats-Unis. Il sera assassiné à Remera de Kigali au début de la guerre. On répandit le bruit que sa femme l'avait fait éliminer par son amant. Aucune enquête sérieuse ne vint confirmer ces soupçons, car ni sa femme, ni cet amant ne furent inquiétés.

Sept enseignements à tirer de cet épisode.

1. Le bourgmestre de Kinigi, dans cette affaire, a trouvé appui total du Préfet Zigiranyirazo. Pourquoi ne pas aller jusqu'à penser qu'il avait agi sur ordre de celui-ci ? Il était en effet impossible qu'un bourgmestre entreprît, à deux pas de la préfecture, une action politico-criminelle d'une telle envergure sans en avoir au minimum parlé au Préfet. Au demeurant, pourquoi le Major Sagatwa aurait-il pris le risque de cacher ce dossier au Président si ce n'était pour couvrir à bon escient Protais Zigiranyirazo ? Les deux frères n'étaient-ils pas de mèche ?
2. Protais Zigiranyirazo n'avait qu'un doigt à lever pour que le Service de renseignement obtempérât à ses injonctions. Joseph Habiyambere, Directeur du Service Central de Renseignement, service placé sous l'autorité directe du Président, ne pouvait pas ne pas exécuter avec empressement l'ordre de celui-ci s'il n'était pas assuré d'une protection capable de contrebalancer ou d'infléchir, à coup sûr, l'autorité du Président.
3. Mais il y a une question plus grave. Pourquoi le Président, suite à mon information, n'a-t-il pas exigé que Sagatwa lui présentât le dossier des terres des Bagogwe ? Pourquoi ne me l'a-t-il pas demandé à moi-même ? Et si en vérité il le connaissait ! Si le silence de Sagatwa était la couverture à son Chef ! Pourquoi le Président n'a-t-il pris aucune

sanction connue contre aucun des protagonistes de cette affaire ? Y a-t-il eu, de la part du Président, un double jeu ? Ou bien tout simplement, P. Zigiranyirazo et son réseau étaient-ils devenus déjà si puissants et dangereux que le Président préférerait louvoyer ?

4. Sur les terres dégagées par les Bagogwe, s'installa une vaste exploitation de pommes de terre. Et qui étaient les investisseurs dans cette entreprise agricole ? Protais Zigiranyirazo, Elie Sagatwa, Séraphin Rwabukumba, entre autres. Bien entendu, les noms de ces personnalités n'ont peut-être été consignés nulle part comme propriétaires du projet : le recours aux faire-valoir s'était banalisé. Je tiens l'information du Directeur Général d'Air Rwanda, Isidore Rukira. Lorsqu'il eut à faire face à des pressions énormes de la part de ce puissant trio dont Séraphin Rwabukumba était le plus assidu. On lui intimait l'ordre de baisser les tarifs du fret d'Air Rwanda sur l'axe Kigali-Bangui, pour leur permettre d'exporter en Centrafrique la pomme de terre produite sur les terres des Bagogwe. Le pauvre homme se trouvait entre le marteau et l'enclume. Air Rwanda était menacé de dépôt de bilan. Le gouvernement lui avait enjoint de redresser la Société mixte par des mesures draconiennes. Et voici que les beaux-frères du Chef du même Gouvernement lui ordonnaient de prendre des mesures contraires. Je lui avais conseillé de s'en ouvrir directement au Chef de l'Etat. J'ignore s'il l'a fait. En tout cas, il résista. Mal lui en prit : peu après, il perdit son poste « pour gestion laxiste ».

5. Pour la première fois – c'est du moins la première fois que je m'en rendais compte -, sont à l'œuvre, comme un bloc, les trois beaux-frères du Président. Etaient-ils innocents dans l'exode des Bagogwe quand il s'agissait de dégager les terres sur lesquelles le trio cultiverait la pomme de terre ? On voit, en outre, Protais Zigiranyirazo agir sous-main, infiltrer les services du Président (le Renseignement, le cabinet personnel) et perturber un service d'économie mixte (Air Rwanda) pour promouvoir ses propres intérêts au mépris de la politique du Gouvernement.

6. On sait que le Colonel Alexis Kanyarengwe, puissant Ministre de l'Intérieur, déjà réputé rival du Président Habyarimana, disposait d'un réseau efficace de renseignement, de part ses fonctions et du fait qu'il avait dirigé la Sûreté nationale sous la Première République. Qui donc avait intérêt et les capacités de mettre impunément sur le dos de Kanyarengwe l'exode des Bagogwe ? Mon hypothèse : le trio fraternel, noyau du Réseau zéro.

7. Si les terres des Bagogwe sont convoitées à ce point longtemps avant la guerre et le génocide, quoi d'étonnant que cette population comptât parmi les premières victimes des sévices des porteurs de mort entre 1990 et 1992 !

2.2. DETRUIRE LA FORET DE BAMBOUS, HABITACLE DES GORILLES.

Lors d'une de ses tournées dans les préfectures, le Président avait développé le thème de la préservation de l'environnement, insistant sur la sauvegarde des forêts naturelles (Nyungwe, Gishwati) et des parcs nationaux (Kagera et Volcans). C'est ce moment que choisit Protais Zigiranyirazo pour lancer ou tout au moins soutenir une activité d'exploitation privée de la forêt des bambous dans les volcans, habitat des gorilles de montagnes bien connus. Parvint à la rédaction de l'hebdomadaire Imvaho de l'ORINFOR, un article dénonçant cette transgression de la politique nationale fraîchement énoncée. Le journaliste ignorait sans doute que Protais Zigiranyirazo était derrière cette affaire. Augustin Nduwayezu, Chef du Service Central de Renseignement (S.C.R.) vint me voir dans mon bureau une heure à peine avant que je ne donne le « Bon

à Tirer » au numéro en édition. Sans mettre les gants, il me somma de retirer purement et simplement l'article sur la forêt des bambous. Il m'a clairement dit qu'il agissait à la demande de P. Zigiranyirazo. J'ai catégoriquement refusé d'obtempérer malgré les menaces proférées contre moi et contre le journaliste, car nous verserions dans la subversion en publiant cet article. Selon lui, en effet, c'était exposer à la hargne publique le beau-frère du Président et donc le Chef de l'Etat lui-même. J'ai immédiatement dépêché une note au Président de la République. Je me plaignais de subir ce genre de pressions qu'on aurait dû exercer plutôt contre P. Zigiranyirazo, coupable de contrevenir aux orientations nationales. J'informai le Président que je laissais le processus de publication se poursuivre jusqu'à son avis contraire. Jamais cependant le Chef de l'Etat ne m'a fait de commentaires sur cet incident. A-t-il reçu ma note sur laquelle il aurait été gêné de revenir ? Celle-ci a-t-elle été interceptée par le Colonel Elie Sagatwa, soucieux une fois de plus de protéger son frère Zigiranyirazo et A. Nduwayezu, son propre beau-frère^{11[13]} ? Disons enfin - à titre strictement indicatif et sans avis sur le fond de l'affaire -, que cette entreprise de destruction par Protais Zigiranyirazo de l'habitable des gorilles de montagne ne manque pas de faire penser aux allégations qui l'impliquaient dans le commerce des trophées de ces gorilles et dans l'assassinat subséquent de Diane Fossey.

^{11[13]} La sœur d'Augustin Nduwayezu est l'épouse du Colonel Sagatwa.

2.3. SACRIFIER LES VACHES CANADIENNES DU KINIGI

Un des axes de développement économique du monde rural prôné par le régime du Président Habyarimana consistait à combiner l'agriculture et l'élevage bovin en stabulation. Concilier l'agriculture et l'élevage bovin mettait ainsi fin au cloisonnement idéologique catéchisé par la mythologie monarchique, stratifié par l'anthropologie coloniale et relayé par les révolutionnaires hutu de la Première République. Les trois acteurs politiques que voilà, sans en fournir la moindre preuve scientifique irréfutable, ont prétendu que le Tutsi s'était naturellement spécialisé dans l'élevage de la vache qu'il avait importée au Rwanda, tandis qu'au Hutu étaient dévolues la houe et la chèvre. La réponse de la population à ce nouveau concept de paysan-éleveur commençait à être perceptible : on voyait naître çà et là de modestes étables et des microprojets pour les promouvoir et les soutenir.

Face à l'incapacité du programme de sélection bovine de l'Institut des Sciences agronomiques du Rwanda (ISAR-Songa) de répondre à la demande de bêtes de race, le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, Frédéric Nzamurambaho, initiateur de cette nouvelle dynamique, entreprit d'importer des vaches de race pour la reproduction et la diffusion. Il avait choisi les frisonnes du Canada. Il avait eu du mal à faire passer le projet : on trouvait que la vache canadienne venant des régions quasi polaires ne survivrait pas au climat du Rwanda. En réalité, le Réseau zéro s'opposait à ce projet en vue de protéger la filière d'importation de la brune suisse dont on peuplait les pâturages de Gishwati dans le cadre du projet G.B.K. Obstiné, Nzamurambaho fit importer du Canada un important troupeau de vaches qu'il installa dans la ferme de l'ISAR en commune Kinigi, au pied des volcans. Les bêtes n'eurent pas de mal à s'adapter à cette région où la température descend parfois jusqu'à 5° C. Ne voilà-t-il pas qu'elles attirèrent aussitôt la convoitise de certaines personnalités qui se crurent le droit d'en prélever quelques unes pour leur élevage personnel, notamment dans Gishwati précisément ! Le Ministre Nzamurambaho s'y opposa fermement. Il s'en expliqua au Conseil du Gouvernement : le troupeau devait d'abord passer la phase d'adaptation et se reproduire ; à la deuxième génération, la diffusion commencerait par les paysans qui n'avaient pas les moyens de s'acheter ce genre de bêtes.

On pouvait croire la cause entendue, tant elle paraissait logique. Cependant, le Président ne soutint pas son Ministre ; il resta évasif sur ce point. Fort de cette tiédeur, le Réseau zéro déclencha un véritable complot contre les vaches canadiennes du Kinigi – sinon contre le Ministre Nzamurambaho lui-même. Les crédits furent bloqués. Plus de complément alimentaires, plus de soins vétérinaires. Les bêtes furent assaillies par des maladies diverses et commencèrent à mourir massivement. J'ai vu le Ministre Nzamurambaho presque en larmes, supplier le Gouvernement de débloquent de l'argent pour sauver ces vaches. On lui avait opposé la rigueur des affectations budgétaires. Le Président, d'habitude sensible aux questions d'élevage, s'était gardé de trancher le débat. Et un jour, profitant d'une visite du Président de la République à la Préfecture de Ruhengeri, le Préfet Zigiranyirazo, invita celui-ci à aller au Kinigi voir à quel point les vaches canadiennes étaient négligées. Le Président ne se fit pas davantage prier ; il y consentit de trop bonne grâce bien que ce fût hors programme. Sur place, la catastrophe était évidente. On avait rarement vu le Président Habyarimana en aussi grande colère. Et

l'on fit tout pour attiser celle-ci. Le personnel ouvrier rabattait devant le Président les bêtes les plus mal en point, des carcasses qui n'avaient plus que la peau sur les os. A leur vue, le Président fulminait. Interpellé rudement, Nzamurambaho lui rappela combien il avait vainement demandé au Ministre des Finances de lui accorder des crédits nécessaires à l'alimentation et aux soins de ces bêtes. Le Ministre des Finances nia catégoriquement les faits pourtant connus de tous, affirmant que s'il avait été averti d'une situation aussi effroyable, il aurait trouvé une solution. Le Président ordonna aux deux Ministres de rencontrer d'urgence le Ministre à la Présidence pour dégager ces crédits.

Triomphant, le lobby du Réseau zéro remit en scelle l'argument pseudo technique selon lequel, de toutes façons, les vaches du Canada mouraient de n'être pas adaptées au climat du Rwanda.^{12[14]}

2.4. DETRUIRE LA CHARGE SYMBOLIQUE DES PAYSANNATS

Le Réseau zéro venait de faire payer au Ministre F. Nzamurambaho sa résistance à l'accaparement illicite du patrimoine public : thés villageois ; achat à vil prix, surtout dans le pourtour de Kigali, des terres des paysans '*kavukire*' (autochtones) ; acquisition illégale des parcelles des paysannats (surtout dans les communes Kanombe et Bicumbi), pillage des pépinières publiques lors des campagnes de reforestation du pays, etc. Il n'est pas superflu de nous arrêter un instant précisément sur ces paysannats et ces pépinières de reboisement pour souligner combien le Réseau zéro laminait la moralité publique et les symboles politiques les plus porteurs.

Les paysannats sont des terres d'une charge symbolique énorme. Ces espaces ont été conquis sur la forêt naturelle qui s'étendait sur les régions du Bwanacyambwe et du Buganza (*Icyanya*), du Bugesera (Kigali rural) et du Mayaga (Gitarama). Cette forêt de savane, totalement détruite aujourd'hui, était en outre un espace parsemé de puits salins et de pâturages pour les troupeaux de bovins des grands aristocrates du royaume rwandais. Au début des années 60, la Première République avait livré ces terres aux paysans majoritairement hutu, immigrés de Ruhengeri, Gisenyi, Kibuye, Gitarama et Butare. Trois raisons avaient motivé cette décision.

Première raison. Atténuer une *pression démographique réelle* dans ces régions, en offrant à de jeunes familles démunies des terres nouvelles. Bien que, surtout pour les montagnards, celles-ci fussent comme au Bugesera, inhospitalières elles étaient tout de même plus fertiles que les terres épuisées des zones surpeuplées.

Deuxième raison. Lorsque, au début des années soixante, le Parti PARMEHUTU exila des milliers de Tutsi au Bugesera, la Communauté internationale avait accusé le Gouvernement rwandais et les Belges d'y créer un tutsiland. Ce n'était pas tout à fait faux : dans l'esprit de certains leaders extrémistes hutu, il s'agissait bien d'une *relégation collective*, voire d'un exil, car le Bugesera avait été, sous la monarchie déjà, tenu pour

^{12[14]} [Espérant confondre ses adversaires.](#) F. Nzamurambaho rachètera bon nombre de ces vaches réformées pour abattage, les fera paître dans sa ferme montée à la hâte à cette fin dans la vallée de la rivière Mwôgo à Gikongoro. Il s'était juré d'un jour inviter le Président à constater que ces bêtes se portaient bien, qu'elles s'adaptaient parfaitement au Rwanda, moyennant des soins ordinaires qu'on leur avait refusés au Kinigi. Les tueurs qui le trucidèrent le 7 avril 1994 ont mis fin à son défi.

une terre étrangère [*'i shyanga'*]^{13[15]}. En rétablissant, par injection massive des hutu, la mixité ethnique qui prévalait sur les collines du Rwanda, le Gouvernement espérait à la fois mettre fin à ces accusations et contrer les infiltrations des rebelles tutsi « *inyenzi* » qui auraient profité de la maîtrise exclusive du territoire par leurs congénères tutsi, présumés alliés naturels.

Troisième raison. En poussant l'immigration de familles hutu dans ces anciens pâturages, le PARMEHUTU gratifiait ses militants '*Abarwanashyaka*' (« libérateurs » à l'instar de ceux de Mugabe au Zimbabwe) pour leur participation décisive à la Révolution contre la domination tutsi et la prédominance de la vache sur la houe.

Aussi, trente ans après, cette population vivait mal le fait de voir « leur terre, trophée de la révolution », retomber dans les mains d'aristocrates d'un nouveau genre. Orchestrer la distribution illégale de ces parcelles à certaines autorités membres du Réseau Zéro faisait, par exemple, du Bourgmestre de Bicumbi, le fameux Laurent Semanza, un grand seigneur. S'étonnera-t-on dès lors que, dans cette région, afin de garder ces « acquis (illicites) de la Révolution », ces nouveaux seigneurs, dès l'éclatement de la guerre, agiteront la peur des paysans en agitant le spectre du retour des Tutsi sur « leurs terres »^{14[16]} ! C'est pourquoi une clause avait expressément mais naïvement été insérée dans le dispositif des Accords de Paix d'Arusha, interdisant aux réfugiés tutsi, bientôt de retour, de réclamer ces terres. Cette disposition ne suffit pas à rassurer les habitants des paysannats. Pas plus qu'elle n'empêcha le massacre des Tutsi d'y commencer assez tôt, peu après le début de la guerre, comme une campagne d'entraînement avant le génocide massif de 1994. Aucune mutation technologique en vue d'améliorer la productivité n'ayant accompagné les immigrés installés sur les paysannats, ces paysans subissaient, depuis les années 80, les mêmes difficultés que leurs parents restés sur les terres ancestrales : surpopulation, conflits de succession, appauvrissement du sol, terres bradées pour une misère, chute du prix de vente de leur production, particulièrement le café – c'est le café qui attisait la convoitise -, etc. La frustration des paysans était grande et vives les tensions sociales. On comprend, dans ce contexte, qu'en réactivant la loi sur les paysannats en vue de freiner l'acquisition illégale des terres orchestrée par le Réseau zéro, le Ministre Nzamurambaho courrait un grand péril.

Quant au pillage des pépinières, voilà un incident qui montrera, à nouveau, comment, sous l'empire de *l'Ordre zédiste*, on ne s'embarrassait pas de morale quand ses protégés voulaient accaparer des biens publics. Le Ministre Nzamurambaho s'était avisé, lors d'une journée de l'arbre, de condamner le vol perpétré par des paysans du Bushiru dans les pépinières publiques avant la distribution des plants. Peu après, se félicitant de la

^{13[15]} On se souvient du mot célèbre d'un aristocrate partisan du jeune Mwami Mutara Rudahigwa. Son oncle Kayondo avait malmené le jeune prince jurant que si celui-ci devenait roi, celui-là s'exilerait [*Niwima nzimuka*]. A peine ayant accédé au trône, Mutara Rudahigwa décréta que son oncle Kayondo fût relégué au Bugesera. L'exilé se mit en route. Mais à quelques mètres de la résidence royale, il se retourna. Et son adversaire, le fidèle courtisan de Rudahigwa, de lui lancer, cyniquement railleur : « *Va-t-en, Kayondo, on t'exile à l'étranger et tu (oses) tourner le regard vers le Rwanda !* » [*Genda, Kayo, baragucira i shyanga ukagarura amaso i Rwanda !*]

^{14[16]} Sous la monarchie, les [pâturages](#) relevaient du [domaine public](#), excepté ceux émergeant de l'*'isambu'*, parcelle prélevée sur la forêt par un ancêtre défricheur et vouée originellement à l'agriculture (Voir : Christophe Mfizi, *Le poids du foncier dans le champ politique du Rwanda précolonial. Mémoire de DEA, Science Politique, Paris I Panthéon Sorbonne, juin 1998*) . Ces terres qui étaient d'anciens pâturages, [personne aujourd'hui n'a le droit d'en réclamer la restitution](#) au [titre](#) d'ancienne [propriété privée](#). Ce serait un [nouvel](#) le prédation, [génératrice d'autres tensions sociales](#).

bonne marche de cette journée et de la réponse enthousiaste de la population, le Président Habyarimana avait, sur les antennes de Radio Rwanda, répliqué au Ministre qu'après tout il était bon de voler des plants d'arbres pour le reboisement. Dans ce cas là voler était une bonne action. L'opinion publique était choquée d'entendre le Président approuver un vol quel qu'il fût, tout simplement parce qu'il avait été commis par des gens de son terroir.

2.5. LA PREDATION PATRIMONIALE AUX ORIGINES DE LA DEUXIEME REPUBLIQUE.

Le Réseau zéro agissait comme une organisation mafieuse. La chose était devenue un tel secret de polichinelle que même les journalistes de l'ORINFOR en débattaient souvent. Deux d'entre eux, bien avant qu'ils fussent récupérés et instrumentalisés par *l'Ordre zédiste*, prirent l'initiative de dénoncer ces pratiques. Kantano Habimana parla de « réseaux mafieux », tandis que Jean-Marie Muhuri, animateur d'émissions radiophoniques très populaires parla plusieurs fois de « Rose-croix ». Ils reçurent des menaces anonymes. Comme par hasard, en même temps que ces menaces aux journalistes sous mon autorité, le Président Habyarimana, en personne, m'ordonna un matin, par téléphone et sans laisser, comme d'habitude, place à la moindre demande d'éclaircissement, d'enjoindre à ces journalistes de cesser immédiatement ces allusions. Comme s'il savait de qui il était question. Il ne m'a jamais reparlé de cela. Ces journalistes ne furent pas cependant inquiétés outre mesure. Bien au contraire, on entreprit de les appâter. Muhuri fut adoubé diplomate à l'Ambassade du Rwanda à Paris, chargé de couvrir les visites présidentielles à Paris. Quant à Kantano Habimana, il assurera une présence ambiguë à Arusha au moment où les radicaux hutus, abrités derrière la CDR, torpillaient les négociations des Accords d'Arusha. Alors même qu'ils se prétendaient ses meilleurs défenseurs, le succès du projet politique de la Deuxième République n'était pas dans les préoccupations des adeptes du Réseau zéro. Tout se passait comme si le Réseau zéro se préoccupait davantage de faire fortune, quitte à ce que la direction politique du pays fût subordonnée à cet objectif. Au demeurant, l'opinion publique n'avait-elle pas été abusée sur les véritables motivations des fondateurs – du vrai fondateur^{15[17]} - de la Deuxième République ? Dépouillé de l'habillage officiel, le Coup d'Etat du 5 juillet 1973 répondait, en effet, essentiellement à des préoccupations patrimoniales de la bourgeoisie militaire. Il est normal que la perspective de perdre les bénéfiques matériels de cette opération ait conduit aux dérives de 1980 (affaire Lizinde) et aux hécatombes des années 90. Dans ce contexte, le terreau dans lequel se meut *l'Ordre zédiste*, c'est la **prédation patrimoniale**, un socle sur quoi s'appuyer pour la conquête, la conservation et la monopolisation du pouvoir politique.

Sous l'empire de *l'Ordre zédiste*, on effectuait la prédation de plusieurs manières. La plus juteuse provenait des marchés publics. Elle se réalisait en nature ou en espèces. Je citerai deux exemples.

Le premier. La **dévi**ation de l'axe routier Gitarama-Gatumba-Vunga-Ruhengeri. Le jour de la première pioche donnée à Gitarama par le Président de la République pour

¹⁵

^[17] Mfizi C., *Entretiens à Gasiza*, doc. cit. Le Président Habyarimana me l'a affirmé nettement : aucun mais absolument aucun d'entre les 'Camarades du V Juillet' n'est co-auteur réel du Coup d'Etat du 5 Juillet 1973. Ni même de la déclaration lue sur les antennes de Radio Rwanda. Tout au plus furent-ils cooptés. Quant aux circonstances et aux véritables motivations, le Général Habyarimana est resté désespérément flou. Des informations qui lui ont échappés au cours de l'entretien révèlent cependant que les préoccupations patrimoniales furent pour beaucoup dans sa décision.

démarrer le chantier, Joseph Nzirorera, Ministre des Travaux Publics m'a avoué qu'il allait faire passer la route par Gitarama-Ngororero-Kabaya-Gasiza-Mukamira (Gisenyi). Je me suis inquiété de la réaction des bailleurs de fonds internationaux. Réponse : « *Ils réclament des justifications économiques ? Je leur déroulerai un chapelet d'écoles, de plantations et d'usines de thé de la région. Ces Blancs s'imaginent que j'aurais servi à quoi si le Président continue à bouffer de la poussière en rentrant chez lui à Gasiza, alors que je construis une route non loin de là ?* »^{16[29]} Il s'agissait donc essentiellement d'arranger le Président et les autres dignitaires habitant le Bushiru. On a même parlé de délit d'initié lorsqu'il fut question d'indemniser « Z » pour sa « pagode », luxueuse villa résidentielle, de style chinois, érigée hâtivement au bord de la route en construction et abîmée par les travaux de la société chinoise.

Le deuxième. L'attribution du marché public de la construction du Terminal Isaka (entrepôts de marchandises rwandaises en Tanzanie) et du Projet de développement de la région des laves donna lieu à un scandale étouffé. Les entreprises pourtant moins disantes d'un des bailleurs de fonds, la Belgique, furent éliminées au profit de celles, plus chères, qui auraient payé des pots de vins. L'Ambassadeur de Belgique à Kigali alla s'en plaindre auprès du Président de la République. Celui-ci lui demanda de lui remettre en mains propres un dossier confidentiel avec les responsables de cette malversation. Confiant, le diplomate s'exécuta. En moins de 48 heures après le rendu du rapport au Chef de l'Etat, l'Ambassadeur s'entendit signifier son expulsion en douce. Bruxelles l'avait définitivement rappelé. Sans doute parce qu'il aurait inclus dans la liste des personnalités incriminées notamment le Ministre J. Nzirorera, le Dr Casimir Bizimungu, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ainsi que « Z ». Les relations entre la Belgique et le Rwanda en prirent du plomb dans l'aile. Le nouvel Ambassadeur de Belgique, Johann Suenen, ne fermera pas les yeux, comme ses collègues occidentaux, sur les violations de plus en plus flagrantes des Droits de l'Homme et des libertés politiques. Peu avant la guerre la presse belge s'en donna à cœur joie en décrivant la fin de règne du régime Habyarimana. Au début de la guerre, les libéraux belges, le Député Gol en tête, relayèrent la campagne de communication du FPR jusqu'à imposer l'embargo sur les armes belges commandées par le Rwanda. C'est pourquoi les partis de la mouvance présidentielle s'opposèrent au stationnement des paras belges de la MINUAR dans Kigali, les soupçonnant d'avoir l'intention de livrer la Capitale aux troupes du FPR. Le massacre des paras belges fut ainsi un épilogue logique d'une tragédie qui s'est nouée le jour où quelqu'un s'est avisé de contrarier les prédateurs du Réseau zéro.

Une autre forme de prédation consistait à monopoliser les emplois stratégiques. Au niveau de l'administration centrale et des Etablissements publics, le Réseau zéro exerçait des pressions fortes en vue de faire embaucher des protégés dans des positions stratégiques (gestion de services, de stock de biens vendables, ou surtout des finances). Progressivement, le Réseau zéro a fini par investir ces postes en y plaçant des personnes dévouées ou en contraignant celles qui y étaient déjà affectées à rejoindre ses rangs. Ces ingérences ne négligeaient aucun détail. Elles s'exerçaient jusque dans l'attribution aux agents des prêts sans intérêts ou des avances sur traitement. Bien que dans certains

^{16[29]} J'ai répondu au Ministre Nzirorera que j'espérais qu'il resterait Ministre jusqu'à la fin des travaux. Manière de le prévenir qu'il pouvait n'être plus aux commandes pour faire aboutir ces travaux de complaisance. Et en effet, il avait quitté le Ministère des Travaux Publics à l'arrivée du multipartisme. Et, il se trouve que jusque tout récemment, un grand tronçon de cette route entre Kabaya et Ngororero n'était toujours pas achevé.

services, des Comités élus en eussent la charge, il n'était pas rare que le Réseau zéro intervînt auprès du responsable pour forcer la décision en faveur d'un protégé. Plus grave encore évidemment étaient les interventions dans le secteur privé, particulièrement dans les banques, à leur tour vassalisées. Ainsi était-il très ardu d'accéder au crédit bancaire par des voies techniques internes à la banque, quelle que fût la consistance du dossier. Sans la bénédiction d'un gourou du Réseau zéro judicieusement positionné à un niveau incontournable de décision, aucun espoir de voir celui-ci aboutir bien que toutes les étapes techniques fussent franchies. Pour passer ce verrou, il fallait s'assurer le concours des 'zédistes' notoires tel que, entre autres, P. Zigiranyirazo, E. Sagatwa, S. Rwabukumba, J. Nzirorera, L. Serubuga (en particulier pour les militaires). La Banque de Kigali et la Banque Commerciale du Rwanda n'avaient plus guère de pouvoir de décision. Déjà peu autonomes par rapport aux maisons mères bruxelloises, ces agences envoyaient à leurs maisons mères des dossiers après agrément de l'officine du Réseau zéro. Et on ne parle pas de ce qui se passait au niveau de la Caisse d'Epargne du Rwanda, qui n'a pas survécu à ces pratiques délictueuses. La pratique était passée en forme de droit qu'il suffisait d'être un protégé même mineur pour se livrer à des chantages générateurs de drames occultés. Un beau-frère du Colonel Bagosora veut s'approprié, à vil prix, la parcelle sur laquelle Jean Baptiste Hajabera, opérateur de saisie à l'imprimerie SECOMAV/ORINFOR, érigeait une bicoque, dans le quartier Nyakabanda, en contrebas de Chez Mutwe. Le jeune homme s'y refuse malgré les menaces répétées de faire détruire son chantier par les services du Ministère des Travaux Publics. Et un jour ce fut fait. Après quoi, l'instigateur de l'opération revint à la charge exiger la cession de la parcelle. Nouveau refus du propriétaire qui, entre temps contracte un deuxième crédit pour relancer, en toute légalité, son chantier. Après des pressions infructueuses, rebelote, le chantier est détruit, avec les sarcasmes cyniques du perturbateur. Bien costaud, J. Hajabera alla s'acheter un coutelas pour se faire justice. Mais, récemment converti à la pratique chrétienne, il renonça à tuer autrui, s'administra de l'acide avant de se taillader partout mortellement. Il a laissé à sa famille un courrier expliquant son geste. Et il a laissé à son frère à mon attention un poignant message d'adieu que j'ai classé sous le titre de : « Testament d'un désespéré généreux ». C'était le mercredi 2 avril 1989.

Dans ce froufrou de corruption rampante, comment s'étonner que le Ministère de la Justice fût, depuis 1990, parmi les départements âprement disputés au point de contribuer à compromettre la mise en place du Gouvernement de transition à base élargie (au FPR) ! Chaque belligérant - y compris le F.P.R. - voulait contrôler ce Département afin certes d'étouffer les enquêtes sur ses propres crimes de guerre et violations massives des Droits de l'Homme, quitte à en faire payer à l'autre partie une note salée. Mais plus prosaïquement, il s'agissait aussi d'occulter ce genre de prélèvements, de prébendes et de nombreuses malversations : procès trafiqués, y compris celui contre Lizinde rendu seul responsable du « vol des vies » des politiciens de la Première République et du Président Kayibanda ; monopole de la fourniture du ravitaillement des troupes (pain, bières), pillage des institutions sociales et administratives et détournement de la production des usines de thé dans la zone « libérée » par le FPR, contrainte des agents du fisc pour éliminer ou réduire des impayés des zédistes avant le partage du pouvoir ; bradage de la monnaie nationale avec le concours de bureaux de change sauvages, etc. Ces malversations financières avaient proliféré depuis que la BNR avait troqué

l'indépendance et la rigueur farouches de J. B. Birara, Premier Gouverneur rwandais de la BNR, contre la docilité d'A. Ruzindana, le dernier des Gouverneurs de la BNR sous la Deuxième République.

Bien entendu, les combines évoquées ci haut ne laissent pas toujours des traces et bien malin qui pourra en fournir la preuve matérielle irréfutable. Si j'en parle cependant, c'est en connaissance de cause : j'ai subi des pressions pour accorder des faveurs indues à des collaborateurs introduits auprès de l'une ou l'autre de ces personnalités ; j'ai moi-même eu du mal, malgré mon rang, à contourner le verrouillage mis en place par ce système parallèle de *l'Ordre zédiste* dans les établissements bancaires susdits (BK,BCR) ; j'ai eu en mains, en qualité d'Ambassadeur à Paris, les bribes du dossier des armes commandées dans un pays d'Europe de l'Est, via une société écran et plusieurs intermédiaires du Réseau zéro, dont, selon une source fiable, le Dr Akingeneye, médecin particulier du Président Habyarimana.

Qui pourra exclure que la perspective de perdre les bénéfices de la guerre qu'encaissaient les 'tireurs de ficelles' *zédistes* ait pesé dans le refus persistant de conclure les Accords de Paix ? Partager le pouvoir, c'était en partager les dividendes. Qui saura évaluer le pouvoir financier que *l'Ordre zédiste* doit à ces pratiques délictueuses ? Plus palpable en tout cas la force politique qu'il en retirait et qui finira par devenir outrancière. Nous verrons, dans la section III ci après, comment celle-ci s'était déjà manifestée depuis plusieurs années en infiltrant le fonctionnement institutionnel de l'Etat (Comité Central, Congrès National, gouvernement), la gestion administrative quotidienne (préfets, bourgmestres, comité communaux) ou lors des crises ponctuelles d'ordre politique (élections truquées), etc.

Concluons cette section II en réaffirmant combien nombreuses sont des personnes ou des familles^{17[30]} qui, par impuissance et désespoir, ont cédé aux harcèlements multiformes des gourous et des adeptes intouchables du Réseau zéro. Tombèrent dans ses filets de plus en plus de jeunes cadres très compétents et crédibles. Tous les secteurs étaient sollicités. Et toutes les régions. Se savoir connus de tel grand personnage du Réseau Zéro leur donnant des ailes, ces cadres se pressaient de répondre positivement à une sollicitation pour tel « petit service ». C'est ainsi que bon nombre d'entre eux se sont retrouvés membres, voire fondateurs de structures mortifères comme les *Interahamwe* De toutes les façons, pouvaient-ils refuser ou reculer sans exposer dangereusement leur carrière ou leur vie ? Plus la crise devenait aiguë, plus on était jugé, en cas de réserve ou de refus d'obtempérer, comme complice (*'ibyitso'*) avec le FPR, avec les *Inyenzi*. La responsabilité personnelle de ces cadres demeure certes indéniable dans bien des cas.

Mais il faudra toujours se rappeler que, bien avant la guerre, *l'Ordre zédiste* avait jeté sur tout le pays, sur toutes les institutions, une chape de plomb très lourde sous laquelle plus d'un a ployé. Aussi le principal tueur de la démocratie et de la République est-il assurément le Réseau zéro.

^{17[30]} Par suite de harcèlements de ce genre ou par des approches plus vicieuses, que de foyers détruits, que de zizanie semée dans les familles pour des raisons patrimoniales ou politiques ourdies par le Réseau zéro !

III

LE RESEAU ZERO A LA CONQUETE DU POUVOIR POLITIQUE

3.1. P. ZIGIRANYIRAZO, PROCUREUR ET JUGE DANS L'AFFAIRE LIZINDE.

« Monsieur le Président, je ne dirai rien tant que vous n'aurez pas convoqué ici Habyarimana et son beau-frère Protais Zigiranyirazo, car c'est à cause de leurs manœuvres que je me trouve devant ce Tribunal ».

Ainsi le Major Théoneste Lizinde commença-t-il sa comparution devant la Cour de Sûreté de l'Etat, à Ruhengeri, en 1981. Des deux mains menottées par devant, il avait agrippé le micro pour faire sa déclaration. Il fallut le bousculer manu militari pour le faire lâcher prise, interrompre l'identification du prévenu et l'évacuer sans ménagement. Comme ce prisonnier spécial était aussi redouté que détesté par beaucoup, le public agglutiné autour du Tribunal de Première Instance de Ruhengeri a pris sa déclaration pour une fanfaronnade provocatrice à l'égard du Chef de l'Etat. La suite montrera à l'observateur combien, sur le terrain, Protais Zigiranyirazo et, à partir de Kigali, le Président Habyarimana avaient, en effet, la haute main sur le déroulement et l'issue du procès. Sans me prononcer ici sur le fond de l'affaire Lizinde et Kanyarengwe, deux phénomènes m'ont interpellé au cours de ce procès à huis clos auquel j'avais été appelé à assister : la manipulation des exécutants instrumentalisés et l'ingérence de P. Zigiranyirazo dans le déroulement des procès.

3.1.1. La politique dans le procès

D'après les déclarations des prévenus, il parut clair que le Major Lizinde avait mis au point une stratégie rigide consistant à confier telle mission à un acteur de son groupe sans que celui-ci en maîtrisât le lien avec telle autre mission confiée à tel autre intervenant tout aussi laissé dans l'ignorance que le premier. Lizinde semblait tirer seul toutes les ficelles. De la même manière, il avait d'ailleurs ordonné à tous les co-détenus, à travers un réseau de communication savamment codé, de plaider non coupables et de lui laisser le soin de tout expliquer. Presque tous se laissèrent prendre à ce piège. Y compris un Donat Murego, Conseiller du Président pour les Affaires Administratives et Politiques, à l'époque réputé connaisseur du droit et débateur redoutable.

Cette stratégie de manipulation et d'instrumentalisation diaboliques de ses compagnons orchestrée par Lizinde fit école par la suite parmi ses tombeurs, adeptes du Réseau zéro. On sera encore à l'œuvre lors des massacres préliminaires au génocide et au cours des manœuvres politiques de gestion de la guerre et des négociations d'Arusha. Des acteurs de seconde main étaient lancés dans l'arène pendant que quelques initiés, tapis dans l'ombre, tiraient les ficelles en vue d'atteindre des objectifs inavoués. Il convient d'avoir

toujours à l'esprit le pouvoir de contrainte que cette stratégie exerçait sur des acteurs, je le redis, « *sous influence* ».

Protais Zigiranyirazo et Joseph Habiyaambere, successeur de Lizinde à la direction du Service Central de Renseignement se sont énergiquement appliqués à charger certains prévenus contre lesquels ne pesait aucune présomption sérieuse autre que des rumeurs. En particulier des hommes d'affaires du Sud, accusés d'avoir fait creuser des fosses à des fins criminelles. Remarquons en passant que ce genre d'accusation de fosses creusées à des fins criminelles - véritable psychose parmi les Rwandais comme les crimes sadiques parfois imaginaires -, a proliféré aussi pour justifier agressions, interpellations voire éliminations de nombreux citoyens dans les années 1959-1963, 1972-1973 et, davantage encore, dans les sombres années 1990-1996. Le tandem Zigiranyirazo/Habiyaambere pourvoyait l'instruction d'éléments à charge, décrétés comme des dogmes que le Juge n'aurait plus qu'à reprendre dans sa sentence. Et avant le jugement, l'opinion publique devait, selon ce duo autoritaire, s'imprégner de ces dogmes.

C'est que cette démarche correspondait à une préoccupation d'ordre politique. En effet, ce procès pouvait provoquer des ressentiments convergents contre le régime du Président Habyarimana. D'une part, le Sud, non encore remis de la mort suspecte, après le Coup d'Etat du 5 juillet 1973, du Président Grégoire Kayibanda et de nombreux politiciens exterminés en prison, pouvait s'émouvoir de ce qu'on revînt frapper cette fois-ci ses hommes d'affaires. D'autre part, le Nord voyait « ces gens du Bushiru » s'en prendre aux gens issus des régions naturelles historiques et puissantes à savoir : Alexis Kanyarengwe du Bukonya (Ruhengeri), le Major Jacques Maniraguha du Buhoma (Ruhengeri), le Major Lizinde et le Commandant Biseruka du Bugoyi (Gisenyi). Les ressortissants de ces dernières régions (auxquelles il sied d'ajouter le Mulera) ont toujours tenu ceux de la région naturelle du Bushiru (dont sont originaires le Président Habyarimana et autres Zigiranyirazo) pour des rustres, juste bons à vendre dans ces régions voisines, leur force de travail agricole contre quelques grains de maïs. Il fallait donc prévenir ces ressentiments en diffusant largement les allégations de l'accusation contre ces personnalités bien enracinées dans leurs terroirs respectifs. Sans doute était-ce à cette fin que l'on m'avait enjoint d'aller couvrir personnellement l'événement. On était certain que ce serait techniquement bien fait, ayant fait mes preuves en rapportant, depuis plus de cinq ans déjà, les travaux du Conseil du Gouvernement et du Comité Central du MRND. De plus, originaire du Kingogo (autre région historique de Gisenyi), je joindrais ma parole à celle de l'accusateur principal, Joseph Habiyaambere, originaire du Kanage (quatrième région naturelle de Gisenyi, mais marginale). On aurait eu donc derrière le Bushiru (région du Président), le Kingogo et le Kanage contre le Bugoyi (région de Lizinde). L'affaire n'en aurait paru que plus crédible, plus légitime. Au nom d'une vision unitariste de son Histoire, plusieurs études sur le Rwanda se privent d'analyses fines en négligeant ce microcosme anthropologique. Les régions naturelles ont toujours constitué, en effet, des espaces culturels et économiques qui ont façonné profondément des sensibilités identitaires, des solidarités et des clivages politiques bien plus que ne le feront territoires, préfectures, communes, et même la distinction fluide '*Kiga/Nduga*', abusivement matérialisée en Nord/Sud.

3.1.2. L'acharnement contre les innocents.

Quoi qu'il en fût, en me communiquant l'ordre du Président d'aller à Ruhengeri, le Major Elie Sagatwa ne m'avait fait part d'aucune instruction particulière. Or rapporter une séance du tribunal obéit à des critères différents de ceux qui pouvaient inspirer le tandem Zigiranyirazo/Habiyambere. Parmi ces critères, l'honnêteté - pour ne pas dire l'objectivité -, la sérénité et la réserve, car étaient en jeu d'une part, la dignité et la vie des prévenus et, de l'autre, la crédibilité du gouvernement. Dans cet esprit, je devais garantir la qualité professionnelle des reportages. A cette fin, je m'étais adjoind un journaliste de Radio Rwanda, Anastase Nzabilinda, unanimement respecté par ses collègues pour sa compétence, sa sérénité et sa prudence. Protais Zigiranyirazo se déchaîna littéralement contre la présence de Nzabilinda. Il m'enjoignit de le renvoyer à Kigali. Pourquoi ? Parce que, selon le préfet, il était '*munyanduga*' (originaire du Sud) et sans doute (sic !) tutsi. Nzabilinda était, en effet, originaire de Gitarama. Mais son dossier administratif affichait qu'il était hutu, bien que, comme beaucoup d'autres hutu – y compris Zigiranyirazo lui-même d'ailleurs - il fût '*tutsiforme*'. A mon insu, on avait dépêché, pour le remplacer, un autre journaliste plutôt, sous tous rapports, quelconque. J'ai refusé le départ d'Anastase Nzabilinda, ordonné à l'intrus de regagner Kigali sous peine de sanctions. Nzabilinda m'exprima son appréhension de se trouver au milieu de cette querelle et souhaita s'en aller. Je le rassurai que nous travaillerions ensemble et que j'assumerais seul la responsabilité politique de ses reportages. Mais ne voilà-t-il pas que P. Zigiranyirazo s'avisait de contrôler les textes que nous préparions en nous dictant des phrases, des noms de prévenus déjà, selon lui, indubitablement coupables ! Nous avions préféré, quant à nous, utiliser systématiquement le conditionnel pour rapporter l'acte d'accusation : « un tel **aurait** fait ceci ou cela ». Cette formulation mit en émoi Protais Zigiranyirazo secondé par Joseph Habiyambere. En plus de sous-entendre qu'il traduisait le point de vue du Président de la République, P. Zigiranyirazo alléguait que, Préfet de Ruhengeri, il était responsable de la sécurité de la population et qu'il devait s'assurer qu'aucune parole ne vînt troubler l'ordre public. Pour mettre en exergue cette notion d'ordre public et exercer sur moi, de surcroît, une pression psychologique supplémentaire, il s'était assuré la présence de mon beau-frère, le Major Charles Uwihoreye, alors Commandant de l'Ecole Nationale de Gendarmerie. Je tins bon cependant et rétorquai que notre reportage dépassait les frontières de sa juridiction et que j'en assumais la responsabilité nationale. Néanmoins, je jouai la transparence, laissant le Préfet lire par-dessus l'épaule les textes que Nzabilinda et moi-même préparions. Je devenais manifestement un élément gênant. On décida donc que je n'assisterais pas à la comparution de Théoneste Lizinde et de Donat Murego. On tint secrète la date décisive de cette séance. Le jour venu, on me fit savoir que le Président de la République voulait me voir en audience à Kigali à la première heure. De la sorte, on espérait, enfin de journée, contraindre sinon remplacer le journaliste pour le reportage de cette séance nodale. Flairant un coup monté, j'enjoignis à mon collaborateur, avant mon départ pour Kigali, de s'en tenir à la ligne rédactionnelle convenue, de ne pas envoyer son papier avant mon retour et, si je ne revenais pas, de s'en remettre uniquement à l'arbitrage du Directeur de la Radio.

Le Président de la République me reçut en fin de matinée. Il me reprocha abruptement trois choses : avoir donné le micro au Major Lizinde pour qu'il fît « son numéro » ; avoir

refusé de collaborer avec la Cour de Sûreté de l'Etat et le préfet ; avoir fait diffuser des informations contraires aux conclusions des enquêtes, semant ainsi la confusion dans la population. Il avait repris presque mot pour mot ce que P. Zigiranyirazo et J. Habiyaambere m'avaient reproché à Ruhengeri. Ces accusations, à peu de choses près, rejoignaient, tout au moins dans l'esprit, la qualification d'atteinte à la sûreté de l'Etat telle que définie par le code pénal rwandais. Surmontant cette menace, j'ai expliqué au Chef de l'Etat l'intérêt pour lui-même, pour son gouvernement et pour la population de respecter la procédure : le Ministère public soumet à l'examen de la Cour des présomptions ; le prévenu est réputé innocent. D'où l'usage du conditionnel, forme qui deviendrait affirmative selon la sentence. S'imaginait-il ce qui se passerait si d'aventure la Cour de Sûreté de l'Etat déclarait innocentes les personnes dont nous aurions annoncé sans autres précautions qu'elles étaient coupables ! Pour finir, j'ai prié le Président de me préciser s'il souhaitait que je retourne à Ruhengeri et que je continue de travailler de cette façon là. Une manière de question de confiance. A son accord, je lui ai demandé de faire cesser la pression, l'ingérence et les menaces à peine voilées que le Préfet et le Directeur du Service Central de Renseignement exerçaient sur le journaliste Nzabilinda et sur moi-même. Après l'audience, j'ai regagné Ruhengeri très vite. A mon arrivée, Lizinde avait fini sa plaidoirie et Murego terminait la sienne. P. Zigiranyirazo et J. Habiyaambere avaient sans doute, dans l'entre-temps, reçu des instructions du Président, car ils cessèrent leur harcèlement. Après tout, ils avaient obtenu l'essentiel : Lizinde et quelques autres grosses têtes tomberont. Cependant, de nombreuses personnes seront relaxées, notamment les commerçants du Sud dont on avait sommé la presse de dire pis que pendre.

3.2. APPARITION DU RESEAU ZERO QUI «RECUPERE» LE RENSEIGNEMENT

Zigiranyirazo, entreprit d'occuper le terrain que Lizinde venait de laisser vacant après son éviction fin novembre 1981. Il a déjà commencé à former le noyau d'un réseau important à son service. Ce faisant, il se ménagea progressivement, par des personnes sûres et fidélisées, des Hutu mais de préférence des Bakiga du Bushiru, de Gisenyi en général et de Ruhengeri et Byumba, le contrôle des positions juteuses dans le secteur public comme dans le secteur privé. Le prétexte est de soutenir le régime conduit par son beau-frère, le Général Juvénal Habyarimana. La réalité, c'est que ces vassaux constituaient des relais des décisions de ce commanditaire occulte. Ces personnes étaient les obligés, à l'instar d'une clientèle, de leur seul « bienfaiteur », sans aucun lien entre elles, afin, à la Lizinde, de parer à une éventuelle solidarité horizontale non contrôlée. Ce réseau, je l'ai appelée, dans ma lettre ouverte, **zéro** par prétériorité mais pensant au 'Z' de Zigiranyirazo. Bien qu'au premier stade, ce fût un conglomérat dépourvu de pensée structurée, on verra que, surgiront, comme un logo, une ligne de conduite, une méthode et un esprit constants. C'est pourquoi, à ce niveau, je parle de **l'Ordre zédiste**, nonobstant le fait que nous n'ayons pas affaire à quelque chose de structuré comme le serait l'idéologie d'un parti politique. Ce flou accroît l'efficacité de cette **nébuleuse politico-mafieuse** activée par des gourous, les acteurs n'ayant pas d'attributions selon un organigramme préalable, mais recevant des missions selon l'importance et la nature de l'enjeu.

Nous avons vu P. Zigiranyirazo faire ses armes dans le secteur de l'éducation, puis investir d'autres secteurs de la vie nationale. Nous allons l'observer qui poursuit son œuvre d'infiltration jusqu'au sommet de l'Etat.

Après l'affaire Lizinde précisément, la Justice aura du mal à se défaire de l'emprise du Réseau zéro, aussi bien dans l'organisation institutionnelle que dans son exercice quotidien. Mais avant d'aborder cet aspect, voyons la manière dont *l'Ordre zédiste* s'assurera l'emprise sur un important outil de pouvoir : le Service Central de Renseignement (SCR).

Rappelons que le SCR avait un droit de regard sur toute nomination aux fonctions de cadre dans le secteur public ainsi qu'aux postes politiques. Si le SCR voulait torpiller l'action d'un Ministre ou d'un Directeur d'Etablissement public, il donnait systématiquement un avis défavorable aux candidats de valeur qu'il se proposait de recruter et un avis favorable aux rebus, surtout s'ils sont hutu du Nord. Pendant ce temps, le SCR n'arrêtait pas d'amonceler les rapports soulignant que ce responsable négligeait ses services. J'ai subi ce genre de manoeuvres du temps de Th. Lizinde, comme sous Joseph Habiyambere ou Augustin Nduwayezu. Ce qui n'empêcha pas le même SCR de m'accuser de ne recruter à l'ORINFOR que des incompetents^{18[31]}. Le secteur privé n'échappait pas non plus au SCR puisqu'il agissait par le truchement de la Direction Générale de l'Emploi dont l'autorisation était requise pour tout recrutement de cadres dans l'entreprise privée. Le poste stratégique de Directeur Général de l'Emploi au Ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi fut longtemps occupé par Noël Mbonabaryi, parrain du Président que remplacera le même Joseph Habiyambere. Le SCR donnait à celui qui le contrôlait un pouvoir considérable. Le Major Lizinde en avait fait un instrument de répression redoutable. De peur qu'un autre larron ne cherchât comme ce dernier à en tirer profit, on ramena le SCR dans le giron restreint du Réseau zéro. L'éviction de Lizinde permit de reprendre en mains ce service en installant à sa tête Joseph Habiyambere, son ancien adjoint. Homme sans envergure mais très ambitieux, J. Habiyambere n'était qu'un faire-valoir : l'appareil du renseignement était en fait aux mains des gourous du Réseau zéro, en l'occurrence P. Zigiranyirazo et E. Sagatwa.

Mais la soif de pouvoir brûlait intensément les nouveaux protagonistes. Ils ne mirent pas du temps à en être grisés au grand dam de la paix et de la démocratie. On se mourait de peur en République. On murmurait qu'avec Lizinde certes subversif, tyrannique mais intelligent, on savait au moins à quelle sauce on serait mangé. Tandis qu'on ne savait pas où J. Habiyambere, féal de Zigiranyirazo conduirait la République. Je profitai d'une charge maladroite du SCR contre la liberté des journalistes de l'ORINFOR pour informer le Président de l'inquiétude que suscitaient dans l'opinion les dérives du SCR sous Joseph Habiyambere. Dans ma lettre où il était question de « censure politique » de la presse publique, j'alertai le Président sur le fait que le SCR « *prêt[ait] une oreille trop complaisante aux milieux diffus qui cherch[aient] à 'arraisonner' la presse...* »^{19[32]}. Je dénonçai « *plusieurs avis regrettables* » que le SCR lui donnait sans concertation avec

^{18[31]} Simbikangwa Pascal (Cpt), *À propos de votre lettre ouverte adressée au Président du MRND*, pamphlet, Kigali, s.d. (septembre 1990 ?), 11 p (A4+). ; Kanyamibwa Faustin, (Directeur p.o. Joseph Habiyambere), *Lettre confidentielle n° 804/ à Son Excellence Monsieur le Président de la République. Désordre à l'ORINFOR*, du 9 avril 1983.

d'autres services. Et de conclure : « *Si les nombreuses plaintes que l'on entend sont tout aussi justifiées, l'on n'est pas loin de clamer que nous tombons de Charybde en Scylla... du fait qu'un obscurantisme peu poreux aux aspirations démocratiques et aux forces [de] progrès ne tarderait pas à venir à bout de la résistance que la Deuxième République avait opposée à la tyrannie répressive dont hier ce service était champion [soi-disant] au nom de l'intérêt public...* »^{20[33]}. En clair : hier, la répression et la tyrannie de Lizinde s'étaient retournées contre lui ; à force de garrotter la démocratie et le progrès, l'obscurantisme des « *forces diffuses* » - que j'appellerai dix ans plus tard *Le Réseau zéro* - détruira la Deuxième République. Par divers indices, je savais en effet que, depuis le départ de Lizinde, Joseph Habiyambere était sous la coupe de Protais Zigiranyirazo. Un exemple ? Les termes et le thème de la note du Directeur du CSR au Président de la République, je les avais déjà entendus de la bouche même de P. Zigiranyirazo quand il se croyait devoir me « prodiguer des conseils fraternels^{21[34]} » pour que je modère la liberté exagérée (sic !) des journalistes de l'ORINFOR.

Si P. Zigiranyirazo et E. Sagatwa avaient la haute main sur le SCR, ils ne pouvaient normalement le faire qu'à l'ombre du Président. Depuis novembre 1965, en effet, c'est le Général Habyarimana qui contrôle le renseignement civil et militaire. Nommé Ministre de la Garde Nationale et de la Police, il garde, à sa requête, le Commandement de l'Armée. « *Oui, je l'ai demandé et il [le Président Kayibanda] n'a pas dit non. Il m'a donné la Garde Nationale, la Police et la Sûreté ; la Sûreté qui était [au Ministère de] l'Intérieur et l'Immigration, il l'a mise dans [mes] attributions* »^{22[35]}. On ne pouvait donc pas concevoir que ce bras long du pouvoir échappât de manière visible à son autorité directe. D'autant que c'est au S.C.R. qu'était commise la garde de la ligne de démarcation entre l'orthodoxie et la déviance vis-à-vis du régime. Nous verrons plus loin comment, progressivement, le Réseau zéro - en l'occurrence P. Zigiranyirazo et E. Sagatwa - dépouillera le Chef de l'Etat du contrôle effectif de cet outil majeur du pouvoir.

^{19[32]} Mfizi C., *Lettre au Président de la République* n° 852/12.01.01.2 du 6 mai 1982, 6 pages. Voir en outre : Kanyamibwa Faustin (Directeur p.o. Joseph Habiyambere), *Lettre confidentielle n° 804/*, doc. cit ainsi que Mfizi C., *Note confidentielle n° 0832/12.01.01.2 du 25 mai 1983* à Son Excellence Monsieur Edouard Karemera, Ministre à la Présidence réagissant à la lettre du SCR.

^{20[33]} Mfizi C., *Lettre au Président de la République* n° 852/12.01.01.2 du 6 mai 1982, 6 pages, id.

^{21[34]} Protais Zigiranyirazo aimait à mettre en avant notre appartenance commune au clan des Abagesera. Selon lui, nous étions, de ce fait, des frères faits pour nous entendre. Or, dans le Rwanda contemporain, nous le savions tous les deux, l'appartenance à un même clan n'impliquait plus une solidarité automatique comme dans le Rwanda précolonial et monarchique. L'évocation de cette origine mythique partagée servait au contraire, de sa part, à brouiller les pistes et à émusser ma vigilance, comme prélude à un coup fourré.

^{22[35]} Mfizi C., *Entretiens avec le Président Habyarimana*, Gasiza, le 3 décembre 1988, enregistrement et script inédits, 99 pages (A4+)

3.3. LE RESEAU ZERO RONGE LE FONCTIONNEMENT DE L'ETAT.

Négligeons les méandres juridiques des institutions de la Deuxième République : des juristes et politologues patentés ont, à souhait, discuté certains articles de la Constitution, s'agissant notamment du MRND parti unique, de la dépendance de la Magistrature, de la confusion des pouvoirs, de l'équilibre régional et ethnique, etc. Pragmatique, contentons-nous de donner plutôt quelques exemples précis, illustrant comment, entre 1980 et 1992, le Réseau zéro perturbait gravement le fonctionnement de la vie politique du Rwanda. Ce faisant, nous démontrerons que, par cette pratique politique viciée, **les gourous de cette officine mafieuse ont créé les conditions structurelles des violences extrêmes survenues à partir de 1990.**

3.3.1. Les instances dirigeantes du MRND.

Depuis la création du MRND en 1975, les membres du Comité pour la Paix et l'Unité Nationale ont été ravalés en un ordre protocolaire de Camarades du 5 Juillet^{23[36]}. La Présidence du MRND et le Comité Central étaient censés brasser les affaires politiques. On les croit à l'origine des grandes orientations débattues à d'autres instances. On les imagine concluant les débats et concevant le dispositif d'exécution. Or, non ! Au Comité pour la Paix et l'Unité Nationale s'est substitué, en effet, un noyau informel, sorte de Cellule suprême de sécurité, composée, entre autres, des Chefs d'Etat Major Adjoints, les colonels Laurent Serubuga (Armée), Pierre Célestin Rwagafilita (Gendarmerie)^{24[37]}, Bonaventure Buregeya, Secrétaire Général à la Présidence le Chef du Renseignement militaire, l'officier responsable de la sécurité de la capitale, etc. Cette Cellule était conduite par le Président Habyarimana qui en assurait la liaison avec les institutions officielles. Il la consultait sur les questions appelant d'importantes décisions. Ainsi par exemple, le Président l'a-t-il réunie, à l'Etat Major, la veille de la première visite officielle au Rwanda de Mwalimu Julius K. Nyerere, Président de Tanzanie, sous la Deuxième République. C'est par hasard que j'ai constaté la chose. Radio Rwanda avait diffusé un éditorial sur la politique de rigueur pratiquée par Nyerere. Implicitement, l'auditeur ne pouvait pas ne pas comparer avec le comportement des hommes politiques rwandais. Ceux-ci firent pression sur le Colonel Buregeya qui me convoqua à l'Etat Major où ce beau monde se trouvait. A mon arrivée, je fus engueulé vertement, en particulier par les Colonels Serubuga et Rwagafilita. Ils m'accusaient d'avoir, par cet éditorial, discrédité les politiciens rwandais. Ils exigeaient que ce texte ne passât plus sur les antennes de Radio Rwanda. J'alléguais que ce texte était entièrement conforme à la politique du MRND qui prônait que « les intérêts particuliers fussent subordonnés à ceux de la collectivité nationale » (je cite de mémoire). Et d'ailleurs, ajoutai-je, que pensera de cette censure la suite du Président Nyerere ? Nos « amis » burundais n'en profiteraient-ils pas pour semer la zizanie ? Je démontrerais que poursuivre la diffusion de l'éditorial honni nous discréditerait moins les politiciens rwandais que sa suppression. Voyant le Président

^{23[36]} Mfizi C., *Entretiens à Gasiza*, doc. cit. , p 72.

^{24[37]} On lit parfois que le Colonel P. C. Rwagafilita est un membre de la famille du Président Habyarimana. Il n'en est rien du tout. Malgré ses manières et son allure de montagnard 'kiga', Rwagafilita est né à Kabarondo, région naturelle du Buganza (Est), berceau de la finesse rwandaise. Sa femme, à la démarche plus feutrée, est originaire de la région de Gisenyi. Elle n'est pas non plus membre de la famille du Président. Voyez à quelles énormités peut conduire la globalisation passionnelle !

de la République entrer à l'Etat Major au volant de sa voiture, je proposais que nous lui soumettions la question. Tous eurent le temps de me fusiller du regard m'intimant l'ordre de n'en rien faire. Ils se mirent en rang serré, le doigt sur la couture de leurs pantalons pour un salut militaire. Ils entrèrent derrière le Président. J'eus le temps de glisser un mot au Colonel Buregeya lui demandant ce que je devais faire. Il me dit : « *Bihorere, sha...* [Laisse-les, dis..]. *Continue la diffusion de l'éditorial* ». Le Colonel Buregeya n'avait cependant rien dit au cours de la discussion, ni pour me défendre, ni pour les appuyer. Il devait penser comme moi que Président, à l'époque, trouvait cet éditorial pertinent. . Il ne partageait pas le point de vue de ses collègues mais il semblait redouter leur force.

C'est cette Cellule qui inspirait les grands sujets à (ne pas) « débattre ». En sorte que, dans les institutions officielles, constitutionnelles, le débat était déjà miné. Si le Président Habyarimana, qui avait en fait concentré tous les pouvoirs entre ses mains, était habile à patiemment vous laisser croire que vous débattiez, quitte à souffler la décision au cours de synthèses régulières, il avait à ses côtés, au Comité Central, des hommes aussi revêches que Serubuga et Rwagafilita pour vous culpabiliser, en cas d'avis contraire, de n'être pas avec le Président, voire d'être contre lui. Ils veillaient cependant à se concilier le Colonel Nsekaliye qui, au Comité Central comme au Conseil du Gouvernement, soufflait le chaud et le froid, selon ses propres intérêts. Cette cellule occulte avait été progressivement infiltrée par Protais Zigiranyirazo via le Colonel Serubuga. Les deux hommes étaient en liaison quasi permanente. J'en avais comme indice l'argument massue que Serubuga assénait souvent sur la table, en dernier recours : « *Monsieur le Président, les Préfets qui sont quand même proches de la population disent que...* ». Et il vous sortaient les phrases de 'Z' que l'on pouvait avoir notées par ailleurs. La collusion Zigiranyirazo-Serubuga opéra efficacement jusqu'à ce que vînt imposer sa légitimité de parler au nom des Préfets, Thomas Habanabakize, Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal et membre du Comité Central du MRND. Ce jeune Ministre coulait son courage politique et son indépendance d'esprit dans un humour dévastateur. On ne peut pas vraiment dire cependant que ce Ministre de Gitarama – qui assumait ces origines sans en éprouver le moindre complexe - organisa la résistance à cette Cellule occulte. Mais il contribua à en atténuer l'automatisme en débattant au Comité Central et au Gouvernement ses positions autrefois taboues. C'est sans doute pour cela que P. Zigiranyirazo changea le fusil d'épaule en s'appuyant sur sa propre famille^{25[38]}, mais surtout sur un réseau qu'il a eu le temps d'étendre.

3.3.2. P. Zigiranyirazo « travaille » les Congrès Nationaux du MRND.

J'ai été témoin des pressions de P. Zigiranyirazo et de son réseau davantage encore lors des Congrès nationaux du MRND. C'est de cette instance que la Présidence du MRND et le Comité Central étaient censés tenir la légitimité des injonctions qu'ils donnaient au Gouvernement et à d'autres niveaux d'exécution. Sans doute cette sorte d'assemblée générale était-elle composée de peu d'élus. Mais bien que souvent nommés et étroitement contrôlés par les Préfets, il arrivait aux délégués, par un effet de masse et happés par les intérêts de leurs régions respectives, d'échapper à ce carcan lors de l'élaboration des

^{25[38]} J'évite autant que possible le concept d' 'Akazu' dont je démontrerai, dans la conclusion, le caractère inopérant quand on l'applique au Président Habyarimana.

projets de résolutions, du moins au niveau des Commissions. Ce que voyant, Zigiranyirazo circulait d'un préfet à l'autre, d'un Ministre techniquement concerné à l'autre, un projet de texte à la main, pour imposer la formule du Réseau zéro. Quiconque s'en écartait publiquement – tel Pierre Claver Mutemberezi, Ministre le plus impopulaire de l'Education Nationale, critiquant l'équilibre ethnique et régional dans un effort désespéré de masquer ses propres insuffisances ou tel préfet dont la délégation ne se ralliait pas - ne tardait pas à se voir sanctionné.

3.3.3. Les Préfets 'zédistes'.

Parce que, comme nous le disions plus haut, Zigiranyirazo avait mis la main sur le Service Central de Renseignement, il pesait sur la nomination de préfets qui lui étaient acquis et dont plusieurs étaient d'ailleurs d'anciens agents du S.C.R. ou tout au moins ses indicateurs. Les plus irréductibles à la fin des années 1980 sont : F. Kagimbangabo (Cyangugu), L. Bucyibaruta (Kibungo), E. Bagambiki (Kigali rural), S. Baliyanga (Kibuye). En ajoutant à cette liste de préfets 'zédistes' l'un ou l'autre collègue qui ne voulait pas d'ennuis (Gitarama, Gikongoro), on voit que plus de la moitié de la réunion des Préfets était acquise à « Z ». Ce qui mettait souvent dans l'embarras les Ministres de l'Intérieur. Sans compter les nombreux échanges avec le Ministre Thomas Habanabakize, j'ai été témoin de ce genre de tensions lorsque, sur instigation de 'Z', j'étais « convoqué » à la réunion des préfets pour expliquer la politique de l'information de l'ORINFOR. Si le Ministre de l'Intérieur avait un pouvoir de proposition dans la nomination des Bourgmestres, les Préfets étant entendus, il n'était pas rare que la Présidence, sur foi du SCR, nommât le candidat acheminé par le Préfet du ressort, sur instigation de 'Z'. Ainsi l'influence de celui-ci descendait-elle jusqu'au niveau des communes.

3.3.4. L''indirect rule' du Réseau zéro dans les Communes.

« *La Commune est la cellule de base du Développement* ». Politologues et économistes se sont exprimés pour ou contre cette orientation politique. Sans entrer dans ce débat parfois partisan sur le « ruralisme » de la Deuxième République, contentons-nous de relever que cette orientation est un des axes qui, au niveau idéologique, se voulait le prolongement de la lutte du Président Kayibanda pour la « promotion sociale de la masse ». Le Président Habyarimana recherchait sa légitimité en reprenant les thèmes qui avaient permis à la Première d'exister politiquement. Cependant, au nom de l'efficacité, il décréta la fin de la politique en imputant à celle-ci les troubles qui avaient entaché la fin du régime renversé. Au nom de l'efficacité, le nouveau régime en vint à retirer la confiance au Peuple ! Certes celui-ci gardera le droit d'élire les Conseillers communaux. Et juste après le Coup d'Etat de 1973, le Conseil communal sera la seule instance élue - à mains levée -, tandis que le Bourgmestre sera nommé par le Président de la République. Non content de cette restriction, le nouveau régime fait encadrer le Conseil communal par un essaim de techniciens nommés par le pouvoir central au sein de la Commission Technique. Ce sont souvent des hauts cadres des administrations publique ou parapublique originaires de la région, parmi lesquels on insère quelques hommes ou femmes de la société civile. Ces personnalités sont les yeux du pouvoir central dans la Commune. De leur prestige, ils en

imposent aux braves conseillers communaux qui sont là pour la galerie, sommés de décider ce que le pouvoir leur demandera de décider.

Rien ne pouvait se faire dans la Commune sans que le Bourgmestre s'assurât l'aval de l'un ou l'autre membre de la Commission Technique. Les Bourgmestres les plus avisés passaient par ces hauts cadres pour obtenir des administrations diverses le financement de leurs projets. Si ces faveurs étaient accordées, ces fonctionnaires voyaient se renforcer à la fois leur influence dans leur commune d'origine - avec quelques retombées sous forme de « petits services » - et leur lien vassalique avec le Réseau zéro. Celui-ci, à son tour, pouvait d'autant mieux faire passer les directives qu'il voulait voir exécutées par la base du MRND. D'avoir pensé que le Conseil communal avait quelque légitimité coûta cher à Emmanuel Ruzindana, préfet de Butare : il avait osé exprimer publiquement au Chef de l'Etat la décision du conseil communal de Huye. Celui-ci, par vote, avait demandé à plusieurs reprises la suppression de cette commune, car elle n'avait pas assez de ressources pour réaliser sa mission de « cellule de base du développement ». L'honnête fonctionnaire fut immédiatement démis de ses fonctions.

Le développement de plus en plus conséquent des communications routières et téléphoniques ayant facilité les contacts entre les communes et la capitale, beaucoup de bourgmestres auront dû assurément requérir des avis et recevoir des injonctions de ces personnalités lors des crises multiples pendant la guerre et le génocide de 1994. Pour illustrer l'emprise de cet *'indirect rule'* du Réseau zéro sur la commune, rappelons la mauvaise gestion des massacres des Tutsi qui se sont abattus sur la commune Kibilira en 1990 tout au début de la guerre. Alerté par le Centre Régional d'Information de Gisenyi, j'ai informé à mon tour Siméon Nteziryayo, Ministre à la Présidence, en présence du Conseiller technique helvético-canadien à la Présidence, que la commune Kibilira était à feu et à sang. A cette occasion, j'ai même lancé une boutade provocatrice : « *Mais comme il s'agit de Kibilira*^{26[39]} », leur dis-je, mi-figue, mi-raisin, « *vous verrez : personne ne lèvera son petit doigt* ». Je ne croyais pas si bien dire ! Je revins à la charge le lendemain. Aucun changement sur le terrain. Le surlendemain, je décidai de téléphoner moi-même le Bourgmestre pour en avoir le cœur net, afin que mes services puissent informer la population en connaissance de cause. Le Bourgmestre de Kibilira, Jean-Baptiste Nteziryayo, m'a fait clairement comprendre, la gorge serrée, que, dès le premier jour des troubles provoqués par des groupes allochtones, il avait saisi toutes les autorités compétentes et était resté en contact permanent avec des personnalités sa Commission Technique^{27[40]}. L'intervention de l'une de ces personnalités en vue d'arrêter les

^{26[39]} La rivière Kibilira qui a donné son nom à cette commune dont je suis originaire était, selon la tradition orale, frappée par un fâcheux interdit royal. Parce que le sang du Mwami Ndahiro Cyamatatare tué au Mont Kibya – surnommé depuis *'Rubi rw'inyundo'* càd. la Vilenie du royaume) se serait mêlé à l'eau de cette rivière, certains bami/rois ne pouvaient la traverser. Il faut croire que cet anathème a été scrupuleusement respecté, puisque aucun Président avant Paul Kagame en 2004 n'y avait effectué de visite officielle. C'était une commune négligée en matière de développement.

^{27[40]} Voici les plus zélés parmi les membres de la Commission Technique et qui conseillaient souvent le Bourgmestre Nteziryayo :

1). **Pierre Tegera**, Docteur en Agronomie, très compétent Directeur du Programme National Agricole de la Pomme de Terre (PNAP) à Ruhengeri, branche de l'Institut des Sciences Agronomiques du Rwanda (ISAR). Ne jurant que par J. Nzirorera et par 'Z', Tegera n'avait pas hésité, sous l'instigation de ce dernier, à soutenir la dislocation de l'ISAR que dirigeait pourtant son ami L. Gahamanyi. C'est que le Préfet voulait voir la branche PNAP érigée en établissement public et confiée à son féal Tegera en plus de la ferme des fameuses vaches canadiennes en commune Kinigi. Ceci

massacres de Kibilira aurait certainement été suivie d'effets. Ces personnalités ont bien pu soutenir ensemble ou séparément J.M.V. Sindibona qui remplaça J.B. Nteziryayo à la tête de la commune Kibilira et qui recruta un groupe de jeunes virulents qu'il lançait contre les militants de l'opposition^{28[41]}. Les mêmes personnalités s'activeront pour truquer l'élection partielle et porter Vincent Rwirahira aux fonctions de bourgmestre de Kibilira, alors qu'ils connaissaient ses exactions en Préfecture de Gitarama, des faits suite auxquels il venait d'être viré comme chef du renseignement. Le même Rwirahira supervisera les massacres des Tutsi à la maison communale et à la paroisse de Muhororo en 1994. Par contre, si ces personnalités ne se sont pas mobilisées pour faire arrêter les massacres alors qu'elles faisaient habituellement du zèle pour montrer à leur patrons zédistes qu'ils étaient incontournables dans Kibilira, c'est qu'ils savaient que leur initiative ne plairait pas, que massacrer des Tutsi était quelque part un haut fait. Pierre Tegera ne s'est-il pas vanté auprès de feu Vincent Murwanashyaka - témoin génocidé en avril 1990 grâce à la RTLM -, d'avoir fait massacrer les Bagogwe qui gardaient son troupeau de bovins dans GBK-Gishwati ?

Le Bourgmestre Nteziryayo n'avait cependant vu venir aucune action pour l'aider à rétablir l'ordre dans sa commune. Or ce jour-là, les circonstances inattendues me firent rencontrer le Président de la République. Ayant supervisé, au *Village Urugwiro*, une conférence qu'il venait d'accorder à la presse internationale avant de se rendre à Nairobi, j'ai traîné les pieds pour m'assurer que tout le monde eut quitté la salle. Et du pas de la porte, je lui ai demandé s'il était au courant des événements qui se déroulaient en commune Kibilira. Le Président me répondit qu'il était au courant. «*On m'a informé, dit-il, qu'il y avait quelques centaines de déplacés et une famille qui s'était collectivement suicidée*». Or, le Bourgmestre Nteziryayo m'avait informé qu'il y avait 4.000 déplacés et 250 morts. Parmi ces derniers se trouvait la famille de Munyambonwa,^{29[42]} tuée à Sholi, les criminels l'ayant brûlée vive dans sa maison avec de l'essence apportée en jerricans. Ayant communiqué la réalité des faits au Président, je ne lui ai pas dissimulé ma révolte : «*Je ne comprends pas, Monsieur le Président. Je ne comprends pas*» me suis-je écrié, avant de m'éclipser. Vers 16 h, le Ministre de l'Intérieur, Jean Marie Vianney Mugemana, m'informa par téléphone que, d'ordre du Président, il s'était rendu à Gisenyi dans la journée, qu'il avait suspendu le Bourgmestre de Kibilira et le sous-Préfet de

arrangeait les affaires du groupe de P. Zigiranyirazo engagé, comme nous l'avons vu, dans la culture de la pomme de terre sur les terres des Bagogwe.

2). **Marcel Munyangabe**, ancien Président de la Cour des Comptes, responsable de l'Association SOS Enfants. Virulent contre les Tutsi, il s'opposera au recrutement d'enfants tutsi à l'Institut Député Segatwa, Ecole Normale Primaire dont il était membre du Comité Directeur, chargé des Finances. Au cours de la même réunion, il nous avouera, proprio motu comme on se vante d'un exploit, qu'il avait refusé d'accueillir les enfants orphelins tutsi dans les structures de SOS Enfants ; il l'avait fait notamment vis-à-vis des neveux de Mgr Alfred Niyitegeka, Recteur du séminaire de Rutongo, pourtant membre actif de notre association A.D.E.C. L'ironie du sort voulut que les deux hommes se rencontrèrent dans la mort, le même jour, sur la même colline de Remera, le prélat tué, dit-on, par les *Interahamwe* et la Garde Présidentielle au Couvent des Jésuites et le laïc, massacré chez lui avec plusieurs des siens, selon d'autres sources, par le FPR.

^{28[41]} Le Colonel Charles Uwihoreye, Célestin Rugemana, moi-même et plusieurs autres membres du M.D.R. originaire de Kibilira avons échappé de justesse, moyennant quelques dégâts et blessés légers, à un lynchage mortel parfaitement couvert, sinon ourdi par le Bourgmestre Sindibona.

^{29[42]} Callipophore et Daphrose Munyambonwa étaient des tutsi maîtres d'école à Muhororo puis à Kabyiniro. Leur compétence professionnelle et leur pondération étaient unanimement saluées. Daphrose était encore active, tandis que Callipophore était depuis plusieurs années handicapé dépendant, suite à une chute accidentelle dans les ravins d'une mine d'étain jouxtant son domicile.

Ngororero. Interpellés, les deux boucs émissaires seront jetés en prison où, peu après, l'on trouvera le sous-préfet «suicidé» (sic !) dans sa cellule. Je n'ai pas eu connaissance d'aucune enquête visant à identifier les circonstances de sa mort. Le gouvernement a plutôt polarisé l'opinion sur la question sociale des déplacés. Il imposa comme une évidence la thèse de la responsabilité des deux fonctionnaires arrêtés qui n'auraient pas informé à temps les autorités supérieures. Or, feu le Major I. Nzabanita dit « *Dictionnaire* », improvisé agent de liaison auprès des services d'information avec l'Etat Major des FAR, me dira très clairement que le Colonel Serubuga avait reçu, régulièrement sur son bureau, dès le premier jour des massacres de Kibilira, les informations détaillées en provenance du renseignement militaire de Gisenyi. Donc il y a eu au moins un haut responsable de la sécurité publique, adjoint immédiat du Chef d'Etat Major, qui avait la bonne information. Comment se fait-il que le Président de la République ait reçu une information qui tendait à lui faire comprendre qu'il n'y avait pas lieu d'intervenir ? Si l'on sait que le Colonel Serubuga avait été un des animateurs des Comités du Salut en 1973, si l'on considère qu'il était membre influent du Réseau zéro, si l'on connaît son aversion notoire contre les tutsi, on comprend qu'il n'ait pas communiqué une information qui aurait contribué à en sauver quelques uns.

Dans le système politique et administratif qui prévalait depuis que le Réseau zéro était devenu tout-puissant au Rwanda, le fait que des personnalités visibles comme les « techniciens » prestigieux ci haut cités ainsi que des hauts responsables de la sécurité, quoique bien informés, ne soient pas intervenus pour arrêter les massacres interdisait à quelque subalterne que ce fût de prendre, en pareil cas, une initiative décisive. Et si le Bourgmestre de Kibilira avait été puni précisément parce qu'il m'avait donné une information qui m'avait permis de faire arrêter les massacres des Tutsi ! Et si le sous-préfet de Ngororero, ex agent du renseignement, avait été témoin de faits susceptibles de compromettre certaines hautes personnalités, n'y aurait-il pas eu là de quoi se (faire) «suicider» ?

Il ressort de cette dramatique histoire des premiers massacres de Tutsi en commune Kibilira, **trois enseignements très importants** pour la compréhension des massacres intervenus depuis l'éclatement de la guerre et sans doute aussi du génocide d'avril juillet 1994.

1. **Premier enseignement.** Le Réseau zéro exerçait sur les autorités communales une influence réelle telle que ses acolytes pouvaient influencer le cours des événements, positivement ou négativement.
2. **Deuxième enseignement.** La puissance publique elle-même aurait pu arrêter les massacres si elle en avait manifesté la volonté. Mais hélas ! la manifestation de l'autorité publique en commune Kibilira fut, dans le chef, au moins, de J.M.V. Mugemana, Ministre de l'Intérieur ostentatoire, superficielle, éphémère et probablement inéquitable.
3. **Troisième enseignement.** On faisait pourtant face à la toute première violence contre la population civile tutsi depuis le déclenchement des hostilités par le FPR. De plus, cette violence s'est déroulée à mille lieues des zones de combats et bien avant que l'*'ethnisation'* de la guerre ne (se) fût généralisée. En outre, ces massacres se sont déployés dans une commune où, depuis 1959, les tentions

interethniques n'ont jamais été ni extrêmes, ni le fait des autochtones. La tradition de tolérance et de solidarité imprimée par le Bourgmestre-député Célestin Segatwa, dans les sombres années de 1959-1963, était solidement ancrée dans la population.^{30[43]}

Tout ceci pour affirmer qu'il faut exclure, sans la moindre hésitation, tout au moins dans le cas de Kibilira mais aussi de manière générale, la sempiternelle rengaine de la prétendue «réaction populaire spontanée»^{31[44]}. **Ces massacres étaient au moins encouragés, sans doute organisés de longue main.** Peut-être était-ce d'ailleurs le début du génocide contre les tutsi qui devait s'étendre à tout le pays si l'autorité publique n'avait pas été interpellée. Mais comme, par la suite, celle-ci a englouti ses énergies dans le gouffre ethnique, les massacres « expérimentaux » contre les Tutsi ont repris de plus belle en 1992 et se sont répandus dans d'autres régions en 1993.

3.3.5. *Le Réseau zéro bourre les urnes.*

La consultation populaire au Rwanda est plus ancienne que la République. Bien qu'elle fût, sous la colonisation et la monarchie, réservée à une minorité de notables, l'idéologie ethniste ambiante (déjà !)^{32[45]} en faussait les résultats. La représentativité biaisée au Conseil de Chefferie et au Conseil Supérieur du Pays engendra des frustrations qui rendirent la population poreuse aux idées révolutionnaires. La Première République n'améliora guère les choses. La fraude électorale était monnaie courante, que ce fût lors de la consultation référendaire de 1961 décidée et supervisée par les Nations Unies^{33[46]}, que ce fût lors des scrutins nombreux organisés par le PARMEHUTU. Bien que, au nom de la paix et de l'unité nationale, elle ait publiquement banni les magouilles politiques, la Deuxième République n'a rien innové en ce domaine. La fraude électorale était de surcroît d'autant plus gratuite que le parti unique avait tué toute compétition. C'est le Comité Central du MRND qui agréait les candidats au Conseil National de Développement ; c'est sous son contrôle, via les Préfets, qu'était désignée la tête de liste dans chaque Préfecture. C'est la Présidence du MRND qui présentait à la population des candidats bâillonnés. Le seul candidat qui avait droit à la parole unilatérale, c'était le candidat unique à la Présidence de la République. Le maillon le plus important de ce scénario, c'était le préfet de Préfecture, maître quasiment absolu de sa circonscription

^{30[43]} En 1964, encore collégien, j'avais entendu Célestin Segatwa prêcher que « nous pouvions faire la nécessaire Révolution contre la monarchie tutsi sans massacrer voisins et parents ; qu'il fallait plutôt montrer à ces derniers que notre lutte contre la monarchie féodale était commune ». Malgré de vives oppositions d'une minorité d'extrémistes (dits 'Abaganzu', du nom de Jean Ruganzu Iyamuremye) manipulés par le Bureau Exécutif Régional du PARMEHUTU sis à Gisenyi, la politique de concorde prônée par C. Segatwa s'était imposée et lui avait survécu. C'est cette tradition que prolongea, entre autres, Thaddée Ngirabatware, conseiller du Secteur Rongi, en la même commune de Kibilira, en protégeant les Tutsi tout le temps que les tensions étaient infusées dans la population, y compris pendant le génocide de 1994. Il fut décoré par le régime actuel, non sans lui avoir fait subir humiliations, emprisonnement et tortures.

^{31[44]} Cet argument a toujours été avancé depuis les années 59-60 par le Gouvernement de Grégoire Kayibanda pris en flagrant délit, pour le moins, de conduite irresponsable face aux massacres contre les Tutsi.

^{32[45]} N'eut été l'objet restreint de ce Rapport, ce serait ici le moment de tordre le cou à une énorme contre-vérité répandue par la propagande nationaliste des années soixante et tenue, aujourd'hui, comme une vérité scientifique, selon laquelle l'ethnisme serait une plaie importée par le méchant Blanc colonialiste, qu'avant lui la frontière ethnique était fluide (Voir, Jean-Pierre Chrétien toutes les fois qu'il a été amené à aborder ce sujet).

^{33[46]} Assesseur lors de ce scrutin à Ngororero, j'ai vu la lâcheté (déjà !) d'un observateur de l'ONU qui s'est contenté d'une admonestation verbale au Bureau alors qu'il avait constaté de nombreuses fraudes.

électorale. C'est lui qui nommait et présidait le Bureau. C'est lui qui assurait la sécurité publique et celle de l'acheminement des urnes. Celles-ci furent cependant régulièrement violées. Pour les législatives, les Préfets veillaient à ce que fussent en tête de liste les candidats soutenus en sous main par la Présidence du MRND. Pour les présidentielles, depuis qu'on avait trouvé des bulletins noirs (négatifs) dans les urnes en Préfectures de Kibuye et Gikongoro, aucun préfet n'eut encouru le déshonneur d'enregistrer des bulletins gris du « NON » au candidat Président. Le plus sûr était de ne pas distribuer aux électeurs les bulletins de vote honnis qui prenaient directement la voie de la fosse. Et pendant ce temps le secret du vote en prenait un coup : les agents du Service Central de renseignement talonnaient les électeurs jusque dans les isoloirs. Cependant, il faut dire que dans les régions où régnait la confiance entre les autorités communales ou préfectorales et la population, celle-ci adhérait au discours qu'on lui avait servi. Par contre, les fraudes les plus flagrantes étaient souvent constatées dans les préfectures que le Réseau zéro avait investies. Ruhengeri de 'Z' battait le record. N'était-ce pas à son initiative que les Préfets avaient lancé la formule choc de la campagne électorale de 1983 : [*'Habyarimana, tuzagutora ijana kw'ijana'*] «*Habyarimana, nous t'élirons à 100% !*». Voici en quels termes j'ai attiré l'attention du Chef de l'Etat sur les fâcheuses conséquences politiques que le pays encourait suite aux irrégularités qu'impliquait ce slogan '**démocracide**'.

«(..)J'apprends que les Préfets se sont donnés la consigne d'éliminer systématiquement tous les bulletins gris [NON], faute de pouvoir ne présenter à l'électeur que les bulletins verts [OUI]. L'objectif : 'tuzagutora ijana kw'ijana !' [Nous vous élirons à 100%] : tel fut le slogan des groupes d'animation qui vous ont accueilli.

Si cette information se vérifiait, ce serait plus que malheureux : une erreur politique qui coûterait cher à ce pays, à son capital de confiance interne et externe que Vous aviez tant fait pour accumuler...»

*« (...) Un 100 % signifie ni plus ni moins une manipulation des résultats électoraux...»
(...).*

Et de démontrer combien cette fraude ne servait à rien, sauf à voiler l'existence d'une réelle mais insignifiante opposition au Président, avant de conclure :

« ... je vous suggère, Monsieur le Président, de demander à ceux qui mènent les opérations de laisser les gens voter comme ils veulent, de leur expliquer, oui, mais de ne pas les contraindre et d'appliquer scrupuleusement la loi électorale. Il faut surtout éviter de (ne) donner aux électeurs (qu') un seul bulletin, et de tricher pendant le décomptage. Au demeurant, qui peut le plus pourra le moins. Comment évitera-t-on les fraudes pendant les législatives ? Et là, il y aurait des bagarres que l'on justifierait par l'éventuelle première fraude.

Chacun a son Président : le mien, je le veux hors des sentiers boueux, parce qu'il a l'habitude de marcher la tête haute, avec éclat et qu'il est chrétien. (...) s'il advenait que vous fussiez élu suite à une manoeuvre programmée, alors qu'inutile, je perdrais les pédales et l'enthousiasme. Et je suis profondément convaincu que je ne serais pas le seul.»^{34[47]}

^{34[47]} MFIZI C., *Lettre confidentielle à Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise, Objet : Campagne électorale.* Kigali, le 14 décembre 1983.

Conseils politiques et exhortations morales restées sans effet. Ce qui paraissait au départ comme un simple slogan électoral d'incitation à voter massivement pour le candidat du MRND, devint, chemin faisant, une injonction, un objectif à atteindre absolument. Lors du comptage des voix, les préfets se livrèrent à une surenchère totalement ridicule. Les moins disants parmi eux furent les malheureux qui avaient été les premiers à communiquer les résultats à l'antenne de Radio Rwanda. Les retardataires furent plus heureux d'annoncer un meilleur score. Ceux qui redoutaient des représailles du Réseau zéro en cas d'un score bas tremblaient d'effroi. Gisenyi rappela le journaliste Félicien Semusambi qui avait déjà communiqué un résultat proche de 99.99 %. On le somma de revoir sa copie : «on venait de découvrir des bulletins non comptés par erreur ; Gisenyi avait élu le Président à 100 %» ! Mais le plus hilarant fut le Préfet de Gikongoro. Il déclara sans sourciller sur les antennes de Radio Rwanda que sa préfecture avait «élu le Général Major Juvénal Habyarimana, Président de la République, avec **101** % des voix !» Les deux préfets ne s'avisèrent pas qu'ils énonçaient là les conditions suffisantes pour invalider le scrutin.

Mais qui s'en souciait ? Et quel suicidaire aurait lancé la procédure d'invalidation du scrutin ? La préoccupation du moment était ailleurs. Deux raisons avaient, en effet, poussé le Préfet Zigiranyirazo à contraindre tout le pays à un vote uniforme. Premièrement, la présence de bulletins noirs (NON au Président Habyarimana) en préfectures de Kibuye et Gikongoro lors de la toute première élection présidentielle organisée par la Deuxième République, avait fait perdre aux préfets concernés l'appréciation du pouvoir : ils n'auraient pas suffisamment « encadré^{35[48]} » la population. Or, dans Ruhengeri, il n'y a jamais eu de Préfet plus impopulaire que 'Z'. Il avait donc de bonnes raisons de redouter que ses administrés saisissent l'occasion de l'élection présidentielle pour exprimer leur ras-le-bol, obligeant ainsi le Président à les débarrasser de son beau-frère. Si ce dernier avait lancé le slogan du 100% pour la seule préfecture de Ruhengeri, il n'aurait pas eu le succès escompté. Astucieux, Zigiranyirazo insista sur une deuxième raison de s'inquiéter. Le NON de Gikongoro et Kibuye avait, en outre, été attribué, à tort ou à raison, aux manœuvres du Colonel Alexis Kanyarengwe, jugé et condamné par contumace, en même temps que le Major Lizinde pour tentative de coup d'Etat en 1980. Or Kanyarengwe étant originaire de la Préfecture de Ruhengeri, on pouvait craindre que ses éventuels partisans rééditent la même action souterraine de sabotage. Raison pour laquelle on « mobilisa » tout le pays à plébisciter le Général Habyarimana. L'élection présidentielle de 1983 servit ainsi de validation politique à la condamnation du tandem Lizinde-Kanyarengwe, condamnation pour laquelle, on s'en souvient, P. Zigiranyirazo s'était investi de manière suspecte.

Une fois de plus, on le voit, c'est à partir de l'affaire Lizinde que P. Zigiranyirazo, par son Réseau, renforce son pouvoir. Il resserre son étau autour du Président qu'il prétend avoir sauvé deux fois du danger. Il n'eut pas de mal à le convaincre que, « trahi » par ses frères d'armes (Kanyarengwe et Lizinde), il ne pouvait plus compter que sur « la famille ». Désormais, le Président se laissera progressivement déborder par « les siens », ou plutôt par ceux de 'Z'. Ils bénéficieront d'une immunité de fait dont certains abuseront

^{35[48]} Ce terme, à relents militaires, implique l'interventionnisme, voire la contrainte, en tout cas l'absence de toute forme de liberté.

effrontément. Les élections suivantes furent régulièrement l'occasion de déployer une énorme machine à humilier les candidats qui se refusaient à cette inféodation au Réseau zéro. Pour afficher un score maximal aux présidentielles d'une part et, d'autre part, lors de telle élection législative, hisser Joseph Nzirorera au rang de tête de liste électorale de Ruhengeri au détriment de Boniface Rucagu, Protais Zigiranyirazo ne transigera même pas avec la décence. D'après deux témoins oculaires dont un membre du Bureau, 'Z' a tout simplement bouclé les urnes dans une salle de classe ; il a chassé les curieux et la presse ; il a écrit au tableau noir le résultat dans un ordre sorti de sa poche ; il a fait sceller les urnes et il a convoqué la presse pour lui communiquer les résultats du scrutin.

Ce genre d'abus s'était généralisé. Jusque dans Gisenyi, la Préfecture du Président, des politiciens trop zélés - ou trop peureux - s'étaient si mal comportés, alors qu'il n'y avait aucun risque politique. Dans les communes Karago, Giciye, Ramba et Satinski on avait, lors des législatives, molesté les électeurs. J'avais cru utile de signaler au Président toutes ces irrégularités que nos journalistes avaient remarquées presque partout à des degrés divers. C'est qu'il me fallait savoir quels enseignements tirer de cette élection au cours de nos publications post-électorales. Le Président de la République m'ordonna de faire une enquête approfondie et de lui soumettre un rapport sur le sujet. J'espérais qu'il prendrait des mesures exemplaires contre les responsables de ces délits. Dans la plus grande discrétion, j'ai mené personnellement cette enquête au plus près de la population. Mon rapport confirma les constatations de nos rédactions. Et comment s'expliquaient les violences dans certaines communes de Gisenyi ? Réponse : on s'en était pris à ceux qui n'avaient pas voulu élire Noël Mbonabaryi, oncle et parrain du Président Habyarimana, car l'opinion le jugeait peu apte à défendre les intérêts de la population ; on l'avait pourtant mis de force en position utile sur la liste électorale. Quelques jours après la remise de mon rapport, le Président condamna publiquement avec la dernière fermeté « *ceux qui avaient perturbé les élections, en cherchant à torpiller des candidats que le MRND avait placés, à bon escient, en position utile sur la liste. Est-ce qu'un père a tort de préférer confier une mission importante à celui de ses fils qui se révèle le plus véloce?* », avait-il conclu, sentencieux. Les victimes condamnées, les fautifs absous ! Stupeur et déception furent grandes dans l'opinion. Pas seulement dans la population citadine instruite. Mais en plus jusque dans le monde rural. Chacun comprit que l'on ne pouvait pas contrarier le Président quand il s'agissait des intérêts particuliers de sa parentèle. « *Eh bien! Oui. Nous avons forcé l'élection de Mbonabaryi* », me dira peu après le Colonel Nsekaliye. *Et nous recommencerons aux prochaines élections. Sinon, qui nous prendrait au sérieux si nous n'arrivions pas à assurer une bonne pension à 'notre vieux' ? Il faut qu'il meure député !* ». Ironie corrosive qui visait évidemment le Président Habyarimana. Il n'est d'ailleurs pas impossible que d'aucuns torpillaient Noël Mbonabaryi, sans doute à cause de son incompétence, mais surtout parce qu'il était le seul inconditionnel du Président.

Ne quittons pas ce chapitre de la fraude électorale sans évoquer cette scène incroyable que l'intéressé m'a lui-même confirmée quelques mois après les faits, dans sa résidence de fonctions jouxtant l'Eglise Saint-Michel, à Kigali. Le Docteur Théodore Sindikubwabo, constatant de ses propres yeux qu'il avait irrémédiablement perdu l'élection à un siège de député dans la circonscription électorale de Butare, se retire dans

sa résidence privée à Tumba, faubourg de Butare. Comme tout le monde, il ouvre son poste de Radio pour suivre les résultats dans les autres préfectures. Lorsque arrive le tour de Butare, non seulement son nom à lui figure parmi les élus, mais il vient en tête de liste avec le plus grand score. Il n'en croit pas ses oreilles et pense à une erreur. Jusqu'à ce qu'il reçoive l'appel du Président de la République qui le félicite en personne de cette élection. Mieux – ou pire : quelques jours après, le Président Habyarimana fit désigner Théodore Sindikubwabo comme Président du Conseil National de Développement. Les députés, dans l'hilarité générale devant une si grosse mascarade, approuvèrent, quasi unanimes, cette nomination autoritaire qui jetait le discrédit sur toute l'élection. Le profil du Dr Sindikubwabo est instructif. Il montre que remonte à plusieurs années la collaboration de ce vieux routier de la politique avec le Général Habyarimana. Comme si, en l'adoubant troisième personnage de l'Etat, le Président le gratifiait pour quelque haut fait et qu'il le préparait à une éventuelle relève. On le voit, les pratiques politiques du Réseau zéro obéissaient à une logique implacable : accéder et se maintenir au pouvoir^{36[49]}, dans le mépris effarant de la population.

3.4. QUAND LE RESEAU ZERO SE TROMPE DE GUERRE

Mais c'est l'éclatement et la gestion de la guerre qui révéleront, sans conteste, la vraie nature De l'Ordre zédiste. Tant il est vrai que la guerre met à nu les enjeux cachés. Face à ces derniers, elle interpelle explicitement les consciences. La guerre n'accepte pas de demi-mesures. Tout acte, toute parole deviennent dévoilement. Jusque là, bien des gens formulaient implicitement ou clairement des critiques vis-à-vis du Président Habyarimana. Malgré ces critiques, on lui faisait confiance. On pensait qu'il cherchait l'occasion la plus avenante d'améliorer les choses. Qu'il était fidèle à son style consistant à observer patiemment et à régler les questions l'une après l'autre. On lui accordait d'une année à l'autre le bénéfice du doute. On patientait.

Pour ma part, le doute m'avait profondément marqué depuis 1988. Malgré des interventions sur l'ouverture démocratique, je le voyais de plus en plus rétif à s'engager, de manière sincère, sur la voie des avancées démocratiques. Son souci était de maintenir le statu quo, moyennant quelques réaménagements contrôlés. Mais, dès le 1^{er} octobre 1990, je n'eus plus de doute : le Réseau zéro existait réellement. Je vis clairement que sa force politique était devenue 'pandémique', perverse et dangereuse pour la République et la Nation rwandaise toute entière. Siphonné par le Réseau de son beau-frère, le pouvoir avait glissé des mains du Président Habyarimana. Dès lors il ne me fut plus possible de « marcher sur la corde raide ».

3.4.1. Tentative de mentir à la population.

Mentir à la population. Tel fut le tout premier geste du Réseau zéro dès l'attaque du Front Patriotique Rwandais (FPR), le 1^{er} octobre 1990. Vers 19 h ce jour là, le Ministre à la Présidence, Siméon Nteziryayo me convoqua par téléphone. Il me fit part de la réunion qui venait de se tenir et à laquelle avaient participé, entre autres, Monsieur Bonaventure

^{36[49]} Joseph Nzirorera énoncera ce principe à son vassal Pierre Tegera qui me l'a répété : « *Quand on a le pouvoir, on le garde, bon an mal an !* » [‘Ufite ubutegetsu agomba kubugumana uko byagenda kose’]. (Mfizi C., *Le Réseau zéro, lettre ouverte*, op. cit., p. 12).

Habimana, Secrétaire Général du MRND, le Colonel Serubuga, Chef d'Etat Major Adjoint de l'Armée, le colonel Rwagafilita, son homologue de la Gendarmerie, le colonel Rusatira, Chef de Cabinet du Ministre de la Défense Nationale, J. M. V. Mugemana, Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal. En l'absence du Chef de l'Etat, en voyage aux Nations Unies et à Washington, ces hautes autorités venaient d'échanger des informations sur la chose suivante : des groupes de bandits armés, circulant en camions venaient d'être repérés dans le Mutara, à la frontière rwando-ougandaise. La population n'avait pas à s'inquiéter, car les forces de sécurité avaient la situation en mains et traquaient ces bandits. Le Ministre Nteziryayo me demandait de rédiger un communiqué dans ce sens et d'en assurer la diffusion immédiate sur les antennes de Radio Rwanda.

Je n'eus pas de peine à démontrer au Ministre Nteziryayo, en deux temps, que cette information était fausse. D'abord, ce n'était pas la première fois que des bandes armées se signalaient au Mutara. On n'avait pas alerté la population avec autant de solennité. Je rappelai ensuite au Ministre le télex que nous avons transmis au Président de la République le 23 septembre 1990, juste avant son départ aux Etats-Unis. Par ce télex, le bureau de l'Agence France Presse à Nairobi demandait à son correspondant à Kigali de vérifier les informations selon lesquelles de nombreuses troupes armées tutsi avaient pris position sur la frontière ougando-rwandaise, prêtes à fondre sur le Rwanda. L'AFP avait suggéré de se rapprocher des officiers belges de l'assistance technique militaire qui, selon elle, devaient être au courant. J'avais moi-même relevé ce document de l'appareil. J'en avais donné une copie à Madame Goretti Uwibambe, journaliste à l'ORINFOR et correspondante de l'AFP à Kigali avec ordre de se mettre immédiatement en contact avec la coopération militaire belge. J'avais porté l'original au Ministre Nteziryayo afin qu'il en informât le Président, avec prière de diligenter l'information vérifiée à transmettre à l'AFP. Le Ministre avait remis le document, en ma présence, au Colonel Sagatwa. J'avais pu observer que Sagatwa était dans un état d'agitation inhabituel, ce qui, pour moi, confirmait la tension que j'avais perçue depuis quelques semaines. Malgré mon insistance auprès du Ministre Nteziryayo qui n'en put mais, aucune réaction du Président ne me fut jamais communiquée.^{37[50]}

^{37[50]} Plusieurs fois le Président déclarera que le Rwanda avait été surpris par l'attaque du FPR. Pourtant, par deux fois, je lui avais fait parvenir les informations venues du Zaïre et de Tanzanie et qui faisaient état de recrutements massifs par les réfugiés tutsi en préparation de la guerre contre le Rwanda. Voir notamment, Mfizi C., *Lettre n° 0229/12.01.01.5/D/CONF au Président de la République. Objet : Préparatifs attaques « inyenzi » ?* Kigali, 23 février 1990. Dans mon analyse sur l'éventualité d'une attaque extérieure, je m'enhardis à suggérer ceci : *'Il faudra surtout [trouver] le moyen de donner confiance aux gens que notre Armée est capable de jouer son rôle, car on l'accuse de n'être ni équipée ni combative* ». Il faudra attendre un ordre implicite de sensibiliser la population aux techniques de camouflage des Inkotanyi suite à une *Note secrète du SCR adressée le 12 octobre 1990 à Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise* sur ce sujet. Mais ce genre de supputations ne résultait pas d'observations de terrain mais d'hypothèses basées vraisemblablement sur de vieilles techniques utilisées par les *Inyenzi* dans les années 60. De plus, la note du SCR inspirait davantage la panique car elle ne suggérait aucune attitude à la population en pareil cas. Concernant l'éventualité d'une attaque par les Inkotanyi le Président m'avait signalé, au cours de sa visite officielle à l'ORINFOR, en octobre 1984, que notre cellule d'animation portait le même nom qu'un groupe de réfugiés tutsi de l'Uganda. Il a repris la même observation en juillet/août 1987, à l'inauguration de la station FM au sommet du Mont Huye, en Préfecture de Butare. Cette fois-ci, il y avait de l'impatience dans sa voix. Je l'ai rassuré que ce serait fait incessamment. Nous avons ainsi pris le nom de « *Imboni* » (prunelles) abandonnant au FPR. celui de « *Inkotanyi* » (batailleurs acharnés). Non sans relever, jovialement, que nous avions pris ce nom avant ces réfugiés. « *Et s'ils venaient à se prévaloir du nom de Rwanda* », lui ai-je dit, « *serions-nous amenés à changer le nom de notre pays ?* » Où que l'on tourne la chose donc, le Président Habyarimana a été le moins surpris de tous les Rwandais par l'attaque des *Inkotanyi* le 1^{er} octobre 1990. Cette anecdote fut, symboliquement, la première victoire des *Inkotanyi* !

Le Ministre Nteziryayo fut convaincu de l'évidence : les militaires avaient menti. L'information de l'AFP se vérifiait. Il s'agissait bien d'une attaque d'envergure. Je lui déclarai que je n'étais pas disposé à communiquer à la population une information mensongère de cette importance ni de lui annoncer un état de guerre. C'était aux départements de souveraineté de le faire : le Ministère de la Défense Nationale, le Ministre de l'Intérieur ou même le Haut Commandement des Forces Armées Rwandaises. Au demeurant, le Secrétaire Général du MRND, Bonaventure Habimana, deuxième personnalité du régime^{38[51]} était présent. Pourquoi toutes ces autorités, présentes dans cette réunion, ne voulaient-elles pas assumer leurs responsabilités et se défaussaient-elles sur moi ? Le Ministre aurait pu mal prendre mon refus d'obtempérer : il était mon supérieur hiérarchique et l'ordre qu'il me donnait venait des instances les plus autorisées en l'absence du Chef de l'Etat. Il comprit cependant ma position. Il s'engagea à convaincre les militaires, lors de la rencontre prévue le lendemain, de rédiger un communiqué à me remettre. Ce texte ne viendra jamais. Le colonel Serubuga – le poids le plus lourd de tous ces personnages – s'était défaussé sur le Colonel Rusatira, Chef de Cabinet du Ministre de la Défense. Au troisième jour, on ne pouvait plus cacher que la guerre avait éclaté. Le Colonel Rusatira, accepta de donner une conférence de presse. Mais sans doute sentant in extremis le piège que lui avait tendu le Colonel Serubuga, il congédia les journalistes car, ayant appris que le Président de la République rentrait d'urgence au Rwanda, il préféra lui réserver la prérogative de s'adresser au Peuple rwandais. S'il avait parlé au Peuple, il se serait sûrement fait taper sur les doigts si j'en crois le bougonnement méprisant du Chef de l'Etat à l'endroit de son Chef de Cabinet lorsque je lui ai rapporté que ce dernier, tout afféré à faire contenir l'attaque, n'avait pas eu le temps de s'adresser à la presse aux toutes premières heures de l'invasion.

3.4.2. Mensonge au Chef de l'Etat ?

Le 2 octobre 1990 vers 13 h, je reçus un coup de fil d'un membre de la délégation présidentielle qui s'inquiétait des disputes survenues entre les membres de la délégation de presse constituée par la Présidence, sans me consulter selon les usages. Notre affaire terminée, mon interlocuteur ne fit aucune allusion à la situation que nous connaissions dans le pays. Je lui demandai ce que le Président en savait. Cette personnalité très bien informée me déclara que le Président avait été informé par Augustin Nduwayezu, Chef du Service Central de Renseignement, qu'une horde de bandits avait été repérée au Mutara. Je le priai instamment de communiquer personnellement au Chef de l'Etat la version authentique des événements : il y avait eu, en provenance de l'Ouganda, non pas une infiltration de bandits, mais une attaque par une armée tutsi bien organisée, bien équipée et nombreuse de plus de 6 000 hommes à en juger par des troupes encore en marche. Je m'engageai sur la véracité de cette information. J'insistai pour qu'il fût dit au Président avec la plus grande netteté que celui-ci avait trois options : 1) rentrer immédiatement au Pays car personne ne prenait la moindre décision au sommet de l'Etat ; 2) passer par Bruxelles et Paris pour solliciter une intervention militaire car son

^{38[51]} C'était une façon de parler. On sait que ses prérogatives demeuraient protocolaires, qu'il ne disposait d'aucun pouvoir et que « les Colonels », Aloys Nsekaliye en premier lieu, lui disputaient la deuxième place.

armée était en déconfiture^{39[52]} ; 3) ou bien se résoudre à perdre le pouvoir. Au retour de la délégation présidentielle, j'ai appris qu'après avoir reçu mon message, le Chef de l'Etat avait surpris tout le monde en ordonnant le retour immédiat de la délégation.

Une interrogation ne m'a jamais quitté depuis lors. Ces informations que j'ai fait transmettre au Chef de l'Etat, je les avais reçues d'un cadre du SCR, lui-même informé par son collègue de Byumba, ce dernier relayant ses indicateurs à la frontière ougandorwandaise. Le Chef du SCR quand il se déplaçait avec le Président à l'étranger, trimballait un équipement technique lui assurant la liaison permanente avec ses services à Kigali. Etait-il possible qu'il ignorât des informations vieilles de 24 heures ? Comment se fait-il qu'aucune autorité militaire n'ait pris l'initiative d'informer le Chef de l'Etat ? Comment expliquer la paralysie de l'Etat au moment de l'invasion du pays par le FPR ?

Voici mon hypothèse. Le Colonel Sagatwa et son beau-frère Augustin Nduwayezu, Chef du SCR, auraient bloqué l'information à leur niveau et transmis une version écornée, concoctée avec le Colonel L. Serubuga telle que j'aurais dû l'avoir diffusée auprès de la population. Sans mon « indiscretion », le Président aurait retardé son retour, perdu son crédit auprès de l'opinion nationale (pour n'être pas venu au secours des Hutu menacés par les Tutsi) et internationale (pour n'avoir pas rejoint son Pays attaqué). Un Coup d'Etat aurait ainsi été justifié. Ceci reste bien une hypothèse. Mais à un faisceau d'indices^{40[53]} qui avaient fondé mes soupçons avant le départ du Président aux Etats-Unis, on doit toujours ajouter l'attentat qui provoquera sa mort prévisible^{41[54]}, attentat dont on n'a pas encore déterminé le véritable auteur, excepté les allégations partisans des uns et des autres. Je verse enfin dans ces indices une **information inédite** : le Président Habyarimana, depuis plusieurs années déjà, se serait rapproché d'un pays occidental, demandant l'aide de ses services secrets pour surveiller son beau-frère, le Colonel Sagatwa. J'ai reçu cette « indiscretion » en 1995 d'un grand diplomate occidental, universitaire par qui transitaient tous les dossiers des Grands Lacs. Mon

^{39[52]} Au moment où j'étais allé le voir pour préparer la conférence de presse, j'avais en effet entendu le Colonel Rusatira converser avec l'Etat Major et les commandants des troupes en contact avec l'ennemi : le FPR était très mobile ; il encerclait les FAR qui perdaient des positions les unes après les autres ; la panique avait envahi tous les officiers que j'avais rencontrés.

^{40[53]} J'avais remarqué depuis plusieurs jours une tension inquiétante à Kigali et des comportements inexplicables de la part de certains membres du Réseau zéro. Comme si quelque chose de très grave se préparait. Je n'avais pas pensé à la guerre. Mais à un Coup d'Etat. Un des nombreux signes était le procès pour délit de presse diligenté par Augustin Nduwayezu, Chef du SCR et beau-frère du Colonel Elie Sagatwa contre Monseigneur Vincent Nsengiyumva, Archevêque de Kigali, responsable ès qualité du journal *Kinyamateka*. On reconnaissait à A. Nduwayezu bien des maladresses. Mais d'audace, point ! Comment, de lui-même, aurait-il pu s'en prendre à la toute puissante Eglise catholique, juste après la visite du Pape ? Comment aurait-il pu prendre l'initiative de traîner devant les tribunaux ce prélat ami personnel du Président ? J'étais convaincu qu'il y avait là une action concertée de déstabilisation dirigée contre le Président Habyarimana par le Réseau zéro. Prétendant le besoin d'orientation concernant de nombreux dossiers judiciaires pendants, j'avais souhaité m'inquiéter auprès du Chef de l'Etat de cette tension avant son départ aux Etats-Unis. Nos relations étant particulièrement brouillées en ce moment, il m'avait, pour la première fois depuis 14 ans, refusé une audience en me renvoyant à des services tiers. Il avait nerveusement griffonné sur ma note : « *Ces affaires concernent le Ministre de la Justice* ». Un Conseiller à la Présidence, Juvénal Habimana, ancien agent du SCR, en intérim du Ministre à la Présidence, m'avait transmis copie du document annoté, alors que les notes manuscrites de la main du Président, sauf instructions formelles, ne circulaient pas en dehors de la Présidence. Erreur prestement réparée : on subtilisa le document de mon bureau dans l'heure qui suivit sa réception. En tout cas, au moment où j'ai transmis le télex de l'AFP, quelque chose d'inhabituel se passait à la Présidence. Le Général Rusatira confirme ce climat et révèle que le Colonel Sagatwa était resté à Kigali pour – double jeu ? - parer au risque de Coup d'Etat. (Voir, Général Léonidas Rusatira, *Le Droit à l'espoir*, Paris, L'Harmattan, 2005, 356 p.

^{41[54]} Voir Mfizi C., *Le Réseau zéro, lettre ouverte*, op. cit., p. 9.

éminent collègue n'avait aucun intérêt à barbouiller sa crédibilité en me racontant des bobards. Il réagissait à ma réflexion selon laquelle, en 1994, bien d'autres milieux que le FPR – sans exclure celui-ci bien évidemment – avaient de bonnes raisons d'en vouloir à mort au Président Habyarimana. Ainsi donc, **même s'il venait à s'avérer que cet attentat-là ne lui était pas imputable, le Réseau zéro, ne ferait pas moins partie de ceux auxquels pouvait profiter le crime.** Est-il impossible d'ailleurs que des forces maléfiques, internes et externes, rwandaises ou étrangères, aient, concurremment mais séparément, pour des motifs divergents, cherché à se débarrasser du Président Habyarimana ?

3.4.3. Manipulations par un Etat Major ethniste

Il n'est plus nécessaire de démonter la mise en scène de la fausse attaque du FPR dans Kigali au cours de la nuit du 4 au 5 octobre 1990, que l'on a appelée pertinemment « *la nuit du simulacre* ». Il s'agissait, de la part de l'*Ordre zédiste*, de trouver prétexte à traquer et arrêter les personnes présumées complices (*'ibiyitso'*) du FPR Inkotanyi. C'était souvent des Tutsi et accessoirement des Hutu (présumés) membres des partis de l'opposition. Lorsque vers 4 h du matin les tirs se sont espacés, j'ai voulu savoir si Radio Rwanda était tombée aux mains du FPR. Au téléphone, une voix sereine d'un chauffeur nouvellement recruté me rassura : tout était normal. L'agent gendarme qu'il me passa confirma l'information : les gendarmes du corps de garde de Radio Rwanda avaient reçu l'ordre de tirer. Ils tiraient dans le vide, car ils n'avaient répliqué à aucun tir ennemi. Pour en avoir le cœur net, je contactai le Colonel Rusatira, Chef de Cabinet du Ministre de la Défense. Tout était rentré dans l'ordre, me dit-il. Juste un mort. Il me garantit que mes collaborateurs pouvaient faire démarrer la Radio en toute sécurité. Moi-même j'ai rejoint vers 5 h 30 les quelques collaborateurs que j'avais réussi à convaincre et qui avaient pu atteindre l'immeuble de la Radio. Toute la matinée, j'ai, moi-même, sans chauffeur, sillonné la ville pour assurer le transport des équipes de journalistes, animateurs et techniciens. Dans l'attitude des militaires qui surgissaient des embuscades à l'approche de ma voiture, je n'ai pas décelé la nervosité généralement consécutive à des combats. Beaucoup de rigueur dans le contrôle, rien de plus. Il n'y avait aucun cadavre en vue, contrairement à un reportage d'un envoyé spécial de RFI qui, de sa chambre à l'Hôtel Méridien *Umubano*, avait fait état de milliers de cadavres jonchant les trottoirs de la Capitale. Celle-ci était calme. Rassurés par le démarrage à l'heure habituelle et la continuité des émissions de Radio Rwanda, des gens sortaient petit à petit de leurs habitations. Nous avons alors commencé à apprendre que des arrestations massives avaient eu lieu dans de nombreuses familles au cours de cette nuit de grande manipulation.

Les jours suivants, la gestion politique de cette mascarade fut catastrophique. Casimir Bizimungu, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, Madame Spérancie Mutwe Karwera, Responsable de l'Information à la Présidence du MRND et moi-même, assaillis par la presse et par les diplomates, avons cherché à en savoir davantage auprès du Chef de l'Etat. La thèse de l'attaque par le FPR et ses «*ibiyitso*» (complices) devint inconsistante : le Président nous avoua que l'Etat Major ne lui avait montré comme armes saisies qu'un vieux fusils de chasse. Il semblait se désolidariser de l'erreur monumentale

que ses services de sécurité venaient de commettre. A peine l'avions-nous quitté d'ailleurs que l'Etat-Major des FAR convoqua la presse et lui présenta une panoplie de kalachnikov, de grenades et d'armes lourdes tous matériels badigeonnés de boue rouge. On prétendait que ces armes appartenaient aux complices, qu'elles avaient été prises à leur domicile ou dans des cachettes qu'ils avaient montrées. On abusait de notre ignorance en nous déclarant que les FAR ne disposaient pas de ce genre d'équipements, ce qui se révélera faux. De retour de cette conférence de presse, j'ai dépêché une note au Président de la République attirant son attention sur tous ces artifices : d'où venaient et à quoi serviraient donc ces armes que l'Armée avait cachées à son Chef d'Etat Major et Ministre de la Défense et Chef de l'Etat et Commandant Suprême des Armées, en temps de guerre ? Sincère ou bien excellent comédien, le Président Habyarimana semblait ne pas avoir toutes ses cartes en mains. Qui tirait les ficelles ? Qui avait pris l'initiative de ces arrestations massives ? Quelle force le contraignait-elle au point que, selon une fuite crédible, il aurait accepté, quelques jours après de passer par les armes toutes les personnes interpellées et encore entassées au Stade de Nyamirambo ? Cette proposition lui aurait été faite lors d'une réunion de la fameuse Cellule de haute sécurité. Mais seul un Officier Supérieur de Gendarmerie aurait refusé de s'associer à ce crime et menacé de démissionner. A la suite de quoi, on convint de faire gérer le dossier des *'ibyitso'* par le Ministère de la Justice. Celui-ci s'en empara, prêt à exécuter, la peur au ventre, des injonctions extérieures à l'appareil judiciaire. Dans cette précipitation, s'appuyant sur je ne sais plus quel verset de la Bible, le Ministre de la Justice, Théoneste Mujyanama, dans une interview enregistrée dans les studios de Radio Rwanda, traita tous les interpellés de traîtres et leur promit des châtiments exemplaires. Lui ayan fait remarquer qu'un Ministre de la Justice ne peut se référer qu'à la Constitution et aux lois de la République, je fis bloquer la diffusion de la partie incriminée de son interview. Le pauvre Ministre finira par comprendre dans quelle indignité il avait failli s'embarquer : il perdit son poste et passa à l'opposition avant de perdre la vie. Pour tempérer cet empire de la bêtise, on sait le rôle courageux que jouèrent ensuite le Procureur Général Alphonse-Marie Nkubito et Sylvestre Nsanzimana, arrivé opportunément à la tête de ce département.

Ce chapelet de mensonges m'avait rendu précautionneux. Je me gardais toutefois de gérer la situation en solitaire. Les conférences de rédactions discutaient la manière de couvrir les événements. Nous avons ensemble défini une ligne rédactionnelle axiale : sans traumatiser la population, nous avons à la préparer à une guerre longue, à lui expliquer ses ramifications politiques sans actionner le levier de la haine ethnique et de la guerre civile. Nous estimions qu'actionner ce levier ethnique était la manière la plus sûre de courir à la défaite. J'avais invité les journalistes à travailler dans la concertation la plus large possible, afin de pondérer la diversité des opinions politiques. Dans cet esprit, nous prenions avec des pincettes les informations de l'Etat Major des FAR. Le Colonel Serubuga, sous prétexte de risques trop grands, avait refusé d'accéder à ma requête que les journalistes pussent aller au front couvrir les combats. On nous noyait sous des communiqués hagiographiques avec des chiffres toujours ronds d'ennemis abattus, sans pertes ni blessés de notre côté. J'en suis arrivé à refuser de les publier. Le Ministre C. Bizimungu (Affaires Etrangères) et Madame S. Mutwe (Informations MRND) émettaient les mêmes réserves. Nous en avons saisi le Chef de l'Etat. D'ordre de celui-ci, un officier de liaison fut mis à la disposition de la presse pour nous communiquer des informations

et nous en donner des commentaires autorisés. Mais l'officier que l'Etat Major nous désigna, le Major Nzabanita dit «*Dictionnaire*», c'était finalement quelqu'un que le Colonel Serubuga voulait écarter du champ des opérations^{42[55]}. Il n'accédait pas plus que nous aux informations fiables. Et quand il y en avait, ordre lui était donné de ne pas les diffuser. Tel fut le cas, rappelons-le, des informations concernant les massacres des Tutsi en commune Kibilira fin 1990. Elles étaient parvenues sur le Bureau du Colonel Serubuga mais on avait transmis au Chef de l'Etat des informations inexactes. Pour nous, la communication de l'Armée prenait à contre-pieds le discours politique qui, à l'époque, appelait la population à l'unité. Au contraire, le Colonel Serubuga jouait explicitement la fibre ethnique, jusqu'à m'enjoindre de chasser de l'antenne de Radio Rwanda la journaliste Louise Kayibanda, parce que «*cette 'tutsitule'*»^{43[56]} n'était pas digne de rapporter les hauts faits de l'Armée rwandaise. Cherchant à mettre la journaliste à l'abri de cette hargne, j'avais demandé à ma collaboratrice de décider, à son aise, ce qu'il convenait de faire. Elle a courageusement choisi de rester à l'antenne puisque la qualité de sa prestation n'était pas en cause. Au demeurant, j'avais bien dit à son agresseur que je ne la retirerais pas de l'antenne sans faute professionnelle avérée. Le Colonel raciste m'avait raccroché au nez avec des menaces : «*'Ni uko unshubije, sha ? Ba uretse gato uzaba ureba* [C'est comme cela que tu me réponds, toi ? Attends un peu, tu vas (me) voir...]»

Le malentendu sur la manière de couvrir la guerre persista. On crut y remédier en envoyant deux cadres du MRND qui, à l'insu des services compétents du Mouvement et de moi-même, vinrent contraindre le personnel technique de la Radio à enregistrer et à

^{42[55]} L'opinion courante parmi les Officiers voulait que ce fût la pratique du Colonel Serubuga d'affecter ou de proposer à des taches quasi civiles les officiers dont il voulait se défaire. Ou alors il les envoyait au front, alors qu'ils avaient longtemps été écartés du Commandement des troupes espérant qu'ils se feraient tirer dessus. Pour survivre, ces condamnés à mort sursitaires devaient soit prendre des mesures exceptionnelles pour leur propre sécurité, soit se battre pour deux et mériter l'appréciation de la troupe - tel aurait été le cas des Colonels A. Nshizirungu et Deogratias Nsabimana -, soit être «victimes d'une embuscade ennemie» masquant une élimination - cas des Majors Marcel Bivugabagabo qui en réchappa. et Rwendeye qui mourut. Dominique Makeli, journaliste à Radio Rwanda, avait un jour réalisé une émission sur la mort du Major Rwendeye. Il laissait entendre que si cet officier était tombé dans une embuscade, il n'était pas sûr que celle-ci fût tendue par le FPR. A moins que le FPR fût précisément une armée plus performante que l'on ne voulait le reconnaître. Certes Makeli n'était pas une lumière, loin s'en faut. De plus, il avait passé outre la discipline que nous nous étions imposée: tout journaliste rentré du terrain devait discuter son reportage avec sa rédaction avant diffusion et, au besoin, informer le Directeur de la Radio ou de l'ORINFOR. Makeli s'était affranchi de cette exigence professionnelle. Cependant, il avait respecté l'orientation générale de la ligne rédactionnelle : nous avions, en effet, convenu de faire ressortir que le Rwanda avait été attaqué non pas par « des bandes armées ou des va-nu-pieds - [*'imihirimbi'*] selon la célèbre injure proférée par Dr Casimir Bizimungu, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération – mais par une armée bien organisée, bien entraînée, bien équipée et surdéterminée. Autant de choses que l'Etat Major des FAR ne voulait pas reconnaître publiquement. C'est parce qu'il avait inscrit l'émission dans cette problématique que j'ai tout de même couvert le journaliste, quitte à m'entendre dire successivement par les Colonel Elie Sagatwa et Léonidas Rusatira : «*Monsieur Mfizi, il faudrait finalement savoir de quel côté vous êtes. Vous êtes de notre côté ou vous êtes du côté des Inyenzi ?* ». La menace était redoutablement claire.

^{43[56]} *Tutsitule'*, néologisme tentant de traduire l'injure 'agatutsikazi' proférée par le Colonel Serubuga à l'endroit de la jeune fille : «*Niko shahu Mfi, kaliya gatutsikazi ni ko wasanze kavuga neza ibigwi by'ingabo z'uRwanda*» ? « Dis donc Mfizi, c'est cette '*tutsitule'* que tu as trouvée digne de rapporter les hauts faits des FAR ? » Pourtant Louise Kayibanda se décarcassait pour décrédibiliser le FPR et amener l'opinion à se ranger derrière les FAR. On la surnomma d'ailleurs '*imburagasani'* [les maudits], comme elle appelait le FPR Inkotanyi, parce qu'on estimait qu'elle faisait du zèle. Elle n'allait certes pas jusqu'à les traiter d'*'Inyenzi'* (cancrelats, terme politiquement dépassé) ; mais par le terme '*imburagasani'*', tout locuteur rwandophone comprenait qu'elle n'en était pas loin. Louise est la fille de François Kayibanda, officier de la deuxième promotion de l'Ecole d'Officiers de Kigali, en souffrance de promotion : il accumulait la double « tare » d'être tutsi et originaire de Gitarama. Mais sans se départir de sa légendaire courtoisie, François Kayibanda avait refusé de courber l'échine. Est-ce pour cette raison que le Colonel Serubuga ne supportait pas la présence de sa fille sur les antennes nationales ?

diffuser une émission sur la guerre. Heureusement, notre ligne rédactionnelle était si transparente que même les techniciens la connaissaient. L'un d'entre ceux-ci me signala cette émission avant de l'acheminer à l'antenne. Qui pouvait avoir mandaté ces réalisateurs improvisés ? Pourquoi ces deux Conseillers du MRND, Anastase Gasana et Léon Mugesera, avaient-ils cru devoir agir clandestinement ? Ces jeunes cadres qu'aucune amitié n'avait jamais liés devaient avoir été téléguidés pour réaliser, ensemble, cette émission. Ils n'auraient jamais osé tenir à l'antenne des propos en marge de l'orthodoxie officielle du MRND et du Président sans un appui solide. Si cet appui avait été le fait du Président lui-même, les deux compères qui ne brillaient pas par la modestie seraient entrés par la grande porte, en suivant le protocole existant entre l'ORINFOR et les services d'information du MRND. Quelqu'un parmi les protagonistes invisibles de cette affaire mesurait sans doute le degré de la dérive que cette émission aurait provoqué en attisant sans ménagement la tension ethnique. La loyauté constante de ces anciens de Nyakinama vis-à-vis du Réseau zéro me rendit prudent. J'ai bloqué l'émission. Elle était politiquement irrecevable sur les ondes d'une antenne qui, en relais aux positions officielles du Chef de l'Etat et du Gouvernement, incitait la population à ne pas se tromper d'ennemi. Je n'en ai référé à personne, attendant la plainte des services de l'information au MRND ou même de ces Conseillers du MRND, offensés. Personne n'en fit rien. Preuve que nous étions en face du « *modus operandi* » du Réseau zéro : inciter des exécutants '*sous influence*' à des actes répréhensibles, voire répressibles par la loi, sans en assumer la responsabilité.

Entre temps, à l'ORINFOR, nous avons continué à glaner des informations auprès des populations qui avaient été témoins des combats. Il n'est pas rare que, par cette voie, nous en ayons su plus que ce que l'Armée voulait bien nous dire. Nous avons eu très vite la conviction que les belligérants se livraient à des exactions sinon à des massacres de populations civiles et que c'était une des raisons pour lesquelles l'Etat Major des FAR, moins habile que le FPR à masquer ses crimes de guerre, ne voulait pas de journalistes au front. Ainsi avons-nous compris, par exemple, que lorsque les troupes revenaient du front en brandissant victorieusement les gourdins '*ntamponganoyumwanzi*' [litt. : il n'y a pas de rançon en faveur de l'ennemi, c.à.d. : pas de pitié pour l'ennemi] tâchés de sang, puis peints en rouge pour masquer le sang humain, il était clair que l'on ne s'en était pas servi pour '*guhumbahumba*' [tuer l'ennemi un à un jusqu'au dernier] des adversaires armés de kalachnikov, mais des civils ou des soldats désarmés. Il faut signaler ici que ce sont les militaires, surtout ceux de la Garde Présidentielle, qui ont utilisés, les premiers, ces gourdins avant que les milices ne les adoptent. Pourquoi la Garde Présidentielle ? A en croire la plainte d'un Adjudant du Camp Kami, la Garde Présidentielle n'intervenait jamais en première ligne. Elle n'allait pas au contact avec l'ennemi. Elle arrivait toujours après les combats, effectuait des opérations éclair, avant de s'en retourner bien vite dans sa base à Kigali.^{44[57]} On comprend que, dans ces circonstances, la Garde Présidentielle

^{44[57]} Selon cet Adjudant que j'avais pris en autostop de Kigali à Kinyinya, la Garde Présidentielle ne participait pas aux combats parce que ses officiers et sous-officiers étaient occupés à construire leurs maisons sur des crédits bancaires qu'on leur avait distribués pour acheter leur loyauté au Président de la République. Et d'ajouter en substance : « *Nous refusons de nous battre seuls pendant que d'autres s'enrichissent. Nous savons d'ailleurs maintenant que nous nous battons contre d'autres Rwandais qui cherchent à regagner leur pays. Nous n'allons pas continuer à nous battre si vous autres les politiciens vous refusez de négocier* ». Il faisait allusion aux manifestations du week-end précédent au cours desquelles des hutu extrémistes avaient bruyamment contesté, dans Kigali, les Accords d'Arusha. Et de poursuivre : « *Nous refusons de nous battre parce que, de surcroît, vous désorganisez notre Armée pour des querelles* ».

s'en soit prise, gourdin au poing, aux populations civiles au cours de ces opérations de ratissage - sinon de nettoyage ethnique. Ainsi encore lorsque, un matin, les élèves officiers rentrés du front la veille, se présentèrent au salut matinal du drapeau, brandissant comme trophées de victoire, une ou deux têtes tranchées de soi-disant combattants du FPR. Ce matin-là, le Colonel Bonaventure Buregeya qui m'en parlait horrifié, déprimé, au bord des larmes, avait dû interrompre la revue de la troupe et renvoyer «ces sauvages» dans leurs chambres. Homme cependant indécis face à la méchanceté^{45[58]}, lui-même déstabilisé dans son propre camp, il n'avait pas assez de cran ni d'autorité pour s'opposer à la guerre sauvagement ethnique que distillait la haute hiérarchie militaire. Et je doute fort qu'il ait pris des mesures répressives contre ses élèves officiers criminels, au risque de passer pour un traître.

qui ne nous concernent pas. Plus aucune unité, depuis l'assassinat du Colonel Stanislas Mayuya, n'est composée d'éléments qui se sont entraînés ensemble. Aucune n'est normalement commandée par quelqu'un que la troupe connaît et qui soit le plus gradé. A Kami par exemple, au lieu de promouvoir un officier supérieur de notre camp, on nous a parachuté un capitaine pour nous commander, parce qu'il est de Gisenyi et que, Tutsi, il ne va oser rien tenter contre le pouvoir ». Bien que ce sous-officier ait refusé de s'identifier, je tiens pour crédible son témoignage spontané que j'ai confronté par la suite avec d'autres sources. Il m'a dit que lui et ses camarades me connaissaient, qu'ils avaient apprécié la pertinence de ma lettre ouverte au Président (*Le Réseau zéro/Ikiguli-nûnga*) et que c'était pour cela qu'il me parlait ouvertement. En culture rwandaise, des témoins spontanés, couverts par le plus parfait anonymat, s'adressant à quelqu'un qu'ils apprécient, sont généralement sincères et vrais. Bien qu'il ne corresponde pas à la norme occidentale, ce genre de témoignage, recueilli fortuitement, de la bouche de soldats non ou peu gradés, m'a souvent servi efficacement pour ma propre sécurité et pour mon information personnelle.

^{45[58]} Ce trait de caractère du Colonel Bonaventure Buregeya, je le lui connais depuis qu'il était sergent à l'Ecole d'Officiers de Kigali vers les années 1963 : il n'osa pas contester les décisions injustes prises par son camarade, le Sergent Alexis, à l'encontre des étudiants venus au Congrès de l'Ecole d'Officiers. Il n'avait pas changé lorsqu'il était Secrétaire Général à la Présidence et, de ce fait, à partir de 1976, mon supérieur hiérarchique pendant plusieurs années.

3.5. ECHECS RECURRENENTS DU RESEAU ZERO DANS L'ESPACE MEDIATIQUE

3.5.1. P. Zigiranyirazo dans le « domaine réservé » du Président

Nous sommes en 1982. La restructuration de l'hebdomadaire 'Imvaho' allait bon train. On s'arrachait le journal lundi tôt le matin, dans nos points de vente disséminés dans les centres urbains importants. Les lecteurs commençaient à réagir par un courrier de plus en plus abondant. Les journalistes de la presse écrite autant d'ailleurs que ceux de Radio Rwanda avaient pris le poil de la bête et n'hésitaient plus à égratigner sinon le pouvoir, tout au moins les administrations. Comme ils descendaient de plus en plus sur le terrain pour rencontrer librement la population, leurs reportages faisaient mouche. Les autorités locales commençaient à s'en inquiéter et le Préfet de Ruhengeri, Protais Zigiranyirazo, parmi les premières. Un beau matin, je reçois sa visite à la Direction de l'ORINFOR. Il venait me mettre en garde ['kumburira']. Il me disait avoir entendu la veille au soir le Président de la République se plaindre de « l'insolence » des journalistes de l'ORINFOR. Selon le Préfet, le Président était déçu : n'avait-il pas espéré que Mfizi le débarrasserait rapidement de ces journalistes Tutsi et Banyanduga (ceux du Sud) qui agressaient le gouvernement ! Mais au contraire, c'est à eux qu'étaient confiés les postes d'encadrement. P. Zigiranyirazo énuméra les journalistes et les cadres tutsi et 'banyanduga' à écarter. Le Préfet concluait qu'il ne convenait pas d'obliger le Président à me dire lui-même ce genre de choses. C'est pourquoi, mon visiteur avait pris l'initiative de me prévenir, car si je ne m'exécutais pas dans ce sens, le Président se fâcherait un jour et prendrait des mesures contre moi sans que je devine pourquoi. Ce discours était stupéfiant. A supposer que le Président se fût plaint de la prédominance, d'ailleurs réelle, des Tutsi et des Banyanduga à l'ORINFOR, était-il pensable qu'il ait préconisé leur éloignement pur et simple ! Car, suite à une note que je lui avais adressée quelques mois auparavant^{46[59]}, le Chef de l'Etat m'avait donné des directives en vue de rétablir les équilibres. Il ne s'agissait pas de chasser, malgré leur compétence, des journalistes pour leur origine ethnique ou régionale. Au contraire, le Président avait marqué son accord de principe quant à l'urgence de recruter et de former massivement les journalistes ainsi qu'à la nécessité de motiver les effectifs en place. Le Président de la République aurait-il changé d'opinion en si peu de temps ? Et pourquoi ne m'avait-il pas convoqué pour me donner d'autres instructions ? Pour en avoir le cœur net, j'ai sollicité et obtenu en urgence une audience au cours de laquelle j'ai vérifié l'authenticité des propos de P. Zigiranyirazo. «*Ce type ne m'a-t-il pas assez embêté comme ça !* », tonna^{47[60]} le Président Il se leva ; il tourna en rond dans son cabinet en pestant contre son beau-frère. Il se ressaisit, se rassit et, en substance, me dit avec fermeté. «*L'ORINFOR est placé sous mon autorité. Personne d'autre, fût-il mon beau-frère, n'a à te donner des instructions. C'est de moi et de moi seul que tu les reçois par les canaux habituels et tu réponds*

^{46[59]} Mfizi, C., *Lettre du 8 novembre 1981 au Président de la République*, 12 pages manuscrites sur du papier portant mon adresse privée (B.P.1067 Kigali).

^{47[60]} « Il tonna ». Le mot convient bien à l'homme. De son propre aveu (MFIZI C., *Entretiens à Gasiza*, doc. cit.), ses condisciples séminaristes, impressionnés par sa corpulence, l'avaient surnommé 'Jupiter'. Et à l'explosion de sa colère longtemps contenue, ils se sauvaient en criant : « 'Jupiter tonnat' ! »

devant moi de leur exécution». Il me congédia en me rappelant de suivre la ligne qu'il m'avait fixée concernant le recrutement et la gestion du personnel de l'ORINFOR.

Dès cet incident, j'ai retenu **deux leçons**.

Première leçon. L'ORINFOR appartenait au « domaine réservé » du Chef de l'Etat. Le dispositif du Décret qui le crée ne le plaçait pas, en effet, sous la tutelle de la Présidence de la République, mais « sous la tutelle *du Président* de la République ». La nuance n'était pas fortuite, mais une politique délibérée. La ligne rouge était tracée désormais et tant que le Président de la République ne l'aurait pas déplacée de manière explicite, je m'y tiendrais quoi qu'il m'en coûtât.

Deuxième leçon. J'eus la certitude que, à l'époque, Protais Zigiranyirazo, « ce type » agaçait le Président, en donnant du « beau-frère » à tort et à travers. Et il ne devait pas en être à sa première bévue. En ce temps-là, certes Protais Zigiranyirazo était encore un tireur au flanc qui tentait d'exister politiquement. Néanmoins, sa stratégie était posée : après avoir contribué à éliminer politiquement le Major Théoneste Lizinde et le Colonel Kanyarengwe, il brandissait le statut anthropologique de « proche parent » du Président et faisait pression sur les responsables des services publics en vue de faire passer ses visées politiques fondées sur les clivages ethniques et régionalistes. Clivages que proclamait combattre le discours politique du Chef de l'Etat. Que d'esprits fragiles ont donné dans ce piège satanique !

3.5.2. 'Z', le « scorpion » récidive

Depuis la création par l'ORINFOR, des Centre Régionaux d'Information (CRI), au début des années 1980, les préfets se disputaient l'ouverture de ce service public dans leur préfecture. Ce zèle procédait cependant d'un profond malentendu. Grâce aux CRI, l'ORINFOR ambitionnait d'étendre sur le pays un faisceau de véritables pôles de développement de la communication rurale, libre, omnidirectionnelle, entre citoyens engagés dans des initiatives de progrès. Plusieurs préfets y voyaient, quant à eux, un relais de transmission verticale des injonctions du pouvoir et, du coup, un outil de propagande personnelle à leur disposition. Jaloux d'entendre souvent cités à la Radio et de lire dans l'hebdomadaire *Imvaho* rénové les noms de leurs collègues de Butare et de Gisenyi, siège des deux premiers CRI, les Préfets assiégeaient l'ORINFOR en rivalisant de disponibilité à accueillir ce service. Le préfet de Ruhengeri n'en avait cependant pas réclamé la création. Protais Zigiranyirazo ne m'a pas caché sa méfiance vis-à-vis de ce service le jour où, en 1984, je suis allé l'informer que le Conseil d'Administration en avait décidé l'installation à Ruhengeri. Il a fallu le rassurer que j'y affecterais un journaliste en qui il aurait confiance. J'avais en effet désigné, Aloys Mundele, hutu, originaire du Bushiru^{48[61]} et qu'il connaissait bien. Cette désignation tenait compte de la personnalité du Préfet et des compétences certaines de mon collaborateur. A ce nom de Mundele, 'Z' a rengainé. Pour m'assurer de sa collaboration, il me proposa immédiatement un bureau dans l'immeuble de la Préfecture. J'ai décliné son offre. En vérité, je n'acceptais, par principe, ce genre d'offre de la part d'aucun préfet. Je préférerais

^{48[61]} En le recrutant, j'avais été abusé par de faux papiers. En fait, comme il sera obligé de me l'avouer lui-même, Aloys Mundele était originaire du Zaïre, terre qui l'avait vu naître. Ses parents zaïrois rwandophones habitaient à cette époque au nord de Goma. C'est pourquoi son nom est bien Mundele (chance) et non pas Mundere, nom rwandais (éduquez-moi).

louer, dans un quartier populaire, un immeuble de particulier, abritant à la fois les bureaux, les moyens de communication et l'appartement du journaliste correspondant régional. De quoi garantir à celui-ci une disponibilité constante et une large indépendance, d'autant qu'il disposait d'un véhicule de fonction non incorporé au charroi de la préfecture. Mais Aloys Mundele ne parvint pas à garder la distance qu'imposait sa profession. Bien au contraire, il se soumit très vite et de bonne grâce au Préfet dont il devint comme le porte-parole, au point que les rédactions ne savaient plus comment traiter des papiers manifestement dictés par le Préfet. Se sentant sous une aisselle puissante, Mundele ajouta à cet écart professionnel des fautes disciplinaires en cascade. Le Conseil d'Administration en vint à décider d'abord de le retirer de ce poste, puis de mettre fin à ses fonctions de journaliste de l'ORINFOR.^{49[62]} Il nomma à sa place Jean-Baptiste Nkuliyingoma. Alliant au courage des qualités professionnelles sûres, Nkuliyingoma rencontrera cependant une hostilité non dissimulée de la part du Préfet Zigiranyirazo. Mais cette hostilité d'un préfet dont la popularité laissait à désirer n'entama ni sa performance, ni ses relations avec la population de Ruhengeri. Celle-ci appréciait bien au contraire son objectivité et son indépendance. La crise avec le préfet éclatera le jour où J.-B. Nkuliyingoma indiqua, dans un reportage, qu'un sous-préfet avait dûment remplacé le préfet à quelque prestation publique. C'était une formule consacrée, imposée par les susceptibilités de nos administrants : l'autorité appartenait bien au titulaire de la fonction ; même s'il était absent, la presse devait mentionner son nom. Or l'absence du Préfet Zigiranyirazo, ce jour-là, correspondait, semble-t-il, à une escapade constitutive d'infraction administrative. Le journaliste l'ayant rendue publique sans calcul, le Préfet prit la chose pour une malveillance délibérée qu'il lui ferait payer. Sa tâche devint impossible. En fait, le Préfet Zigiranyirazo visait plus haut que le journaliste. Il attribuait la prétendue faute de celui-ci à l'ORINFOR, à son Directeur en particulier auquel il reprochait de confesser une conception de l'information qui, selon lui, ne servait pas les intérêts de la population. Il me fit convoquer par les instances préfectorales du MRND pour que j'explique la politique de l'information. J'acceptai la confrontation mais pris soin d'en différer le moment. Manière de lui en contester le droit. Pendant ce temps, je multipliai les contacts en vue de désamorcer la tension et polariser le débat non sur les personnes mais sur l'objet du contentieux : la politique de l'information pratiquée par l'ORINFOR. Je pris un jour l'initiative de me faire inviter par le Comité préfectoral de Ruhengeri. J'ai sollicité, à cette fin, l'entremise du Ministre Joseph Nzirorera, Vice-président de cette instance, un des gourous du Réseau zéro, afin de convaincre le Préfet Zigiranyirazo en ce sens.

La réunion eut lieu à Ruhengeri, sous la présidence du Préfet. Celui-ci avait pris soin d'écarter le journaliste Nkuliyingoma qui, en sa qualité de correspondant régional à Ruhengeri, aurait dû couvrir cette activité. Du coup, j'étais obligé de rendre moi-même compte^{50[63]} de ce débat extrêmement tendu. La réunion était composée d'une douzaine de

^{49[62]} Employé par l'entreprise publique ELETROGAZ pour sa communication institutionnelle, Aloys Mundele sera récupéré par Séraphin Rwabukumba pour son journal 'Intera'. Leur collaboration ne durera pas ainsi que je l'avais indiqué à son employeur lorsque, lui ayant refusé de dévoyer un journaliste de l'ORINFOR pour son journal, il m'avait demandé mon avis sur Mundele.

^{50[63]} Le matériel technique dont je m'étais muni me lâchera ; je ne réussis pas à enregistrer les propos surréalistes que j'y ai entendus. C'est à croire que le technicien qui me l'avait remis avait reçu ordre de le trafiquer puisque la présence du micro ne semblait pas inciter les locuteurs à un comportement approprié, comme s'ils avaient été informés que l'enregistrement ne fonctionnerait pas.

personnalités, telles Thaddée Bagaragaza, Jean Damascène Munyarukiko, le Dr Casimir Bizimungu, etc. Les unes avaient été montées contre l'ORINFOR et me décochaient des arguments aussi violents qu'embrouillés. Les autres avaient pris l'habitude de se taire dans cette instance croupion ; quitte, les débats clos, à me chuchoter leurs félicitations pour ma résistance hardie. Seul le Dr Casimir Bizimungu avait défendu publiquement, en cours de séance, le droit à la presse de s'exprimer librement. Il venait d'être nommé Ministre de la Santé. Après la séance, je le remerciai de son soutien, ajoutant que j'apprécierais davantage son appui s'il me le renouvelait six mois après. Car, je me doutais bien que, comme d'aucuns, son indépendance d'esprit ferait long feu.

Mais au fait, pourquoi P. Zigiranyirazo s'obstinait-il à dicter sa loi à l'ORINFOR ?

Au cours de cette même réunion, il a résumé sa volonté en quelques phrases d'anthologie. Selon lui, le « Peuple de Ruhengeri » souhaitait que le Correspondant régional travaillât en accord avec le Préfet comme le font les autres agents de l'Etat - c'est-à-dire : sous ses ordres. Il devait rendre compte des activités des autorités préfectorales dans le même esprit et avec la même compétence que le Directeur de l'ORINFOR mettait à rédiger les comptes rendus du Conseil du Gouvernement. Le préfet exigeait en outre que Radio Rwanda consacraît un temps d'antenne plus long aux activités de sa préfecture.

En trois points, je rejetai cette perspective expliquant à l'assistance qu'elle nous ramenait à une pratique de l'information largement dépassée. D'abord, le correspondant régional travaillait correctement à la lumière des instructions que l'ORINFOR était seul compétent à lui donner. Trois minutes imparties aux reportages, c'était une durée déjà trop longue, vu qu'il n'était pas rare d'avoir à radiodiffuser des reportages provenant des dix préfectures. Ensuite, n'était-ce pas incongru de parler du '*Peuple de Ruhengeri*' comme si cette préfecture était en état de sécession ! Enfin, je déclarai que la manière dont je rédigeais le compte rendu des travaux du Conseil du Gouvernement était *sui generis*. Car le Conseil du Gouvernement était une instance constitutionnelle ; ses travaux se déroulaient à huis clos ; ils étaient conduits par le Chef de l'Etat en personne ; le communiqué qui en sortait engageait toute la Nation. Il n'y avait donc pas de comparaison possible avec les travaux d'un Comité préfectoral, organe régional d'un parti politique et présidé par un préfet.

Les positions du préfet et la mienne étant inconciliables, la séance fut levée dans une ambiance électrique. Je me rendis au CRI pour rédiger le reportage du jour. Je m'apprêtais à le communiquer par téléphone aux rédactions à Kigali quand arrivèrent en trombe deux des membres de la réunion, dont un professeur de l'Université, campus de Nyakinama, devenu l'homme à tout faire du Préfet Zigiranyirazo. Ils venaient de la part de celui-ci me remettre un compte rendu de la réunion. Leur texte faisait endosser à celle-ci les thèses habituellement soutenues par le Préfet, sans tenir aucun compte du débat suscité par mon exposé. C'était au demeurant ce genre de manipulation des faits qui avait, autrefois, rendu inexploitable les papiers signés par Aloys Mundele et ardue la tâche de son successeur Nkuliyingoma. Il y avait là, de la part du Préfet, flagrant délit de désinformation. Je maintins mon texte franchement plus équilibré, non sans l'avoir, en toute transparence, montré aux émissaires du Préfet. Ceux-ci, confus, déclarèrent que, malgré tout, le texte du Préfet faisait foi puisque celui-ci présidait la réunion. Je lui fis

dire qu'en qualité de reporter ayant été obligé de couvrir cette réunion, mon texte faisait professionnellement foi dans nos rédactions, qu'il consignerait le sien dans son rapport administratif. Le Préfet ne se le fit pas dire deux fois. Il fit rapport, sans délais, au Président de la République. Le lendemain matin, celui-ci me convoqua. Il me reprocha vivement d'avoir fait diffuser un compte rendu inexact, après avoir refusé le texte plus objectif (sic !) élaboré par les services de la préfecture. Je fais ici l'économie de mes arguments puisque j'en ai déjà mentionné ci haut la teneur. Pour finir, je lui ai indiqué mon intention de changer le journaliste rien que pour mettre fin à ce bras de fer sans faire davantage perdre la face au préfet. J'ajoutai toutefois que si ce dernier maintenait son comportement vis-à-vis de la presse, nous n'aurions rien réglé.

3.5.3. Portait et objectif de 'Z'.

S'attarder sur pareil incident semble à première vue anecdotique. Or, que non ! Cet incident illustre au moins **5 traits caractéristiques de la personnalité de Protais Zigiranyirazo** et permet d'identifier **le motif du harcèlement** qu'il infligeait à la presse publique.

A) Protais Zigiranyirazo exerçait sur Ruhengeri un pouvoir seigneurial. Autour de son soleil toutes les étoiles devaient pâlir. Il ne pouvait supporter aucune opinion contraire à la sienne.

B) Protais Zigiranyirazo est un « *scorpion* » : il ne lâche pas sa proie ni son objectif. Pour arriver à ses fins, ni la loi, ni la morale, ni les principes connus de politique nationale ne l'arrêteront.

C) Protais Zigiranyirazo ne pouvait pas se départir de préjugés ethniques et régionalistes. C'est, chez lui, un invariant lourd de conséquences. Il m'avait exprimé ses soupçons quant à l'identité du journaliste Nkuliyingoma. Il m'avait fallu, la mort dans l'âme, préciser que ce journaliste était bien un hutu et que sa physionomie *tutsiforme* et son allure impassible correspondaient au tempérament des habitants de Mukarange, dans la région naturelle du Buganza Nord, en préfecture de Byumba. Malgré ces précisions, le doute subsistait, dans l'esprit du préfet Zigiranyirazo, tout comme son ressentiment que « son » journaliste Mundele avait été changé.

D). La confusion entre le niveau préfectoral et le niveau national n'était pas fortuite dans l'esprit de Protais Zigiranyirazo. Elle procédait d'un **mimétisme** de plus en plus visible par rapport au Président Habyarimana. Démarche, coiffure, gestes de salutation à la population, se faire appeler, « le Chef » ou bien « *Umubyeyi* », attribut qui, lorsqu'il est appliqué au Chef de l'Etat, signifie « Père de la Nation », etc. Non, Protais Zigiranyirazo n'imitait pas le Président, il se prenait pour le Président. Il voulait qu'on le prît pour le Président. M'obliger à couvrir moi-même, à la place de mon journaliste, la réunion du Comité préfectoral qu'il présidait participait à cette obsession. Que Protais Zigiranyirazo intervînt de manière ponctuelle pour contraindre tel service national ou local à se plier à ses intérêts propres (les terres des Bagogwe, les vaches de Kinigi, les bambous, etc.), on s'y était fait. Voici que, passant à la vitesse supérieure, il entendait maintenant, de propos délibéré, intervenir dans la définition des politiques nationales. **L'information restait un**

des derniers domaines où « Z » n'avait pas encore réalisé cette ambition qui le conduirait aux marches du pouvoir.

E). Protais Zigiranyirazo exerçait, à cette époque, sur le Président Habyarimana, **une influence qui n'avait plus rien de discret**. En effet, à chaque charge de Zigiranyirazo, le Président me convoquait. Il écoutait mes arguments d'autant plus pertinents qu'ils collaient à ses instructions explicites quant à la gestion de l'ORINFOR. Mais j'avais beau démontrer point par point et preuves indubitables à l'appui, les manœuvres de Zigiranyirazo, le Chef de l'Etat ne s'offusquait plus, comme en 1981, de l'intrusion de « ce type » dans son « domaine réservé ». Et le préfet recommençait impunément son harcèlement quelques temps après.

3.5.5. *Le Pouvoir à portée de « Z »*

De guerre lasse, j'ai d'ailleurs pris l'initiative de prier Madame Agathe Kanziga Habyarimana, au cours d'une audience privée, d'amener son frère à une attitude moins raide par rapport à nos divergences. Elle m'a aimablement accueilli dans la Résidence à Kanombe et m'a poliment écouté. Elle me promit de lui en parler incessamment. Par la suite cependant, je n'ai pas eu l'impression que mon initiative ait produit l'effet désiré. Ma démarche n'arrivait-elle pas trop tard ? Ma référence à l'autorité du Président était-elle encore pertinente et décisive ? N'était-ce pas probablement ma **loyauté inflexible vis-à-vis du Chef de l'Etat** qui agaçait parce qu'elle contrariait la réalisation des ambitions de *l'Ordre zédiste*, ambitions auxquelles, peut-être, mon interlocutrice n'était pas étrangère ?

Si, en effet, j'ai demandé l'entremise de Madame Agathe Kanziga Habyarimana, c'était pour deux raisons. D'abord, Protais Zigiranyirazo, pour contraindre ses victimes à lui obéir, agitait, comme une menace, son statut de beau-frère du Président. Ce faisant, il instrumentalisait la position de Madame le Président, sa sœur. Je venais de me rendre compte, certes encore confusément et trop tardivement peut-être, que la famille patriarcale, l'*'inzu'*^{51[64]} de Madame Agathe Kanziga Habyarimana jouait un rôle nodal dans les décisions au sommet. P. Zigiranyirazo me l'avait confirmé d'ailleurs lui-même sans ambages début 1988.

Lui ayant refusé de signer sous sa contrainte un document compromettant, « Z » m'avait défié de ne jamais pouvoir faire parvenir au Président la moindre note pour ma défense sans passer par lui ou par Sagatwa. *« Aucune lettre, me dit-il, ne parvient jamais au Président sans passer par moi ou par Sagatwa. Et nous sommes, Sagatwa et moi, en liaison permanente. Seule la lettre que je te conseille d'écrire et de me confier lui parviendra. Sans quoi, tu peux t'attendre au pire. »*^{52[65]}

^{51[64]} J'emploie ici, à dessein, le terme '*inzu*' au sens strictement anthropologique, son diminutif '*akazu*' ayant pris, d'ailleurs abusivement comme je le démontrerai dans ma conclusion, une extension sémantique en faisant irruption dans les champs politique et judiciaire.

^{52[65]} Furent témoins de ces propos, mon frère feu que « Z » avait fait venir nuitamment de Rutsiro (Crête Zaïre-Nil) Florent Kabwana et mon beau-frère le Colonel Charles Uwihoreye dans le domicile duquel, à Ruhengeri, Protais Zigiranyirazo avait convoqué cette rencontre. Me voyant persister dans mon refus d'obtempérer, « Z » ira terroriser mon autre grand frère, Thaddée Ngirabatware, Conseiller du secteur Rongi qu'il dépêchera à Kigali me rappeler que sans passer par 'Z' je signais ma perte. Ma sœur, Béatrice Mushashi Uwihoreye a reçu par deux fois mission de venir à

53

Le Dr Charles Nzabagerageza, lorsqu'il remplacera P. Zigiranyirazo comme Préfet de Ruhengeri, soulignera à mon attention cette puissance des frères de Madame Agathe Kanziga Habyarimana. Charles n'a pas pris les gants pour me le dire. Depuis qu'il avait été coopté membre du *Groupe d'Etudes et de Réflexion*^{53[66]} que j'avais fondé en 1970 à Louvain, en Belgique, nous échangeons, de temps à autre, des points de vue sur les affaires politiques du pays. Avant sa nomination comme préfet de Ruhengeri, Charles Nzabagerageza n'approuvait pas les errements manifestes de son prédécesseur. Je suis persuadé qu'il était sincère, bien que conquis déjà par les avantages que lui procurait sa fulgurante ascension. Peu après sa nomination, il m'avait confié qu'il se refusait à administrer la préfecture de Ruhengeri comme s'il la tenait en laisse, à l'instar de P. Zigiranyirazo. Bien au contraire, il avait l'intention de s'appuyer sur le génie et la force de la population de Ruhengeri pour impulser le progrès dans tous les domaines. Sollicitant amicalement mes conseils, C. Nzabagerageza m'avait avoué ne pas supporter l'ingérence de l'ex-préfet Zigiranyirazo et de son acolyte J. Nzirorera, les deux larrons cherchant à le maintenir sous leur coupe. « *Le Président ne m'a pas nommé Préfet de Ruhengeri par délégation de « Z » ni de Nzirorera* », me dira-t-il un jour. Il voulait s'affranchir de cette tutelle avec fracas. Je l'encourageai à affirmer plutôt son autorité à travers un programme d'action concerté avec ses administrés mais sans engager un bras de fer avec « Z » et ses acolytes dont je connaissais la capacité de nuisance. Moins d'une année après, c'était autour de Charles Nzabagerageza de me prodiguer des conseils de prudence. Un jour, sur son invitation, nous avons passé une longue soirée à discuter dans sa résidence de fonction à Ruhengeri. Je l'ai quitté vers 1 h du matin pour rentrer à Kigali. Il m'avait invité à être réaliste et à me rapprocher de « Z » et de son groupe, « *sans quoi ils allaient me casser* ». « *'Menya ko ingoma yabaye iy'umugore na basaza be, sha'/Le pouvoir est passé aux mains de la femme et de ses frères, sache-le, dis.* », avait-il conclu, triste mais résigné. Il m'a pressé par conséquent de cesser de me référer à la parole du Président. Selon mon interlocuteur, le Président parlait, oui, mais le pouvoir réel avait changé de main. Charles me prévint que, n'arrivant plus à me défendre, il se voyait obligé de ne même plus me fréquenter si je ne l'écoutais pas. Le Président lui-même ne pourrait plus me protéger. Ces conseils sincères confirmaient mon pressentiment quant à l'emprise de plus en plus forte du Réseau zéro sur le Chef de l'Etat, emprise constitutive d'un très important virage politique de la Deuxième République.

Malgré cela, je me résolvais mal à me plier à des injonctions contraires à celles du détenteur de l'autorité suprême et légale. Si l'exécution des ordres parallèles m'avait entraîné dans des difficultés quelconques, quels auraient été mes moyens de défense, sachant que le *modus operandi* des gourous du Réseau zéro est de ne laisser aucune trace de leurs pressions et injonctions, strictement orales ? Comment aurais-je expliqué à mes collaborateurs pourquoi je tournais casaque ? Et où se trouvait d'ailleurs l'intérêt de mon

Kigali, à 2 h du matin, me faire entendre raison, suite à cette menace. D'autant que « Z » me faisait dire que ma fille aînée serait enceinte et qu'il était disposé, si je la lui envoyais à Ruhengeri illico, à m'aider à la faire avorter. Je n'en fis évidemment rien, m'étant assuré que ma fille n'avait aucune grossesse. J'ai invité les membres de ma famille à ne plus venir chez moi répercuter cette pression à laquelle j'ai refusé de céder.

^{53[66]} François Xavier Munyarugerero dans *Réseaux, pouvoirs, oppositions. La compétition politique au Rwanda*. Paris, L'Harmattan, 2003.), p. 166.

pays ? Je rechignais à m'engager sur une voie dont l'issue me paraissait dangereuse pour le pays. En effet, du pouvoir autocratique du Président Habyarimana, on pouvait espérer arracher, petit à petit, des lanières de démocratie, des balbutiements de liberté. Ç'eut été, par contre, une régression considérable de livrer les media publics – et donc le pays – à l'empire de *l'Ordre zédiste*. Car le chef de file de cette école sans pensée, Protais Zigiranyirazo en l'occurrence, n'était pas homme à rester longtemps dans l'ombre. Ses propres aveux et ses manoeuvres, les révélations de Charles Nzabagerageza, éclairent violemment **la marche forcée de 'Z' vers le pouvoir**. Par quels moyens y aurait-il accédé ? Au regard du peu de cas qu'il faisait des élections, lui qui excella dans le bourrage gratuit des urnes, il est permis de douter que ce fût à la suite d'un scrutin démocratique^{54[67]}.

^{54[67]} Toutefois, il n'est pas impossible que le Président Habyarimana surveillât du coin de l'œil ces manoeuvres d'approche, se réservant de frapper le jour où ces ambitions se seraient mises à nu. Cette hypothèse est loin d'être folle si l'on songe à sa démarche visant à faire surveiller le Colonel Sagatwa.

IV

LE RESEAU ZERO SAPE LES REPERES MORAUX DE LA SOCIETE

C'est à travers son '*modus operandi*', sa *marque déposée* que, derrière telle action politique, la présence du Réseau zéro se manifeste : manipulation des exécutants, harcèlement des innocents pour éteindre leur regard accusateur, déstabilisation des familles, violation des sanctuaires de la moralité publique en étouffant la Justice afin de brider toute référence à la loi, en s'immiscant dans la gestion des Eglises chrétiennes et en semant le virus de la violence parmi la Jeunesse.

4.1. LA JUSTICE HANDICAPEE.

Depuis l'ingérence de l'Exécutif dans le procès Lizinde-Kanyarengwe en 1981, la Justice aura du mal à se défaire de l'emprise du Réseau zéro, aussi bien dans l'organisation institutionnelle que dans son exercice quotidien. Ainsi, le Ministre de la Justice, Charles Nkurunziza, juriste tatillon, avait vite renoncé à l'idée d'un Conseil Supérieur de la Magistrature indépendant de l'Exécutif. Cette institution allait certes être consultée pour la nomination et la gestion de carrière des juges, mais elle serait supervisée par le Ministre de la Justice qui transmettrait les dossiers au Président de la République avec les « éclairages » incontournables du SCR, désormais bras droit du Réseau Zéro. Quant au déroulement des procès, les interférences du SCR et des gourous du Réseau zéro aboutirent à un blocage que le public dénonçait régulièrement lors des rencontres populaires avec le Chef de l'Etat. On demandait à celui-ci de créer, au niveau de la Présidence, une instance qui coifferait tout le système judiciaire rwandais, ce que la Constitution n'autorisait pas. Une enquête de terrain n'aurait pas de mal, même aujourd'hui, à exhumer des cas de jugements gauchis par des intrusions extrajudiciaires, particulièrement en préfecture de Ruhengeri sous la férule de 'Z'. Cette emprise du Réseau Zéro sur la pratique de la Justice ira grandissant au point qu'elle génèrera une tension permanente entre le Président de la République et Joseph Kavaruganda, Président de la Cour de Cassation, fréquemment vilipendé en Conseil du Gouvernement, pour son intransigeance à défendre le Droit et la séparation des Pouvoirs.

4.2. LES EGLISES CHRETIENNES DOMESTIQUEES.

Depuis les premières heures de la colonisation et de l'évangélisation, c'est l'Eglise catholique qui s'est impliquée dans la vie politique et sociale du Rwanda. On se rappellera l'impact politique des communications de ses Evêques tels Mgr Léon Classe en faveur de l'aristocratie tutsi et Mgr André Perraudin en faveur des hutus. On se souviendra aussi de la présence de religieux dans les plus hautes instances politiques du Pays (Abbés Innocent Kagiraneza et Stanislas Bushayija, membres du Conseil Supérieur du Pays sous la monarchie). Sous la Deuxième République, un pas encore plus grand est franchi. Tout Rwandais étant d'office membre du MRND parti unique, aucun religieux

n'est excepté. Les Curés à la tête de leurs paroisses sont réputés Responsables des cellules du parti unique. Quoi d'étonnant que le Chef de l'Eglise catholique, Mgr Vincent Nsengiyumva fût nommé membre du Comité Central, Président de la Commission des Affaires Sociales du MRND ! L'équilibre ethnique et régional devint la règle de l'Eglise dans les nominations à des postes de responsabilités notamment épiscopales.

En novembre 1981, les apparitions de la Vierge Marie, Mère du Verbe, dans un collège de jeunes filles à Kibeho semblent conforter cette ambiance d'harmonie conviviale entre l'Eglise catholique et l'Etat. Parce que le discours des voyants fustigeait les déviances sociales (haine, corruption, injustice) et prédisait « un fleuve de sang » au Rwanda en cas de non repentance, les gourous du Réseau zéro y lurent une charge politique trop critique et soupçonnèrent l'événement de servir de couverture à l'infiltration des réfugiés tutsi *inyenzi* qui viendraient du Burundi. Ils finirent cependant par être rassurés du fait que la presque totalité des voyants étaient de jeunes hutu. Une religiosité envahit villes et campagnes et fit verser des torrents de larmes d'émotions. On put même voir l'épouse du Chef de l'Etat venir assidûment - et, doit-on reconnaître, en toute simplicité -, assister aux apparitions. Il n'est pas interdit de penser que ces « apparitions » aient conforté le Président Habyarimana dans sa volonté de faire venir le Pape au Rwanda afin de légitimer et renforcer son régime que l'affaire Lizinde et ses séquelles avaient fragilisé. Mais le Vatican était resté inflexible : le Pape ne viendrait pas au Rwanda tant que le Chef de l'Eglise locale serait membre du Comité Central d'un parti de surcroît non démocratique. On démissionna donc Mgr V. Nsengiyumva du Comité Central. Tout au moins formellement, car il gardera tous les avantages visibles de son statut (voiture de fonction notamment). L'influence – et pas nécessairement négative - que Mgr V. Nsengiyumva exerçait sur le Président Habyarimana demeurait notoire^{55[68]}. Au demeurant, de manière générale, entre l'Eglise catholique et l'Etat rwandais, le climat reste serein. Sans doute ces relations conviviales expliquent-elles l'atonie de la visite du Pape Jean-Paul II. Intervenue au moment où les tensions socio-politiques étaient paroxysmiques, celle-ci n'a pas donné lieu, de la part du Saint Père, à une dénonciation des abus à la hauteur de leur gravité. Le Pape n'y fit que mollement allusion^{56[69]}.

On le voit, le Réseau zéro n'a pas cessé de chercher à domestiquer l'Eglise catholique pour la plier à sa norme idéologique. Certes, à la fin des années 80, elle ne constituait plus guère une menace comme du temps où Mgr Alors Bigirumwami (1952-1974) faisait de la résistance à l'omnipotence hutu, hébergeant les réfugiés tutsi, veuves et orphelins surtout, dans l'enceinte de l'Evêché ou bien accueillant des prêtres tutsi intellectuels traqués par le PARMEHUTU. L'Eglise catholique n'était plus censée saboter les Hutu, faute dont on avait accusé Mgr Jean-Baptiste Gahamanyi (1961-1997), cependant qu'il se dépensait pour le progrès social dans le diocèse de Butare. En effet, on imputait à cet évêque tutsi originaire de Gikongoro, le tort d'entasser des tutsi dans les écoles placées sous son autorité, notamment les séminaires, contournant ainsi les contraintes de

^{55[68]} J'ai eu moi-même recours à cet ascendant de Mgr V. Nsengiyumva sur le Président Habyarimana – je rends ici à l'Archevêque un sincère hommage posthume – quand je cherchais comment contourner l'obstacle que Protais Zigiranyirazo avait dressé pour m'interdire d'accéder au Chef de l'Etat. Malgré cette médiation, il aura fallu une plaidoirie sur 19 pages (A4+) et un débat très tendu de 2 h 25 minutes au *Village Urugwiro*, le 5 avril 1988 pour tenter, en vain, de convaincre le Président qu'il avait été trompé.

^{56[69]} La Relève, N° 139 du 14 au 20 septembre 1990, pp 7-8, pp 12-13

l'équilibre ethnique et régional. Le nouvel évêque de Kibungu, Mgr Frédéric Rubwejanga (1992), bien que tutsi, on ne le voyait pas surmonter sa modestie pour contrer l'*Ordre zédiste*. Celui-ci aurait d'ailleurs dû se reposer sur le poids de jeunes évêques hutu, Mgr Thaddée Ntihinyurwa, (Cyangugu 1984), Mgr Thaddée Nsengiyumva (Kabgayi 1987-1994) et Mgr Augustin Misago (Gikongoro 1992) qui promettaient de marquer la vie de l'Eglise d'une empreinte plus visible que l'atonie de leurs aînés désespérément conservateurs Joseph Sibomana (Ruhengeri, Kibungu (1961-1992), Phocace Nikwigize (Ruhengeri 1968-1996) et Joseph Ruzindana (Byumba 1981-1994).

Il ne faut pas croire toutefois que, dans les années 1990, l'Eglise catholique était monolithique s'agissant des rapports avec le pouvoir politique. Beaucoup de membres du clergé ne suivaient pas sur ce point leur hiérarchie conservatrice. La preuve en fut les huées par lesquels les prêtres rwandais quasi unanimes accueillirent l'hommage un peu trop appuyé de Mgr V. Nsengiyumva au Président Habyarimana, le 9 juillet 1992, à l'occasion sacre de Mgr F. Rubwejanga à Kibungo^{57|701}. Autre indice : ayant appris que les Evêques et le Gouvernement m'avaient désigné pour adresser au Pape le message des intellectuels et les fonctionnaires, le clergé rwandais m'envoya, en septembre 1990, une délégation me demander de porter aussi leurs doléances propres, les Evêques leur ayant fermé toutes les voies d'accès au Saint-Père. Je leur ai opposé une fin de non recevoir pour éviter des interférences contre-productives, sachant cependant que le message des laïcs que je représentais contenait les préoccupations du monde religieux rwandais. Mais bien avant ces indices, depuis l'arrivée au pouvoir du Général Habyarimana en 1973, le journal *Kinyamateka*^{58|71} de l'Eglise catholique ne l'avait pas ménagé. Ce prestigieux hebdomadaire est dirigé, depuis les années 80, successivement par deux prêtres originaires de la paroisse de Muyunzwe, dans la région de Kabagari (Gitarama), région pourvoyeuse de Ministres des gouvernements du Président Kayibanda. - On parlait à l'époque d'*'Agatsiko'* (groupuscule) comme on parle aujourd'hui d'*Akazu*. Naturellement mal à l'aise face à un régime qui avait renversé puis décimé « les leurs », ces deux prêtres, Silvio Sindambiwe, puis André Sibomana, par ailleurs journalistes compétents, étaient, sous couvert de défense des Droits de l'Homme et de la démocratie, à couteau tiré avec le régime de la Deuxième République, qu'ils poussaient souvent à la faute.^{59|721} C'est pour dévoiler les raisons politiques occultées sous les apparences d'un débat valide et démocratique autour du culte de la personnalité vis-à-vis du Président Habyarimana que j'avais interpellé Philibert Ransoni, journaliste de *Kinyamateka*^{60|731}.

Comme quoi si les tentatives du Réseau zéro de domestiquer l'Eglise catholique ramollirent la hiérarchie, elles n'eurent pas raison d'un courant « rebelle » au sein du

^{57|701} S'adressant au Chef de l'Etat, l'Archevêque s'est écrié : « *Komez a uganze (abanzi), Nkeragutabara !* ». [Continuez à exterminer l'ennemi, ô toi, le-prompt-à-courir-au-front-de-bon-matin-pour-livrer-bataille !].

^{58|71} *Kinyamateka* demeurerait sous l'autorité, au moins morale, de Mgr André Perraudin, inconditionnel du Président G. Kayibanda renversé par le Général Habyarimana.

^{59|721} Au point que le Gouvernement ne réussira pas à convaincre l'opinion publique que le SCR de renseignement n'était pas mêlé à la mort et aux exactions subies par ces deux prêtres. (Voir Théoneste Mujyanama, Ministre de la Justice, *Lettre confidentielle n° 1549/05.24 à Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise*. *Objet : Les prétendus assassinats que SEMUSAMBI impute au S.C.R.*, Kigali, le 24 mars 1990, 2 pp.). A ce propos, le Président Habyarimana, un jour, devant la presse nationale à Byumba, rejettera cette accusation par une boutade ambiguë et de mauvais goût en la circonstance : « *Ces agents du SCR sont-ils vraiment si malins que ça !* ». Il suggérerait que ses services étaient incapables de maquiller les assassinats en accidents.

^{60|731} Mfizi C., « *Nsubize Ransoni: harya ngo Perezida si umubyeyi ?* », Imvaho n° 394 du 14-20 Nzeri 1981.

clergé rwandais fort de la distance qu'avait pris Mgr Perraudin vis-à-vis de la Deuxième République. Par contre, ce qui, selon le Réseau zéro, vint menacer de rompre ce fragile équilibre, ce fut la nomination d'un tutsi, l'Abbé Muvala, à la succession de Mgr Gahamanyi. Le SCR, sans doute mandaté par le Réseau zéro, entreprit de brocarder le jeune prêtre par des attaques personnelles de bas étage. Le recul de toute la hiérarchie catholique à l'occasion de cette succession controversée n'éteignit cependant pas les inquiétudes du Réseau zéro. Celui-ci n'arrêta pas, en coulisse, d'ameuter l'opinion, stigmatisait l'influence grandissante des tutsi dans l'Eglise. Il craignait d'assister à la réédition des forfaits reprochés, à tort plus qu'à raison, aux évêques tutsi Mgr Bigirumwami et Mgr Gahamanyi par rapport à l'idéologie du PARMEHUTU et du Réseau zéro. De là à ne plus permettre le moindre écart à la presse catholique, il n'y eut qu'un pas. L'*Ordre zédiste* le franchit allègrement, en septembre 1990, en intentant un procès en diffamation contre Mgr Vincent Nsengiyumva, en sa qualité de responsable de *Kinyamateka*. Traîner devant la Justice comme un délinquant cet Archevêque, ami personnel du Président Habyarimana, était-ce une audace que pouvait se permettre Augustin Nduwayezu, Chef du SCR, sans injonction et protection exceptionnelles de quelqu'un comme P. Zigiranyirazo ou Colonel E. Sagatwa à l'ombre desquels il se mouvait ? Parallèlement au glissement du pouvoir vers P. Zigiranyirazo au détriment du Président Habyarimana, la peur de la puissance morale de l'Eglise catholique avait sans doute poussé le Réseau zéro à une attaque préventive. De peur que l'Eglise ne constitue une barrière contre le Réseau zéro si celui-ci venait à passer le Rubicon ?

Ce qui est dit des relations entre le Réseau zéro et l'Eglise catholique peut se vérifier pour les Eglises réformées. Largement minoritaires depuis la colonisation, moins liés au pouvoir belge du fait que la plupart relevaient du monde anglo-saxon, les chrétiens que l'on appelle globalement – mais abusivement – Protestants furent longtemps marginalisés. Ne s'étaient-ils d'ailleurs pas manifestés davantage sensibles aux malheurs qui frappèrent les Tutsi pendant la Révolution sociale de 1959 ! La Première République les confina dans leur isolement. L'accession au pouvoir du Général Habyarimana donna l'occasion d'émerger à un évêque anglican, Mgr Adonia Sebununguri. Les deux hommes se rencontraient parfois dans les manifestations publiques ou chez le Président Kayibanda^{61[74]}. Petit à petit, ce prélat combatif réussit à faire reconnaître au moins légalement l'égalité de tous les cultes devant l'Etat. La compétition fit rage dans les milieux protestants pour se rapprocher des hommes influents de l'autorité politique. Celle-ci ne s'empêcha pas d'exploiter ces divisions lors de la nomination des dirigeants des diverses Eglises ou de la reconnaissance des écoles fondées par ces dernières.

Parlant des rapports entre les confessions religieuses et l'Etat, signalons que les musulmans, largement minoritaires et honnis davantage encore qu'aucune autre religion, profitèrent de cette aspiration à l'égalité entre les diverses confessions. Les pétrodollars et autres cadeaux^{62[75]} de Kadhafi y furent pour beaucoup. Mais le Réseau zéro ne réussira pas à s'infiltrer dans la communauté musulmane. Est-ce parce que les leaders de l'Union Nationale Rwandaise, parti de l'aristocratie puis généralement des Tutsi, y avaient autrefois recruté beaucoup de militants ? Est-ce en souvenir de cette connivence que les

^{61[74]} Mfizi C., *Entretiens à Gasiza*, doc. cit.

^{62[75]} Le mobilier qui équipa la Résidence privée du Président à Kanombe est un 'don' de Kadhafi selon un témoin oculaire.

musulmans ne répondirent pas massivement aux injonctions des extrémistes pour traquer et occire les Tutsi pendant le génocide de 1994 ?

C'est sans doute pour s'affranchir de la référence morale et de la religion en général que le Réseau zéro cherche à déstabiliser le chef de l'Eglise catholique^{63[76]}. Quitte à verser aujourd'hui sur sa tombe une larme de crocodile, la main sur le coeur ! Une fois affaiblie, voire levée cette référence morale, il n'y aura plus ni de lieu ni de corps consacrés derrière lesquels un Tutsi pourra s'abriter. Rien n'arrêtera plus désormais l'acharnement des massacreurs et génocidaires à poursuivre et à trucider, sans craindre la géhenne, les Tutsi et les Hutu de l'opposition, civils et religieux, jusque dans les sanctuaires.

^{63[76]} L'Union Nationale Rwandaise (UNAR) et ses satellites avaient adopté la même stratégie dans les années 1960. Mais les défaillances et les compromissions de la hiérarchie catholique ne peuvent pas, à elles seules, justifier la hargne que le FPR ranime constamment contre l'institution chrétienne. Sans doute, pour les mêmes raisons stratégiques qu'autrefois, veut-on affranchir l'action politique parfois douteuse de toute référence morale.

4.3. LA JEUNESSE DEVOYEE

Parmi les productions phares de Radio Rwanda, mentionnons, entre autres, l'émission « *Ejo nzamera nte ?* » [Demain, que deviendrai-je ?] dont l'impact fut considérable, entre 1987-1990. Le projet de l'ORINFOR consistait, au départ, à sillonner le pays à la rencontre des jeunes, regroupés principalement dans des associations coopératives. Le dialogue s'engageait, le micro ouvert, entre l'animateur de l'émission et les jeunes d'une part et entre les jeunes eux-mêmes, d'autre part. La diffusion se faisait presque à l'état brut, sauf quelques impératifs techniques de montage. Des questions diverses étaient soulevées, touchant aux difficultés que les jeunes rencontraient dans le monde rural, en matière de loisirs, d'études, de formation, de progrès social et économique. De fil en aiguille, les jeunes soulevaient des questions politiques : gestion des communes, détournement des parcelles normalement attribuées aux jeunes pour les cultures maraîchères, pertinence des activités coopératives ; utilité des Centres d'Enseignement Rural et Artisanal Intégré (CERAI), etc. Mais tous ces débats se déroulaient sans une once de subversion. Au contraire, les jeunes s'inscrivaient parfaitement dans le discours politique du moment et se plaignaient de ne pas voir appliqués à leur avantage les préceptes positifs du MRND. De ce fait, il est vrai, conseillers, bourgmestres, voire préfets étaient pertinemment pris à partie. Se sentant de plus en plus mises en cause par ces émissions, plusieurs autorités locales se coalisèrent autour des préfets pour mettre fin à ces prétendus mensonges des jeunes. Comme des reportages croisés confirmaient souvent la pertinence des revendications, l'émission continuait à conscientiser les jeunes sur leur rôle dans le progrès du pays.

Mais une fois encore, le Réseau zéro prit la tête de la coalition pour torpiller ces émissions. Il diligenta à cette fin le Colonel Augustin Ndindiliyimana, qui avait la Jeunesse dans ses attributions ministérielles. Malgré des manœuvres douteuses dont se désolidarisèrent ses collaborateurs qui trouvaient l'émission « *Ejo nzamera nte ?* » respectueuse de la politique du département et du pays, le Ministre ne réussit pas à convaincre le Conseil du Gouvernement de condamner l'émission des Jeunes. Par contre, le Président de la République m'ordonna d'expliquer aux bourgmestres, réunis au Centre d'Echanges Culturels Franco-rwandais à Kigali, en mai 1988, la politique de l'information, en particulier les enjeux de l'émission « *Ejo nzamera nte ?* ». Le Président cédait sans doute à la pression que continuait d'exercer le Préfet Zigiranyirazo, car, au départ, ce thème n'avait pas été prévu dans le programme du Ministre de l'Intérieur, organisateur de la rencontre. Défendant la ligne rédactionnelle de l'émission '*Ejo nzamera nte ?*', j'attirai l'attention sur le décalage de plus en plus flagrant entre le discours politique des deux républiques et des deux Révolutions (sociale de 1959 et morale de 1973) d'une part et, de l'autre, les contraintes réelles économiques, sociales et politiques que subissait la jeunesse. Je ne fis pas mystère de mon opinion selon laquelle les promesses politiques non tenues pourraient conduire les jeunes à une explosion, à moins d'adapter la manière de gouverner à la nouvelle donne sociale, les gourous du Réseau zéro se scandalisèrent de mon audace à critiquer le régime, comme par défi au

Président.^{64[77]} L'émission « *Ejo nzamera nte* » se poursuivit, perdant cependant petit à petit son tonus. Les gourous du Réseau zéro, P. Zigiranyirazo en tête, avaient entrepris de récupérer ce forum dynamique. Au cours de l'enregistrement, on infiltrait des jeunes autochtones parmi les autochtones de telle commune, soit pour magnifier l'action de tel bourgmestre, soit pour enfoncer tel autre, devenu indésirable. L'animateur de l'émission, Alexis Nshimiyimana, se prêta sans doute à cette manœuvre?.

Cette tentative de récupération de l'émission se poursuivait encore lorsque éclata la guerre en octobre 1990. Un événement scandaleux en donnera un tour de vis décisif. Il apparut, en effet, que les troupes du Front Patriotique Rwandais (FPR Inkotanyi), comprenaient un nombre important d'enfants soldats qui participaient aux combats, au moment même où les Chefs d'Etats du Monde, parmi lesquels Habyarimana du Rwanda et Museveni de l'Ouganda, réunis au siège des Nations Unies à New York, signaient la Convention sur les Droits de l'Enfants, convention qui interdisait notamment d'engager des enfants dans la guerre. Le Réseau zéro exploita cette information. Par le biais de l'émission '*Ejo nzamera nte ?*', il infusa parmi la jeunesse rwandaise en mal d'action et de reconnaissance sociale, l'idée faussement patriotique suivante : si des préadolescents tutsi malmènent nos troupes, pourquoi ne pas nous donner des armes à nous qui avons 14-16 ans, pour que nous défendions, nous aussi, notre Patrie ?

Ce discours produisit deux effets pervers. D'abord, il favorisa l'enrôlement parmi les Forces Armées Rwandaises (FAR), des éléments de plus en plus jeunes. On les envoya au front sans qu'ils aient eu le temps de s'imprégner de principes déontologiques indispensables s'agissant des lois en temps de guerre. Comment, dans un conflit à relents de plus en plus ethniques, contenir ces jeunes recrues face à la tentation de commettre des crimes de guerre ? Ensuite les jeunes civils, frustrés de n'avoir pas été incorporés dans l'armée, constituèrent la cible facile des extrémistes, les *Interahamwe*, nés d'une initiative de jeunes cadres de Kigali et reconnus par le Président Habyarimana en décembre 1991 et qui sont devenus un mouvement de plus en plus structuré. Ils organisent des opérations coups de poing contre d'autres jeunes affiliés principalement au MDR au cours de la lutte d'influence de leurs partis respectifs dans les quartiers de Kigali. Chaque fois que leurs partis organisent des meetings populaires, ces jeunes sont de la partie pour une démonstration de force. Arborant bientôt un uniforme chatoyant, les *Interahamwe* paraissent les mieux organisés, les mieux équipés, les plus attrayants. Ils sont devenus une milice efficace, violente et redoutable, manifestement soutenue par le pouvoir. Fort de ce modèle, il fut désormais facile au Réseau zéro épaulé par le SCR de recruter et de disséminer, au milieu de l'année 1992 déjà, des jeunes par centaines dans plusieurs communes. Ils étaient entraînés, sous le couvert d'activités d'animation, aux actions soi-disant d'autodéfense. En fait, la cible qu'on leur désignerait le moment venu

^{64[77]} Au lieu de prendre en considération la pertinence de mes propos, ces gourous s'y référèrent pour me faire mettre sur la liste des assassins présumés du Colonel Stanislas Mayuya abattu pendant cette conférence des bourgmestres. Le projet de m'incarcérer devait aboutir le jour même où, sur pression de la Communauté internationale, les autres prévenus dans cette affaire Mayuya seront libérés. Une vieille dame tutsi de mes amis, bien introduite auprès des militaires de haut rang, m'avait prévenu du danger et, de bonne foi ou par manipulation, m'avait incité, en vain, à me réfugier à l'étranger pour éviter la prison. Deux officiers supérieurs parmi les prévenus, me certifieront, après leur libération, que pendant leur interrogatoire, ils avaient été poussés à citer mon nom parmi leurs complices, ce que me confirmera spontanément par la suite un Colonel chargé de suivre ce dossier.

était consignée sur des listes^{65[78]} établies depuis longtemps par le SCR et qui avaient notamment servi lors des arrestations arbitraires des prétendus *ibiyitso* (tutsi et membres de l'opposition démocratique dits complices et espions) au cours de *la nuit du simulacre* du 4 au 5 octobre 1990.

En conséquence, il ne fait aucun doute que le Réseau zéro est comptable de la création des *Interahamwe* comme fer de lance de la violence de plus en plus organisée. Aussi n'ai-je pas été étonné, un week-end de mai 1992 où je passais en voiture devant l'hôtel Kiyovu, de voir Séraphin Rwabukumba, un des frères de Protais Zigiranyirazo, donner comme des ordres rapides à un trio d'*Interahamwe*, bérets au vent, parmi lesquels j'ai reconnu indubitablement Ephrem Nkezabera, jeune cadre de la Banque Commerciale du Rwanda. Le commando n'avait pas discuté. Il avait écouté docilement avant de quitter leur interlocuteur, rapides comme des flèches, en direction de la « descente » violente effectuée dans Kigali par cette milice, manifestation dont les échos me parvenaient de l'Avenue de l'OUA (?), entre l'Eglise Sainte Famille et l'ancien point de 'payage' routier. A partir du milieu de l'année 1992 et au cours de 1993, la société rwandaise était devenue méconnaissable. Evident était le pilonnage systématique des valeurs morales de référence : respect et protection universelle de l'enfant et de la mère, respect de tout détenteur de l'autorité politique ou sociale (personnes âgées^{66[79]}, religieux, etc.), pudeur, sinon tabou vis-à-vis des choses de l'amour^{67[80]}, etc. La collusion entre ces groupes extrémistes et le Pouvoir ainsi que la complaisance du Président de la République avec les milices *Interahamwe* déjà malfamées étaient criantes. Ces groupes soi-disant « d'autodéfense » constituaient donc une pépinière dont on prélèverait des tueurs utilisés au cours des massacres annonciateurs du génocide et pour la commission de celui-ci. Indéniable le fait que la violence n'était pas spontanée du tout mais savamment organisée par les partis dominants y compris le MRND, parti de gouvernement. Qui se scandalisera donc, lors de tel meeting populaire, d'entendre des hommes comme Mathieu Ngirumpatse ou Edouard Karemera^{68[81]} exciter les milices *Interahamwe* à la violence si le Chef de l'Etat lui-même soutient ces dernières publiquement ? Les exactions des *Interahamwe* étaient notoires, en effet, lorsque le Président Habyarimana déclarait que, « *mitingi igihe zizatangirira, nzatuma ku Nterahamwe, maze tumanuke*

^{65[78]} Je tiens l'information concernant ces recrutements et ces listes d'un fonctionnaire cadre du SCR, le même qui m'avait indiqué l'importance de l'armée du FPR au moment où l'Etat Major la traitait de « bandits ».

^{66[79]} Un journal osera travestir une sentence qui consacre le respect des vieux. Le texte de référence : '*Urukwavu rukuze rwonka abana*' / [Le lapin qui vieillit se nourrit du lait de ses petits] étant transformé en : '*Urukwavu rukuze bararwica bakarurya*' / [Le lapin qui vieillit, on l'abat et on le mange].

^{67[80]} Un journal de tendance FPR, vantera, illustrations dessinées à l'appui, la beauté exclusive de la fille tutsi, prétendument la plus performante en amour 'à la rwandaise'. Non seulement ces images sont pornographiques, mais encore l'article prêche, de manière explicite, l'ethnisme, voire le racisme. Quoi d'étonnant que, un peu plus tard, sur la RTL, Habimana Kantano reprenne, à l'envers, ce discours insensé, exhortant la fille hutu à se considérer comme la plus belle ! Aucune autorité judiciaire ni politique n'a osé sévir publiquement contre cette dépravation des mœurs ni contre ces discours qui remuaient, sous la ceinture, les sentiments d'orgueil et d'humiliation, alimentant et radicalisant ainsi la haine ethnique.

^{68[81]} C'est à ces deux dirigeants du MRND que je fais allusion dans '*Le Réseau zéro*', *lettre ouverte...*, remarquant « *qu'on ne reconnaît plus certains hommes autrefois d'esprit vif. Ils en sont arrivés à des prestations publiques quelconques et rugueuses. Ils ne peuvent plus passer le cap de la polémique véhémence* ». Le texte kinyarwanda est encore plus incisif. En voici une traduction serrée : « *Même ceux qui étaient très éloquents ont avalé leur langue. Quand ils ouvrent la bouche, il n'en sort plus que des injures* ». Je me réfère aux extraits radiodiffusés de leurs discours lors de récents meetings de leurs militants, interventions qui me paraissaient inciter à la violence. (Mfizi C., *Le 'Réseau zéro*', *lettre ouverte...* op. cit., p. 5.

koko » [traduction : lorsque les meetings (de la campagne des élections présidentielles) commenceront, j'en appellerai aux *Interahamwe* et, ensemble, nous descendrons en force]. Il se promettait de recourir à eux pour gagner l'élection présidentielle. L'expression '*maze tumanuke*', (litt. : nous descendrons alors ensemble en force) qu'il utilisa évoque des hordes qui se rueraient sur les électeurs pour les contraindre à voter dans le sens voulu. Et comme par hasard, il tint ces propos dans les hautes terres de Ruhengeri d'où ces milices descendraient vers le Sud, réputé '*tutsisant*' et réfractaire au leadership des Hutu Bakiga du Nord. Pour compléter la polysémie de ce terme '*tumanuke*', ajoutons cette donnée culturelle : la mythologie extrémiste (aussi bien tutsi que hutu mais dans des logiques opposées) considère ces hautes terres volcaniques comme le siège de la résistance ou de la rébellion hutu contre « l'envahisseur ou civilisateur tutsi ».

Le vocable '*tumanuke*' énonce donc, un projet de violence politique qui déclenche parmi l'auditoire concerné une détermination explosive. Et cette polysémie est parfaitement décodable par tout locuteur de culture rwandaise. Certes pas nécessairement de manière discursive. Mais intuitivement le message est capté. C'était là, aux yeux des simples gens, de l'opposition civile et militaire et des milieux diplomatiques, davantage qu'un dérapage, une triste révélation qui éroda sérieusement le crédit du Président Habyarimana. Celui-ci venait de friper sa toge de Magistrat Suprême dont le regard et le jugement s'élèvent au dessus de la mêlée^{69[82]}. Il venait de « normaliser » les actes violents des *Interahamwe*. Ou bien, pour prendre les choses d'un autre bout, le Président de la République venait de se proclamer Chef des *Interahamwe*. A moins qu'il ne s'en rendît désormais prisonnier. Où est passé l'homme de dialogue et de paix ? Une fois de plus **tout était consommé : le MRND et son Fondateur étaient devenus irrécupérables.**

V

LE RESEAU ZERO FOURBIT SA DERNIERE ARME

Les tentatives multiformes du Réseau zéro pour contrôler indirectement la presse publique avaient buté contre la détermination de l'ORINFOR à ne pas passer la « ligne rouge ». Et, de fait, le Président de la République n'avait de cesse de me rappeler que « l'ORINFOR demeurait, avec le SCR », - je n'étais pas fier de ce rapprochement – « *des instruments du Chef de l'Etat, celui-ci en amont, celui-là en aval* »^{70[83]}, ni de m'enjoindre d'habituer les journalistes à « *un exercice prudent de la liberté d'expression qu'il faut*

^{69[82]} Voir le sage dicton : '*Ukiza abavandimwe ararama*' [Celui qui tranche une querelle entre frères, fixe ses yeux au firmament].

^{70[83]} Mfizi C., *Note confidentielle à Son Excellence Monsieur le Président de la République. L'Office Rwandais d'Information 'désengagé' ?* Kigali, le 1^{er} octobre 1984, 14 pages A4+, p. 3. Cette note faisait référence à une audience que le Président Habyarimana m'avait accordée à la Maison de Passage de Gisenyi, le 9 juillet 1984 en présence de Siméon Nteziryayo, Ministre à la Présidence. J'y réfutais l'accusation, sans doute répandue par le Réseau zéro, selon laquelle l'ORINFOR, parce que de plus en plus critique, s'était « désengagé », sous ma responsabilité, de la politique du Gouvernement. (On se doute bien que si je reprenais, à l'attention du Président de la République, les propos qu'il m'avait tenus, ma citation avait intérêt à être exacte). C'est au cours de la même audience qu'il m'avait fait part de la rumeur selon laquelle je me plaindrais de n'être pas invité à sa résidence privée. « *Même Siméon [Nteziryayo, Ministre à la Présidence], me dit-il, « ne vient pas chez moi. Je le reçois dans les lieux où m'appellent mes fonctions* ». J'avais déclaré au Président que j'en étais fort aise, d'autant que d'autres rumeurs me disaient plutôt que le Président n'apprécierait pas que je ne demande jamais d'être reçu à sa Résidence privée.

cultiver dans la déférence et la modération vis-à-vis des réalisations du Gouvernement »^{71[84]}. Mon style de management consistant à négocier la « ligne rouge » en marchant sur la « corde raide »^{72[85]} devait, à l'époque, ne pas trop heurter le Président et sans doute appréciait-il ma loyauté^{73[86]}.

5.1. ULTIMES RATES DU RESEAU ZERO POUR CONQUERIR LA PRESSE PUBLIQUE

Les adeptes du Réseau zéro étaient obligés de se dévoiler un peu plus. Faustin Munyazesa, Préfet de Byumba, venait de démissionner comme Président du Conseil d'Administration de l'ORINFOR, parce qu'il ne pouvait rien faire face au Réseau zéro qui avait sorti ses griffes pour arraisonner les services d'information. Le Réseau zéro réussit à le faire remplacer par Boniface Ngulinzira, alors Directeur Général de la Culture et des Arts, au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, département tenu par Charles Nyandwi, brûlant de zèle pour le Réseau zéro. Donnant dans le piège d'une question oratoire, le Ministre Nyandwi m'a confirmé que cette nomination « nous [i.e. : Réseau zéro] permettrait enfin de peser sur les décisions de l'ORINFOR ». Boniface Ngulinzira espérait qu'en s'agrippant au Réseau zéro, il serait utile à Butaro, sa commune négligée de la Préfecture de Ruhengeri. Malgré son zèle à relayer les *zédistes* au sein du Conseil d'Administration, il n'arrivera pas à imposer cette tendance dont il a sans doute fini par mesurer l'incohérence par rapport aux exigences professionnelles. Je n'exclus d'ailleurs pas que cette fonction l'ait aidé à prendre davantage conscience du rôle inique qu'on voulait lui faire jouer et qu'il se soit rebellé en passant dans l'opposition. Il signait son arrêt de mort, intervenue à Kicukiro en avril 1994.

La volonté du Réseau zéro de peser sur la presse publique venait de subir là un autre échec. Il ne lui restait plus qu'à profiter de l'atmosphère de la guerre pour passer à la vitesse supérieure en faisant nommer comme Directeur de l'ORINFOR Ferdinand Nahimana, depuis longtemps homme lige du tandem Protais Zigiranyirazo et Joseph Nzirorera. Connaissant bien mon successeur depuis 1973 – mon étudiant en 3^{ème} baccalauréat à l'UNR – et ses « exploits » à Nyakinama, je n'eus pas de mal à percevoir à

^{71[84]} Id., *ibid.*

^{72[85]} Je lui ai rappelé la nature de l'ORINFOR : « *Il faut toujours se souvenir de l'enjeu politique que constitue ce service et des appétits qu'il peut susciter [de la part des politiciens], ne serait-ce que pour s'y assurer une influence qui permet de promouvoir dans l'opinion son image de marque particulièrement en période électorale.* ». Définissant ainsi mon style de la « corde raide », je l'ai invité à pratiquer, en matière d'information, « *un libéralisme de bon aloi* » (...) *Donner la parole à la population et à tous ceux qui veulent s'exprimer, même parfois en des termes peu agréables, c'est jouer le jeu de la démocratie. Dans un système semi-libéral, la presse libre est un des paramètres fondamentaux du progrès économique, social et culturel. Chaque fois que Vous fermez les yeux sur une opinion qui ne Vous plaît pas, Vous éloignez tous les facteurs qui minent Votre politique de paix, d'unité et de développement.* » (...) « *Au demeurant, le but que nous nous étions promis d'atteindre en 1980 pointe à l'horizon, à savoir : 'mettre fin à la communication verticale plongeante et univoque qui s'est souvent traduite par la transmission des ordres ; pondérer une communication de bas en haut qui, par réaction à la première, se limite à la transmission des doléances ; créer la communication pluridirectionnelle, source d'échanges d'idées et d'expériences, la seule apte à consolider la démocratie responsable et la création populaire, mère du génie d'un peuple, donc mère du Progrès' (ma communication aux Préfets les 15-16 Avril 1981)* ». Id., *Ibid.*, pp 11-12.

^{73[86]} A plusieurs reprises, je lui avais demandé une autre affectation à l'abri des pressions incessantes sur mes services. Lorsque j'ai renouvelé cette demande pour la troisième fois, il avait répliqué, définitivement, que c'était lui qui apprécierait quand il conviendrait d'opérer ce changement.

quelle déconfiture il courrait. En lui remettant publiquement les clefs de l'ORINFOR début 1991, je le lui ai dit, dans mon allocution, en ces termes : 'Aya maboko utegewe ntazahinduke ibigembe'. [«Ces bras que l'on t'ouvre (pour te féliciter), qu'ils ne deviennent pas demain autant de fers de lances (pointés sur toi)»]. On sait comment il se coula immédiatement dans le moule idéologique de l'Ordre zédiste, comme la main dans un gant : il fit des médias publics sous sa responsabilité des ferments de tension ethnique, sous prétexte d'ouvrir le débat sur la guerre. La fameuse *Lettre du Comité interafricain pour la non violence* qu'il diffusa sur les antennes de Radio Rwanda, le 3 mars 1991, fut un geste de trop. Perçue par les partis d'opposition et par les organisations de défense des Droits de l'Homme comme « une invitation au génocide »^{74[87]}, cette manipulation de l'opinion sonna le glas de sa carrière à l'ORINFOR.

Dans sa tentative de se faire une place dans l'espace médiatique rwandais, Réseau zéro n'était pas à son premier revers. Déjà, on s'en souvient, Séraphin Rwabukumba avait essayé de se lancer dans la presse privée en créant un titre *Intera* (1989) qu'il avait eu la malencontreuse idée de confier à un Aloys Mundele sur le déclin. *Kangura* de Hassan Ngeze (1990), poulain entre autres de J. Nzirorera^{75[88]}, faisait certes des ravages dans l'opinion en prêchant la haine du Tutsi et des Hutu de l'opposition. D'autres titres de moindre envergure relayaient ce discours. Mais les publications proches de l'opposition (*Rwanda Rushya* de Kameya, *Le Tribun du Peuple* de Mugabe, *Kanguka* de Rwabukwisi Ravi ; *Isibo* de S. Musangamfura, *Ikindi* de Th Nsengiyaremye) auxquelles il sied d'ajouter Kinyamateka de l'Eglise Catholique inondaient le marché, ainsi que *Radio Muhabura*, organe du FPR dont l'auditoire, bien que clandestin, s'élargissait de jour en jour^{76[89]}. Quoi qu'il en fût, l'espace médiatique était dominé incontestablement par Radio Rwanda et par l'*Imvaho*, deux outils irremplaçables passés sous le contrôle de l'opposition. L'Ordre zédiste allait-il s'avouer définitivement battu et renoncer à être présent sur le champ de bataille de la communication ?^{77[90]}

5.2. LA R.T.L.M. : 'ALTERNATIVE DU DIABLE'^{78[91]}

^{74[87]} *Rapport de la Mission RWANDA, Commission Justice et Paix et Rechtvaardigheid en Vrede*, février 1992, p. 14.

^{75[88]} Témoignage d'un cadre de la maison qui imprimait le journal *Kangura*.

^{76[89]} Radio Muhabura a eu sur le public rwandais surtout tutsi un impact structurellement comparable à celui qu'aura la RTLM sur les Hutu, sauf que cette dernière a encouru seule le discrédit qu'elle mérite certes largement. Si l'on avait mis autant de soin à scruter sans parti pris les émissions de Radio Muhabura, on aurait constaté que son discours allusif, ambivalent, accessible aux auditeurs bien pétris de culture rwandaise était si réversible que les connaisseurs percevaient parfaitement ses cibles. Dommage que les auteurs de *Rwanda. Les médias du génocide*, (sous la Direction de Jean-Pierre Chrétien), Karthala, 1995, aient jeté aux rebus ma recommandation (faite à Jean François Dupaquet qui m'avait soumis à relire sa contribution), les engageant à mener une analyse moins partisane de l'espace médiatique rwandais de l'époque. (Voir : C. Mfizi, *Lettre à M. Jean-François Dupaquet*, Paris, le 9 octobre 1995, 3 p.). Cela dit, rien ne peut évidemment excuser un Gouvernement qui n'a pas su rassurer et protéger « ses » Tutsi de l'intérieur à la fois contre les sollicitations du FPR et contre la violence alimentée par le Réseau zéro.

^{77[90]} Il s'agit ici de la bataille interne, car au niveau international, le FPR nous avait magistralement battus du fait d'abord que toute tentative de produire une information critique consommable s'était heurtée à un mur. Alors que le Colonel Serubuga s'était opposé à la présence de nos journalistes sur le front, le FPR progressait micro et caméra au poing, s'étant assuré par ailleurs le service de journalistes officiant dans de puissants organes d'information tel que Monique Maes (RFI), Marie-France Cros (La Libre Belgique), François Misser, correspondant de presse, etc., tous relayés par la société civile dont le Rwanda ignorait encore le pouvoir. Sans compter que le FPR maniait à l'envie les outils les plus modernes de communication (portables, fax, e-mails) pendant que nous bricolions avec des outils obsolètes.

^{78[91]} Frederick Forsyth, *L'alternative du diable*. Roman.

Aussi longtemps que son homme de main, F. Nahimana était aux commandes à l'ORINFOR, le Réseau zéro pouvait tenter une alternative audiovisuelle diabolique. Deux démarches de création d'une télévision avaient, en effet, commencé parallèlement à mûrir depuis quelques années. Le premier projet était celui de la Télévision Rwandaise (TVR) que l'ORINFOR avait lancé. Il en avait placé la barre très haut en ce qui concerne les études, les négociations des financements nationaux et internationaux, le choix des équipements, le mode de production des programmes, l'étendue de la couverture sur tout le territoire. Plus rigoureux encore avait été le recrutement des personnels. Un deuxième projet mijotait dans les coulisses. Suite à de vagues fuites, on savait à Kigali que, depuis 1987 au moins, sur instigation de Séraphin Rwabukumba, concoctait la création d'une entreprise audio-visuelle dont on comptait confier la direction à l'un des deux fils aînés du Président.

Deux indices me donnèrent la quasi certitude que le Président Habyarimana était de la partie. **Premier indice.** Alors qu'il avait suivi personnellement la naissance et l'évolution du projet TVR, le Président de la République prit subitement ses distances, particulièrement au moment du recrutement des personnels à former. Je ne peux pas croire qu'en fût la cause le rejet de la candidature d'un certain Max Mazimpaka, recommandé, d'ordre du Président (sic !) par le Colonel Sagatwa. La proposition était scandaleuse : ce photographe – ou plutôt cet agent du renseignement - à la Présidence, par ailleurs notoirement incompetent et indiscipliné, ne réunissait pas les critères strictement techniques (niveau d'études entre autres), déjà approuvés par le Président. Peut-être les dispositions rigoureuses que j'avais prises pour conjurer les interférences non techniques dans le recrutement de la première équipe des personnels de la TVR ont-elles fait entrevoir que le contrôle, par le Réseau zéro, de cet important outil serait laborieux. La présence d'un technicien belge au sein du comité de sélection que je présidais moi-même rendait délicate toute forme de pression.

Deuxième indice. Parallèlement au projet de télévision rwandaise (TVR), l'ORINFOR préparait depuis 1978 un projet de loi sur la presse. Le renvoyant d'une commission à l'autre^{79[92]}, le Président en avait trop souvent différé l'aboutissement sans motif apparent. Au milieu de 1990, il mit subitement beaucoup de zèle à son examen. Jean Marie Vianney Mugemana étant Ministre de l'Intérieur et Président du Comité Interministériel de Coordination pour les affaires politiques, de sécurité et de l'information était chargé de présenter le projet de loi au Gouvernement. Le Ministre avait mis tout l'excès de zèle et toute la brutalité dont il était capable à faire d'un projet de loi utile à la promotion et à la gestion de la presse un outil de répression des libertés. Il étouffa le débat en vue d'éliminer ou, à tout le moins, écorner, avant le Conseil du Gouvernement, plusieurs articles porteurs d'avancées démocratiques incontestables^{80[93]}. La dernière séance du

^{79[92]} Madame Aloysia Cyanzayire, actuelle Présidente de la Cour Suprême, a, à deux niveaux, travaillé sur ce projet de loi.

^{80[93]} Ce sont des dispositions ayant trait à la responsabilité en cascade, à la clause de conscience, à la caricature comme outil de la liberté d'expression, etc. Il s'agissait surtout de l'*exceptio veritatis* qui restreignait le champ de la diffamation et de l'inviolabilité du Chef de l'Etat ou des Chefs d'Etat hôtes. Selon le projet, il n'y avait ni diffamation ni offense à Chef d'Etat si les faits rapportés étaient vérifiés et qu'ils étaient moralement répréhensibles ou répressibles par les lois de la République. Le Professeur Emérite William UGEUX du Département de Communication de Masse de l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve que j'avais consulté m'avait lancé ce défi à propos de cet article : « Si votre gouvernement accepte cet article, téléphonez nous. Nous serons rassurés que vous vivez encore. Et nous inscrirons votre pays parmi les plus démocratiques d'Afrique ». C'est dire combien ces articles, que le Ministre Mugemana se fit fort d'agiter, en épouvantail, comme germes de subversion dans

Conseil du Gouvernement eut lieu le jour où le Président m'apprit sa décision de me remplacer à l'ORINFOR. Il avait accédé cependant à mon souhait de participer à cette séance ultime pour défendre mon projet. Au cours des débats, le Président Habyarimana a personnellement amené le Gouvernement à accorder au monde de l'audio-visuel des libertés qu'il refusait au reste de la presse, particulièrement à la presse écrite, en dépit de tous les arguments techniques que j'alignais en vue de conjurer ce déséquilibre incompréhensible. Je peux attester que le Président Habyarimana ne savait pas mentir « en direct ».- « En différé », je ne dis pas. - Dans le feu du débat, face à son interlocuteur, il manquait d'aplomb pour cacher un mensonge. La longue expérience que j'avais de la manière dont il conduisait les débats au Conseil du Gouvernement, au Comité Central du MRND, lors des rencontres populaires ou en tête à tête restreint, m'avait appris à déceler, de manière quasi infaillible, que, sur tel ou tel point, le Président avait une arrière-pensée. Le déséquilibre qu'il imposa au projet de loi sur la presse était, j'en eus une nette conviction, délibérément programmé.

Ces indices ont donc fini par me convaincre que son désintérêt subi au projet de télévision rwandaise (TVR) conduit par l'ORINFOR n'était qu'une manœuvre de contournement. Qu'il y avait, en effet, un autre projet dont il préparait l'irruption sur la scène médiatique rwandaise. Mais, je le redis, le Président Habyarimana avait accompagné et soutenu le projet de la TVR avec sincérité. J'avais eu avec lui des entretiens passionnés où nos points de vue s'étaient heurtés puis accordés sans fausseté. Ainsi avait-il soutenu notre idée audacieuse d'installer un relais FM/TV au sommet du volcan Karisimbi^{81[94]} en imposant au Ministre des Finances d'en prévoir les fonds nécessaires. Il avait appuyé de la même manière l'acquisition des équipements de production d'une banque d'images bien avant le lancement officiel de la Télévision. Il avait adhéré à la vision souveraine et ultra moderne du projet face aux préjugés et aux pressions des bailleurs de fonds néocolonialistes Il est donc certain que son revirement ne procédait pas d'une longue maturation mais qu'il lui avait été soufflé in extremis.

Pour quelle raison aurait-il subitement changé le fusil d'épaule ?

Mon hypothèse de travail à cet égard, la voici. Ayant eu du mal à contrôler les médias publics, effrayé de voir le projet TVR se concrétiser hors de son influence directe, le Réseau zéro, en vue de préparer la voie pour un projet de son cru, a-t-il sans doute décidé le Président de la République à changer de cap. Sans compter le jeu d'intérêts financiers qu'impliquait le projet TVR évalué à plus de 3 milliards de Francs Rwandais de l'époque,

le monde médiatique rwandais en explosion, ont fâché le Président Habyarimana qui les dénigra au Conseil du Gouvernement me reprochant de « *vouloir imposer au Rwanda une presse à la française* ».

^{81[94]} C'est à feu Jean Népomuscène Barihima, technicien Basses Fréquences à Radio Rwanda que nous devons l'idée d'exploiter ce site pour maîtriser la diffusion en FM sur notre territoire au relief perturbé. C'est à une équipe de techniciens courageux – deux y perdront la vie que nous devons les études et la construction de ce relais fonctionnant à l'énergie solaire et éolienne combinée. Monsieur Martin, ingénieur chez TDF, dépité que j'aie rejeté pour la deuxième fois la télévision de pacotille que les spécialistes de la 'Franç'Afrique' voulaient nous imposer, avait trouvé techniquement ridicule et irréalisable l'idée d'une antenne au sommet du volcan Karisimbi. Madame Thérèse Pujolle, Chef de la Coopération à l'Ambassade de France à Kigali avait ironisé : « *Monsieur Martin, vous devez savoir que Monsieur Mfizi est «rwabugiliste» [rgouabougiliste]* » ; à l'instar de Rwabugili, monarque conquérant de la fin du XIXème siècle, il veut que, par sa télévision, le Rwanda rayonne sur toute la région des Grands Lacs ». Elle ne croyait pas si bien dire ! Le Président Habyarimana, à quelques nuances près, avait parfaitement compris la hauteur de l'enjeu. A quoi se ralliera plus tard Jean Lartigue, Conseiller Culturel à l'Ambassade de France à Kigali, qui soutint ce projet sans réserve.

ce changement préparait la création de la Radio Télévision des Mille Collines (RTL). Il fallait un outil pour diffuser l'idéologie déjà bien établie de *l'Ordre zédiste*, axée entre autres sur les clivages ethniques et régionaux. L'évolution de la guerre et du contexte politique se chargera d'accélérer la marche faisant de la R.T.L.M. le fer de lance des « media de la haine », une arme mortelle.

5.3. DES EXECUTANTS « SOUS INFLUENCE ».

La stratégie de contournement que le Président avait mise en œuvre consistait donc à laisser le projet de TVR générer des capacités techniques performantes et des ressources humaines compétentes qu'il suffirait de « siphonner » pour lancer ce projet audiovisuel privé. C'est ce qui a dû se passer pour le lancement de la RTL. D'expérience, il est, en effet, totalement exclu que les techniciens de la RTL, si ingénieurs et si informatisés fussent-ils, aient mis si peu de temps à maîtriser l'étude et la réalisation d'un réseau d'émission en modulation de fréquence et à peaufiner pour leurs émissions un discours aussi monstrueusement efficace. Monsieur Ferdinand Nahimana étant à la fois Directeur de l'ORINFOR, fondateur et membre du Conseil d'Administration de la RTL, pourquoi se serait-on tant fatigué alors que l'ORINFOR avait capitalisé une expérience probante en la matière ? Le délit d'initié à côté de tous les autres d'ailleurs impunis n'était-ce pas une peccadille ! Il suffisait d'embrigader dans le projet RTL des techniciens expérimentés parmi lesquels Joseph Serugendo, Directeur Technique à l'ORINFOR.

Personnalité fragile, Serugendo était, lorsque je l'ai recruté, au début des années 80, un technicien moyen mais plus performant que son prédécesseur Claver Ngendahimana. Face à la nécessité de maîtriser de nouvelles technologies, Serugendo compensait ses insuffisances par une assiduité remarquable. Eprouvé par l'effort, il lui arrivait cependant de perdre ses moyens jusqu'à la déprime et parfois aux larmes. Il manifestait la même faiblesse s'agissant de la gestion des hommes. Davantage encore face aux pressions politiques. Il requérait une présence constante à ses côtés pour qu'il prît de l'assurance en lui. Ainsi fallut-il le contraindre quasiment à prendre en charge la présentation technique du projet FM au Président de la République et à l'assistance lors de l'inauguration du relais FM du Mont Jari (1978), cependant que j'assumais le volet politique par un discours sur la liberté de la presse qui fit date. Une fois ainsi épaulé, il se surpassait et atteignait des performances au-delà de son niveau. Serugendo n'avait aucune culture politique qui lui eut permis de flairer, avant sa commission, un montage ou une manipulation politiques. Sans encadrement adéquat, il n'avait pas non plus de courage politique qui lui eut permis de se dégager, une fois le mal identifié.

Pareil profil était une proie facile du Réseau zéro. Les gourous de celui-ci, Protais Zigiranyirazo et Séraphin Rwabukumba en particulier, savaient y faire pour s'attacher les services de très bons techniciens, en usant de cette diabolique façon de les appâter par des prébendes tout en jouant sur tel aspect psychologique de leur personnalité. C'est ainsi qu'on été récupérés de jeunes cadres bien positionnés dans plusieurs secteurs : bancaire (Ephrem Nkezabera, Marie Banzubaze, Bibiane Ntengayire), gestion d'entreprises (I. Butare dans OPROVIA, D. Murenzi dans PETRORWANDA), des universitaires

(Runyinya Barabwiriza, Jean Gualbert Rumiya, etc.), des paysans syndicalistes, voire d'anciens membres du PARMEHUTU (Wellars Banzi de Gisenyi, Amandin Rugira de Butare), politiciens mis au ban par la Deuxième République. En vérité, le MRND inscrivait la récupération de ces derniers dans la radicalisation de la vision ethniste de la guerre et de l'évolution politique. Le MDR ayant surfé sur les « acquis de la Révolution », sur *'ishyaka rya ba papa'* (trad. : le Parti de vos pères) avait pris les devants pour s'attirer la masse hutu. Ce que voyant, le MRND devenu MRNDD près avoir tenté de brouiller les sigles en siphonnant l'idéal républicain – R- et démocratique – D-, soigne sa vitrine en embauchant des leaders « révolutionnaires » hutu. Plusieurs parmi ceux-ci ne se faisaient pas d'illusion sur leur avenir politique au sein de ce parti en désarroi. Ils ont suivi mollement, guettant l'occasion propice pour prendre le large, parfois au risque de leur vie (J.G.Rumiya). D'autres, tels de nombreux journalistes de l'ORINFOR pénétrés de leur métier, ont trouvé des ressources pour se dérober jusque dans la mort. Quelques uns cependant, incapables de résister à l'offre réelle de prébendes (Gaspard Gahigi), ou en mal d'une valorisation sociale que leur déchéance personnelle avait broyée (Noël Hitimana^{82[95]}, Kantano Habimana) se sont jetés passionnément dans les griffes du Réseau zéro.

Dans le contexte des luttes politiques assujetties au thème de la guerre contre le FPR – contre les « inyenzi », contre les Tutsi ainsi qu'on ne se gênait pas de le dire dans les milieux investis par le Réseau zéro –, c'était un honneur d'être pressenti à quelque tâche que ce fût. En revanche, s'y dérober ou s'y refuser, c'eût été accepter imprudemment d'être pris pour un traître, bon à abattre. Se dégager de cette glue, requérait de fortes convictions politiques et morales ainsi que du courage à revendre. Et en tous les cas avoir déjà capitalisé une certaine réputation et des contacts diplomatiques qui auraient fait hésiter Réseau zéro à vous agresser. Sans cette manière de « halo sécuritaire », aurais-je moi-même survécu à la publication de ma lettre ouverte *Le Réseau zéro/ 'Ikiguri nûnga'*, en août 1992 ? La lettre que m'adressa en guise de semonce le redoutable Capitaine Pascal Simbikangwa^{83[96]}, chef de la cellule malfamée de criminologie, en dit long sur ce qui m'attendait.

S'agissant toutefois de l'embrigadement de talents divers par Réseau zéro, soulignons-le, plusieurs jeunes intellectuels ont pris l'initiative d'adhérer à l'idéologie *zédiste* sans être ni dupés, ni contraints. On a vu ainsi, sous couvert d'intérêts carriéristes, autour d'Alphonse Ntilivamunda^{84[97]}, le beau-fils du Président Habyarimana et féal de Joseph

^{82[95]} Déjà en janvier 1985, le Conseil d'Administration de l'ORINFOR avait condamné le journaliste Noël Hitimana d'avoir obéi aux injonctions d'Augustin Nduwayezu, Chef du Service Central de Renseignement qui l'avait poussé à s'attaquer à la liberté de la presse dont avait fait usage le journal Kinyamateka. (Voir Mfizi C., Lettre *confidentielle à Son Excellence Monsieur le Président de la République*, du 22 janvier 1985).

^{83[96]} D'aucuns ayant dit et écrit que le Capitaine Simbikangwa officiait à la tête des Escadrons de la Mort (qu'il ne faut pas confondre du tout avec le Réseau zéro), le pamphlet de 11 pages (A4+) qu'il m'adressa, non daté (septembre 1992 ?) mais dûment signé, avait tout l'air d'un réquisitoire. On y trouve des accusations véhiculées contre moi depuis 1980 par le SCR et que Kangura venait de relayer (recrutement du personnel incompetent, trahison vis-à-vis du Président, etc.).

^{84[97]} Alphonse Ntilivamunda était Directeur Général des Ponts et Chaussées. C'est un poste traditionnellement convoité. Disposant du parc des équipements et outillages de l'Etat, tous ceux qui l'ont occupé, à quelques exceptions près, ont fini Ministres. C'est à Ntilivamunda qu'échut ès qualité, malgré des débats tendus au Conseil du Gouvernement, la gestion du juteux Fonds Routier. Le Réseau zéro s'accrochait aux prébendes que générait la Direction Générale des Ponts et chaussées, poste dont partaient notamment des moyens d'entretien (outillage, tracteurs,

Nzirorera^{85[98]}, se former un groupe de jeunes loups, généralement des hutu du Nord (C. Ndagali, E. Ngendahimana, Th. Bizimungu, etc.). Très activistes, ils ont amené le Président Habyarimana à radicaliser sa position, parfois de manière absurde, dans le débat avec l'opposition civile et plus tard avec le FPR. Ces cadres - certains avaient pris le poil de la bête en réussissant une fronde qui voulait imposer Augustin Ruzindana comme tête de liste de Byumba contre la désignation par le Président de Madame Immaculée Nyirabizeyimana - se sentaient menacés de perdre leur position dans l'Administration Publique du fait que de nouvelles dispositions légales les plaçaient sous l'autorité d'un Premier Ministre du MDR. Ils incitèrent le Président Habyarimana, par exemple, à ne pas contresigner les arrêtés qui, en les écartant, auraient dépouillé le MRND de ses partisans dans les rouages de l'Etat. De même, ils pesèrent lourd dans le rejet des Accords d'Arusha. En conséquence, le virus idéologique véhiculé par *l'Ordre zédiste s'auto-reproduisait* au niveau de certains membres qui, certes, devraient, de ce fait, répondre de leurs initiatives répréhensibles.

Ce groupe me paraît politiquement responsable de l'érosion de la marge politique qui séparait le MRND classique et la Coalition de la Défense de la République (CDR), rapprochement qui a abouti, logiquement et effectivement, à la constitution de la mouvance extrémiste *Hutu Power*, acteur majeur de la débâcle du pays. Cependant les gourous du Réseau zéro - dont 'Z' lui-même - qui les ont maintenus '*sous influence*' sont

carburant) des *latifundia* que les gourous du Réseau zéro s'étaient fait tailler au Zaïre. Je tiens l'information d'un jeune technicien 'katangais' qui supervisait ce convoi et que j'ai rencontré, un soir, chez feu Joseph Sibomana, Directeur Général de la SONARWA.

^{85[98]} Joseph Nzirorera a fait des pieds et des mains pour que Alphonse Ntilivamunda, son poulain, épousât Jeanne Habyarimana - un mariage quasiment forcé, comme je le tiens d'une bonne confidente de la jeune fille. En contribuant à arranger ce mariage, Joseph Nzirorera renforçait sa position. Il me l'a lui-même fièrement confirmé le jour du mariage traditionnel (cérémonie de la dot = '*kwakira inkwano*') célébré à Gasiza. Mais Joseph Nzirorera, dans cette affaire, était lui-même l'outil consentant de Protas Zigranyirazo. Celui-ci avait entrepris depuis quelque temps de prendre sous son aisselle les enfants du Président. Entreprise naturelle puisque l'oncle est réputé protecteur de ses neveux. On connaît l'attachement du Président Habyarimana envers ses enfants. Les lui « prendre », en les intéressant, entre autres, au monde l'argent - Ntilivamunda est fils d'un homme d'affaires important et il gère un patrimoine conséquent aux Ponts et Chaussées - c'était, de la part de 'Z', soit accroître son influence auprès de son beau-frère, soit - et j'opte pour cette hypothèse - une manœuvre diabolique visant à isoler celui-ci, voire à le briser. Ce sera chose faite quand, après Jean-Pierre et Jeanne Habyarimana, viendra le tour de Jean-Claude qui était, pour son père et pour tous ceux qui le fréquentaient, une référence morale et intellectuelle dans la famille du Président. S'inscrit dans cette optique l'opération *Foire aux Gorilles* inspirée par un escroc Ivoirien nommé Bari. Il s'était présenté dans mon bureau en compagnie de Jean-Claude Habyarimana, pour m'enjoindre d'engager l'ORINFOR dans cette affaire. Flairant l'arnaque, j'ai émis des objections sérieuses et demandé de plus amples informations sur la nature de l'opération. Bari m'avait menacé : comment pouvais-je me permettre de ne pas exécuter l'ordre que le Président me faisait parvenir par son fils ? « *Parce que, lui dis-je, ce serait bien la première fois que le Président me donne des ordres sans passer par les circuits habituels* ». J'avais compris que le Colonel Sagatwa me les avait envoyés, mais sans vouloir clairement apparaître. Et que la Préfecture de Ruhengeri étant impliquée dans toute opération sur les gorilles, une affaire aussi floue sentait le coup de « Z ». Or, j'avais depuis belle lurette exigé de Sagatwa et du Ministre à la Présidence de toujours m'indiquer si ce qu'ils m'enjoignaient de faire était un ordre du Président ou leur propre initiative. Comme personne ne voulait assumer, je promis que l'ORINFOR soutiendrait l'opération, à conditions que ses prestations fussent rémunérées au prix du marché et à la commande. L'opération *Foire aux Gorilles* foira, après avoir grugé de nombreux services publics et des opérateurs privés, à l'exception de l'ORINFOR. On reverra ce Bari perturber une visite officielle du Président Habyarimana en France. Dr C. Bizimungu, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, Madame Spérancie Mutwe Karwera, Responsable de l'Information au MRND et moi-même avions demandé au Président d'où sortait cet Attaché de Presse qui, sous la houlette du Colonel Sagatwa, doublait les services compétents jusqu'au bord d'incidents diplomatiques. « *Je ne le connais pas* », nous avoua le Président. « *Ce sont mes fils, Jean Pierre et Jean Claude qui me l'ont présenté comme leur ami habitué au milieu parisien* » Il est clair que le Réseau zéro entreprenait de doubler le Président par ses enfants téléguidés.

hautement responsables des dérives damnables de leurs recrues ainsi que des initiatives pour le moins radicales des émules qui les ont rejoints.

C.

DEUX INTERROGATIONS CONCLUSIVES

A partir de 1980, s'est constitué au Rwanda, une nébuleuse politico-mafieuse que j'ai identifiée fin 1990 et dont j'ai publiquement dénoncé l'existence en août 1992. Parce que j'avais la conviction que son animateur principal, sinon son créateur était Protais Zigiranyirazo, tout puissant beau-frère du Président Habyarimana, j'aurais dû nommer cette officine le réseau Zigiranyirazo. Pour ne pas donner le flanc à des poursuites judiciaires ou à quelque brutalité vengeresse, j'ai, par diversion, habillé le rhizome du nom de « zéro », pensant au 'Z' de Zigiranyirazo^{86[99]}. Je viens de décrire par quelles étapes Protais Zigiranyirazo a créé ce réseau, d'abord à des fins d'accumulation patrimoniale avant de s'en servir pour accroître son influence, voire accéder à des responsabilités politiques à un très haut niveau. Ce réseau ayant fini par opérer selon des actes itératifs et un style constant, il a instauré un système, une pratique politique que je nomme *l'Ordre zédiste* dans ce Rapport.

A ce stade, il est possible, en guise de conclusion, de répondre de manière très claire à deux questions :

- Quel rapport y a-t-il entre l' **'Akazu'** du **Président Habyarimana** et le Réseau zéro ?
- Le Réseau zéro a-t-il influé sur les événements qui ont conduit à la guerre et au génocide entre octobre 1990 et juillet 1994 ?

C.1. L' **'AKAZU'** DU **PRESIDENT HABYARIMANA**, UNE **MEPRISE ANTHROPOLOGIQUE ET POLITIQUE.**

C.1.1. *La Confusion*

Il convient d'emblée de rappeler que le terme '*akazu*' est le diminutif de '*inzu*', maison au sens de famille, comprenant l'ensemble strictement patrilinéaire de trois générations^{87[100]}. Le diminutif '*akazu*' indique une restriction de l'espace et des privilèges statutaires aux frères et enfants d'un père de famille. L' '*akazu*' dégage, en outre, un halo péjoratif : du fait que cette entité familiale restreinte, exclut certains membres de droit de l' '*inzu*' ; à force d'exclure les autres, l' '*akazu*' s'exclut à son tour de cet ensemble. C'est de là que l' '*akazu*' en vient à désigner la paillote isolée, à l'écart de la concession familiale et dans laquelle on relègue un membre de la famille atteint d'une maladie contagieuse et infamante telle que la lèpre. Lorsque le MDR lance le terme '*akazu*' lors d'une manifestation dans Kigali en 1991, avec une paillote dans le cortège, cette extension sémantique infamante, '*akazu k'ababembe*' (la paillote des lépreux) est connotée dans l'usage désormais politique du mot. C'est cette polysémie lisible – risible !

^{86[99]} Encore que demeure valide la référence que j'ai faite à l'œuvre de Roland Barthes, *Le degré zéro de l'écriture*.

^{87[100]} Vansina Jan, *Le Rwanda ancien. Le royaume nyiginya*. Paris, Karthala, 2001, p. 44.

– qui vaut au terme tant d’efficacité et de succès politiques dans la contestation effrontée contre le pouvoir du Président Habyarimana.

C.1.2. *Le concept d’'akazu'.*

Lorsque paraît, en août 1992, *Le Réseau zéro*, ma lettre ouverte au Président Habyarimana, des journalistes et chercheurs pressés de proposer des analyses sur le Rwanda en guerre introduisent une confusion qui perdure^{88[101]}, amplifiée par le dévastateur copier/coller des internautes. Ils ont établi d’autorité une équivalence entre Réseau zéro, Escadrons de la mort, et ‘akazu’^{89[102]}. Un glissement plus grave s’est introduit dans l’usage du terme. On a pris l’habitude de parler de **l’'akazu' du Président Habyarimana**, y incluant cependant des membres de la famille de sa femme et même des ressortissants de la commune Karago et Giciye, si ce n’est de Mukingo (Ruhengeri) et d’autres préfectures^{90[103]}. Nous voici bien loin de deux notions inséparables du terme ‘*inzu*’, à savoir la *communauté de sang* et la *patrilinéarité*. Dans ce sens, **l’akazu du Président Habyarimana** devrait ne concerner que la personne de sa femme (intégrée d’office dans l’*'inzu'* du mari), les enfants du Président et ses propres frères. Or, quelle est la situation respective des uns et des autres ?

Des deux frères et des deux sœurs du Président Habyarimana, on n’en connaît guère qui se soient fait remarquer dans la sphère politique ni publiquement ni officiellement. Certes a-t-on vu s’agiter, depuis déjà 1970-1972, sa sœur Godelieve Marie, religieuse des *Abenebikira* (les Filles de la Vierge Marie) : elle ne tarissait pas de dire lors de la campagnes de communication menée en Belgique en faveur de Juvénal Habyarimana que le Colonel était son frère. On la surnomma *la Sœur-sœur*. Plus tard au Rwanda, elle observera peu la discrétion qu’impose son statut de religieuse. On la verra s’afficher davantage avec la famille en tant que tante des enfants du Président, au point qu’on racontera qu’elle aurait quitté les ordres et l’habit, encore qu’elle gardât strictement le voile. Mais, malgré son propos plutôt abrupt, elle eut peu d’influence politique. Un des frères du Président, connu sous le nom de Melani, ancien policier était conseiller communal, était resté de conditions et de tempérament plutôt modeste et sa sœur, Sœur Thélesphore Marie, religieuse aussi, effacée.

Quant aux enfants du Président, trois d’entre eux (Jean-Pierre, Jeanne et Jean-Claude) atteignaient à peine la majorité dans les années 90. Peu avant la guerre cependant, on a vu le Réseau zéro tenter de les impliquer dans des affaires peu nettes et même au niveau politique.

Joseph Nzirorera a fait des pieds et des mains pour que Alphonse Ntilivamunda, son poulain, épousât Jeanne Habyarimana - un mariage quasiment forcé, comme je le tiens d’une bonne confidente de la jeune fille. En contribuant à arranger ce mariage, Joseph Nzirorera renforçait sa position, ainsi qu’il me l’a lui-même fièrement confirmé le jour du mariage traditionnel (cérémonie de la dot = ‘*kwakira inkwano*’) célébré à Gasiza. Mais

^{88[101]} Guichaoua A., *Les antécédents politiques de la crise rwandaise de 1994*. Rapport d’expertise rédigé à la demande du Tribunal Pénal International pour le Rwanda, Document I. Arusha. Avril 1997, p. 31.

^{89[102]} Pour être rapide, disons que les *Escadrons de la mort*, étaient, disait-on, des éléments militaires et paramilitaires qui exécutaient des assassinats d’opposants pour le compte du pouvoir. Quant au Réseau zéro, c’est une nébuleuse de nature économique et politique, plus large que l’*'akazu'* familial.

^{90[103]} Id. *ibid.* p. 31.

Joseph Nzirorera, dans cette affaire, n'était-il pas, à son tour, l'outil consentant de P. Zigiranyirazo ? Celui-ci avait entrepris depuis quelque temps de prendre sous son aisselle les enfants du Président. Entreprise naturelle puisque l'oncle est réputé protecteur de ses neveux. On connaît l'attachement du Président Habyarimana envers ses enfants. Les lui « prendre », en les intéressant, entre autres, au monde l'argent - Ntilivamunda est fils d'un homme d'affaires important et il gère un patrimoine conséquent aux Ponts et Chaussées - c'était, de la part de 'Z', soit accroître son influence auprès de son beau-frère, soit – et j'opte pour cette hypothèse - une manœuvre diabolique visant à isoler celui-ci, voire à le briser. Ce sera chose faite quand, après Jean-Pierre et Jeanne Habyarimana, viendra le tour de Jean-Claude qui était, pour son père et pour tous ceux qui le fréquentaient, une référence morale et intellectuelle dans la famille du Président. S'inscrit dans cette optique l'opération *Foire aux Gorilles* menée par un Ivoirien nommé Bari. Il s'était présenté dans mon bureau en compagnie de Jean-Claude Habyarimana pour m'enjoindre d'engager l'ORINFOR dans cette affaire. L'affaire me paraissant fumeuse, j'ai émis beaucoup de réserve. Bari m'avait menacé : comment pouvais-je me permettre de ne pas exécuter l'ordre que le Président me faisait parvenir par son fils ? « *Parce que, lui dis-je, ce serait bien la première fois que le Président me donne des ordres sans passer par les circuits habituels* ». Effarouché par l'intrusion de « Z » dans le domaine réservé du chef de l'Etat et par le « *modus operandi* » du Réseau zéro qui prétendait agir pour le compte du Président, j'avais, depuis belle lurette, prié Sagatwa et le Ministre à la Présidence de toujours m'indiquer si ce qu'ils m'enjoignaient de faire était un ordre du Président ou leur propre initiative. Ce coup-ci, je compris que le Colonel Sagatwa m'avait envoyés ces jeunes gens sans vouloir clairement apparaître. Et la Préfecture de Ruhengeri étant impliquée dans toute opération sur les gorilles, une affaire aussi floue sentait le coup de « Z ». Comme personne ne voulait assumer, je promis à mes interlocuteurs que l'ORINFOR soutiendrait l'opération, à conditions que nos prestations fussent rémunérées au prix du marché et à la commande. L'opération *Foire aux Gorilles* foira, après avoir grugé de nombreux services publics et opérateurs privés, à l'exception de l'ORINFOR. On reverra ce Bari perturber une visite officielle du Président Habyarimana en France. Dr C. Bizimungu, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, Madame Spérancie Mutwe Karwera, Responsable de l'Information au MRND et moi-même avons demandé au Président, dans sa suite au Crillon, d'où il avait sorti cet « Attaché de Presse » duveteux qui, sous la houlette du Colonel Sagatwa et du Colonel Mageza, Chef du Protocole d'Etat, doublait les services compétents jusqu'au bord d'incidents diplomatiques. « *Je ne le connais pas* », nous avoua le Président. « *Ce sont mes fils, Jean-Pierre et Jean-Claude qui me l'ont présenté comme leur ami habitué au milieu parisien* ». Il est clair que le Réseau zéro entreprenait de doubler le Président par ses enfants téléguidés. On ne peut cependant pas dire qu'ils aient sensiblement pesé sur la vie publique, en dehors des frasques de jeunesse somme toute mineures, car, de manière générale, il faut reconnaître que ces enfants étaient bien élevés.

Reste le Dr Séraphin Bararengana, Doyen à la Faculté de Médecine et chirurgien à l'Hôpital Universitaire de Butare. François Xavier Munyarugerero^{91[104]}, parlant des activités politiques du monde universitaire rwandais des années 1960-70, évoque

^{91[104]} Munyarugerero François Xavier, *Réseaux, pouvoirs, oppositions. La compétition politique au Rwanda*. Paris, L'Harmattan, 2003.), p 166

l'existence d'un « *cercle de réflexion élitiste et avant-gardiste* » dont auraient été membre le Dr Séraphin Bararengana. C'est une erreur. En effet, le « *cercle de réflexion élitiste et avant-gardiste* » dont il parle s'appelait *Groupe d'Etudes et de Réflexion (GER)*. C'est moi qui en ai conçu l'idée à laquelle adhèrent, en 1971, successivement, Félicien Gatabazi, Dr Théoneste Gafaranga et Jean Marie Vianney Shingiro Mbonyumutwa. Sur ma proposition, nous élargissions notre noyau par cooptation des membres. Il fallait nous assurer de leur qualité intellectuelle, de leur engagement politique et de leur détermination personnelle à dépasser le clivage ethnique et régional qui minait les organisations d'étudiants rwandais. Il s'agissait de nous préparer à résister ensemble, une fois rentrés dans le pays, à ce clivage et à la corruption qui gangrenaient la société politique rwandaise. Furent ainsi recrutés entre autres : Charles Nzabagerageza (Trésorier), Thomas Habanabakize, André Nzabandora, Claver Gatabazi, etc. Nous nous identifions comme une *Génération Nouvelle*, nom de notre publication dont j'assurais la rédaction. Je peux donc attester que le Dr Bararengana n'a pas fait partie de notre groupe. Bien plus, cet étudiant brillant se tenait constamment à l'écart de l'agitation politicienne du monde des étudiants rwandais^{92[105]}. Bien que frère du Colonel Habyarimana, Ministre de la Garde Nationale et de la Police, il était d'une discrétion remarquable. Et cette discrétion n'avait rien à voir avec les fonctions de son frère. Ce doit être son tempérament. Séraphin Bararengana gardait la même distance vis-à-vis de la chose politique du temps de ses études secondaires au Collège du Christ-Roi à Nyanza. Nous étions nombreux à émerger grâce à notre engagement dans des activités socio-politiques. Seuls ses résultats scolaires plaçaient le futur chirurgien très au-dessus du lot. De même, plus tard, dans la vie professionnelle à Butare, cet homme ne se parera pas du manteau de la fratrie avec le Chef de l'Etat. Ni sa femme Catherine de celui d'être la sœur d'Agathe Kanziga, l'épouse du Président. En outre, j'ai entendu le Dr Séraphin Bararengana déclarer jovialement à cette époque, que le Président l'envoyait furieusement promener lorsque le chirurgien hasardait une appréciation sur les affaires politiques. Selon le Dr Bararengana, le Général n'aimait pas mêler sa famille aux affaires de l'Etat. On n'est pas obligé de le croire sur parole. Car comment ne pas penser que le Dr Bararengana ait, de temps en temps, délibérément ou pas, fourni à son frère des informations utiles sur des collègues et confrères ministrables ! Mais le fait que le Dr Bararengana s'en défendît confirme son souci de ne pas abuser de sa position. Aussi n'ai-je jamais ouï dire que, à la manière de P. Zigiranyirazo et alii, il se ventât de quelque pouvoir auprès de son frère ni s'en servît pour harceler les gens en vue d'un privilège quelconque. Parlant du Réseau zéro, jusqu'à plus ample information, je n'inclus pas, à priori, le Dr Séraphin Bararengana parmi les adeptes de cette funeste officine. En conséquence, je trouve que les auteurs qui parlent **d''akazu' du Président Habyarimana** cèdent à la facilité en négligeant trois éléments constitutifs de l''inzu' : consanguinité, patrilinéarité, impact politique – et même espace patrimonial partagé, (par quoi s'élargit l''inzu' au Rwanda, voire en Afrique noire en général).

Peut-on alors imaginer l''akazu' de Madame Agathe Kanziga Habyarimana, l'épouse du Président ? A mon avis, strictement parlant, pas davantage. Car, nous l'avons vu, son

^{92[105]} Autant d'ailleurs que son confrère le Dr Musa bin Yusufu Tugilimana indûment cité par F. X. Munyarugerero, *ibid.*

'*inzu*' se confond avec celui de son mari^{93[106]}. Ce qui n'interdit pas évidemment que, du côté de sa famille originelle, on ait pu l'instrumentaliser comme alliée privilégiée, pour monter en puissance. Ni d'ailleurs que, se sentant mal, à tort ou à raison, dans sa belle-famille, elle ait pu se prêter à ce rôle pour conforter la position de l'*'inzu*' dont elle est issue.

Parlerions-nous de l'*'akazu*' de ses frères ? Je ne le dirais pas non plus. Il se trouve, en effet, que les membres présumés de cet '*akazu*' dépassent les limites notionnelles du terme (consanguinité, patrilinearité)

Bref, de quelque angle que l'on aborde la question, **la notion d'*'akazu*' est inopérante pour décrire la réalité politique et, davantage encore, criminelle, dans le contexte du Rwanda des années 1980-1994.** Mais, pour autant, cette réalité politique voire criminelle ne reste pas moins patente. C'est le cadre anthropologique, familial, dans lequel d'aucuns l'inscrivent que je récusé.

C.1.3. La pertinence politique du concept Réseau zéro.

Ceux qui soutiennent cette notion restrictive, anthropologique d'*'akazu*' ne décollent pas de la lecture culturaliste que font colonialistes et racistes. Selon ceux-ci les sociétés africaines sont liées inéluctablement au chef de famille, au clan, à l'ethnie, à la tribu. Je prétends - mais c'est une hypothèse qui requiert démonstration - qu'au Rwanda, la société politique avait tenté de dépasser ce stade et ce, depuis l'explosion des années 1957-1960. Le niveau des opinions a été, dans les tout débuts, plus fédérateur que la famille. C'est chaque fois que certains politiciens se sont laissés rattraper par ce réflexe identitaire que des crises ont éclaté. L'accalmie revenue, la société pensait ses plaies et recommençait à construire des relations ouvertes.

Quelle est la réalité ? Pour construire un réseau de pouvoir, fût-il constitué à partir du noyau familial '*inzu*', il a été nécessaire, dans les années 1980, d'en étendre les dimensions au-delà des limites anthropologiques. Même si l'on entend les '*zédistes*', proférer des discours et adopter des comportements identitaires (famille, région, ethnie), il s'agit d'une occultation des véritables enjeux de pouvoir. Ce qui n'en fait pas moins évidemment un détour délictueux ou criminel.

C'est donc à partir des motivations, des intérêts et des actions qui ont fédéré les membres de ce réseau – et non pas leur seule relation anthropologique - que l'on décrira la réalité politique ou, le cas échéant, criminelle dont ils se seraient rendus responsables.

Le Réseau zéro répond à cette nécessité d'ouverture. Il constitue, de ce fait, un cadre idoine pour décrire la réalité politique qui nous intéresse et ce, de manière plus efficiente, plus légitime et plus équitable que l'*'akazu*'. Décrire la situation à partir du sang des acteurs (*'akazu*'), c'est suivre la voie diabolique du génocide. Décrire la situation à partir

^{93[106]} Comme à toute jeune épouse qu'on accompagne dans la famille de son époux, Agathe Kanziga a dû s'entendre dire, dans une chanson déchirante d'adieu : «*Iwanyu ni iyo ugiye, genda wihorere maye* » [Chez toi désormais, c'est là où tu vas (vivre) ; va et sois sereine, dis.]

des faits dont les acteurs se sont rendus responsables (Réseau zéro), c'est se placer au niveau politique (*ordre zédiste*), c'est prendre la voie royale d'une Justice équitable.

C.1.4. Les preuves matérielles.

Ce réseau, je l'ai appelé, dans ma lettre ouverte, **zéro** par prétériorité, afin d'esquiver les rigueurs du code pénal. Mais ma tentative de diversion n'a leurré que les non initiés. En effet, selon un informateur proche de Madame Agathe Kanziga Habyarimana, celle-ci ayant eu connaissance de ma lettre ouverte, se serait écriée : «*'Ariko Mfizi, musaza wanjye aramuziza iki' ?*». [Trad. : Mais pourquoi Mfizi en veut-il à mon frère ?]. Alors que mon pamphlet s'adressait au Président Habyarimana et que j'avais évité toute allusion facilement décodable à P. Zigiranyirazo, cette réaction, non de l'épouse mais de la sœur, constitue la preuve de la pertinence de mon propos : Madame Agathe Kanziga Habyarimana reconnaissait, ce disant, que son frère, P. Zigiranyirazo, animait bel et bien quelque chose à quoi je donnais son nom.

Il faut se rendre à l'évidence : depuis le procès Lizinde où les prévenus se sont fait coïncider par leurs écrits et leur agenda, rares sont les traces des activités susceptibles de compromettre leurs auteurs. La recherche des preuves matérielles reste ardue pour l'identification du Réseau zéro. C'est un handicap réel. Mais il n'est pas rédhibitoire. Plusieurs historiens dont Claudine Vidal ont montré combien l'approche positiviste dans la description des sources et dans la production de la preuve doit se plier au contexte d'une société marquée par l'oralité^{94[107]}. Surtout si les acteurs de celle-ci sont passés maîtres dans l'usage du sous-entendu, du non dit, de l'allusion, de tous les procédés de communication qui ne laissent pas de traces. Et quand la trace est écrite, que d'ambivalence ! Un même texte peut laisser entendre des messages totalement opposés selon l'émetteur et le destinataire. De plus, l'écrit est tellement étranger au mode de fonctionnement de la société traditionnelle qu'on peut le signer sans être pour autant engagé. C'est la parole proférée, chuchotée au creux de l'oreille qui permet de jauger le poids de l'engagement écrit. C'est la parole orale qui fait foi et non l'écrit. C'est sans doute aussi dans cet esprit que le Président Habyarimana déclara que les Accords de Paix d'Arusha étaient «*ibipapuro*», de stupides papiers qui ne l'engageaient pas plus que cela. La communication orale a été une des armes qu'utilisaient couramment les gourous du Réseau zéro. Leur '**modus operandi**' consistait à diffuser dans la population une opinion artificielle défavorable à un indésirable, afin de faire confirmer leurs accusations mensongères contre le malheureux auprès du Chef de l'Etat. Voici en quels termes, en 1981 déjà, j'ai attiré l'attention du Président de la République sur cette pratique de la *parole-termite*^{95[108]}. ces manœuvres : «*Avez-vous remarqué cette pernicieuse stratégie de création artificielle d'un mouvement d'opinion ? Il suffit qu'une personnalité de poids lance une opinion dans son salon ou dans une réunion, en sous-entendant de préférence que cette opinion vient d'une haute autorité. Ses 'clauditores'*^{96[109]} *et 'crieurs' la répandent de salon en salon jusque dans la rue et dans les services. Une fois l'opinion bien assise, on porte la chose à la connaissance de la haute autorité [i.e. Président de la*

^{94[107]} Vidal C., *Sociologie des passions (Côte d'Ivoire-Rwanda)*, Paris, Karthala, 1991, 181 p. Id, *Préface* à Ruzibiza (Lt. A. J.), *Rwanda. L'histoire secrète*. Paris, Editions du PANAMA, 2005, pp. 11-13.

^{95[108]} Mfizi C., *Le réseau zéro*, op. cit. p. 1.

^{96[109]} Ceux qui se tenaient dans les allées du sénat romain pour applaudir leur leader.

République]. *Dès qu'elle vérifie, la même opinion lui est confirmée par les services compétents [i.e. du renseignement] piégés ou abusés.* »^{97[110]} Aussi, l'authentification du Réseau zéro, je l'ai trouvée dans les paroles dites, dans les gestes posés lors de scénarios récurrents de la vie politique et sociale, dans les indiscretions reçues de témoins anonymes ou dont je tais exprès les noms pour leur sécurité. Bref, redisons-le, c'est, par une démarche empirique, à travers son '*modus operandi*' que Le Réseau zéro se laisse appréhender.

Bien que, au départ, le Réseau zéro fût un conglomérat dépourvu de pensée structurée, on a vu que, par la suite, s'est développée une ligne de conduite constante dont l'identification m'autorise à parler de *l'Ordre zédiste*. Pour autant nous n'avons pas affaire à quelque chose d'élaboré comme le serait l'idéologie d'un parti politique. On se meut dans le pragmatisme absolu. La meilleure définition du Réseau zéro, je l'ai ramassée dans sa dénomination en kinyarwanda^{98[111]}, '*Ikiguri nûnga*'. Le terme '*ikiguri*' désigne le fourmillement dans une termitière, tandis que par '*nûnga*' (*inuunga* : sommet d'un morne), je pensais au sommet panoramique de Rebero, un rutilant restaurant pavillonnaire du Président Habyarimana, que l'on voit de partout et qui a vue sur tout, comme le Réseau zéro.

Certains auteurs donnent à penser qu'il y ait eu un **organigramme** décrivant les attributions des membres du Réseau zéro (qu'ils nomment abusivement '*akazu*'). C'est de la mystification pure et simple : ils cherchent à conforter les thèses préétablies relayant, parfois sous pressions, un discours politiquement correct. Lorsque la parole rwandaise sera libérée des rets politiques qui l'oppriment, on sera étonné de la capacité que, à l'ombre du génocide instrumentalisé politiquement d'un côté, cyniquement nié de l'autre, les Rwandais et leurs sympathisants respectifs auront développée à tordre le cou aux faits, jusqu'à trafiquer le résultat des enquêtes les mieux intentionnées.

Non, le Réseau zéro – l'*akazu*' encore moins - n'avait ni organigramme connu, ni structure de pensée publiée, ni instructions ou mots d'ordre écrits. Pour autant ce n'est pas une fiction. Le Réseau zéro était une **nébuleuse politico-mafieuse** créée progressivement, nous l'avons vu, par Protais Zigiranyirazo. Cette nébuleuse était contrôlée par lui-même et par le Colonel Sagatwa, ainsi que par des gourous qui leur étaient dévoués. Un ancien *Interahamwe* de la première heure, m'a confirmé fin 2005, que les membres actifs du Réseau zéro n'avaient pas d'attributions découlant d'un organigramme préalable. Selon les compétences de chacun, l'importance et la nature de l'enjeu, ils recevaient des missions et des fonds en liquide par des « patrons » divers feignant la spontanéité. Ce qui n'excluait pas des initiatives conformes aux objectifs connus du Réseau zéro. Les ordres étaient donnés, individuellement, à l'occasion de fêtes privées (anniversaires, mariages, etc.), organisées dans les résidences privées du Président à Karago ou à Kanombe ou chez un gourou. Une manière d'assemblée générale qui ne dit pas son nom. D'autant qu'il y avait d'autres invités qui, à leur insu, servaient de couverture. Chaque membre influent du Réseau zéro y invitait ceux dont il garantissait l'orthodoxie ou ceux qu'il espérait recruter. Si l'invité entre-temps « démérait », on le

^{97[110]} Mfizi C., *Note Confidentielle à Son Excellence Monsieur le Président de la République. Objet : l'Office Rwandais d'Information désengagé ?* Kigali, le 1^{er} octobre 1984, 14 pages (A4+).

^{98[111]} La version kinyarwanda de la lettre ouverte n'est pas une traduction. C'est une création originale en langue rwandaise, paragraphe par paragraphe.

rayait de la liste des invités lors des fêtes de l'année suivante. D'aucuns ressentiaient cet éloignement comme une très grave sanction et le début de la fin de leur bonheur.

C.2. LE RESEAU ZERO A PRECIPITE LA SOCIETE DANS LA VIOLENCE EXTREME.

Nous avons montré comment Protais Zigiranyirazo a monté un réseau, au départ, de nature clientéliste. Le Réseau zéro, devenu ensuite un outil de prédation économique, permet à son créateur d'investir l'administration publique civile et militaire, les instances politiques ainsi que le secteur privé. Recourant à des méthodes d'intimidation, de pression, de corruption par distribution de prébendes, le Réseau zéro amplifie son influence au point de constituer un mode d'action et de pratique politique que je nomme *L'Ordre zédiste*.

Il y a à ce propos des opinions suspectes qui me révoltent. Selon André Guichaoua, par exemple, « *des structures parallèles aux pouvoirs ont toujours existé sous la Royauté comme sous les Républiques* »^{99[112]}. Et Stephen Smith, encore journaliste à Libération, lors d'une audience en mon Cabinet d'Ambassadeur du Rwanda à Paris, peu avant ma démission m'a déclaré ceci, en substance : c'est le propre d'un régime politique de se constituer un ou plusieurs réseaux de pouvoir, ayant comme noyau l''*akazu*' du Chef, son ethnie, sa tribu ; il n'y avait pas lieu que j'en fisse une affaire délictueuse au Rwanda. Il a confirmé ce point de vue dans son livre, *Négrologie*^{100[113]}. « *Même si*, écrit-il donnant le Gabon, à raison, comme paradigme africain, *la vertu démocratique et la neutralité de l'Etat le réprouvent, le recours aux 'parents' est compréhensible* ». Et d'ajouter : « *En Afrique, la tribu est le rocher sur lequel sont bâties toutes les Eglises et chapelles, aussi bien pour diaboliser que pour racheter le continent* »^{101[114]} Vrai sans doute ! Et alors ? On nous tenait à peu près les mêmes inepties dans les années soixante pour nous convaincre de la conformité des partis uniques à la tradition : il n'y a jamais eu qu'un Chef. C'était plus pratique pour le néocolonialisme de n'avoir qu'un seul interlocuteur (exécutant) au sommet... Ce qui est inadmissible, c'est cette persistance à nous faire accepter cette pratique comme inéluctable, comme indécrottable, comme ontologique à l'Africain, comme excusable, surtout si les protagonistes de ce « *spoil system* »^{102[115]} sont, pour quelque basse politique, couverts par une sainte métropole. Je confirme : le Réseau zéro devait être dénoncé. Parce qu'éteindre des efforts d'un peuple à s'arracher des pratiques inhibitrices de progrès économiques et politiques. Je devais le dénoncer parce que porteur de germes de mort. Et des morts, n'y en a-t-il pas eu ?

Nous avons vu comment le Réseau zéro a sapé les bases morales de la société rwandaise, notamment en dévoyant la Jeunesse dans la violence extrême. La collusion entre ces groupes extrémistes et le Pouvoir, le pilonnage systématique des valeurs morales de référence sociale, la complaisance du Président de la République avec les milices *Interahamwe* déjà malfamées, tels sont certains des éléments qui m'ont convaincu que le MRND et son Fondateur, sous l'empire du Réseau zéro, devenaient dangereux pour la

^{99[112]} Guichaoua A., *Les antécédents politiques de la crise rwandaise de 1994*, op. cit., p. 31.

^{100[113]} Smith S., *Négrologie. Pourquoi l'Afrique meurt ?* Calmann-Lévy, 2003, pp 141-156.

^{101[114]} Id., *ibid.*, p 147.

^{102[115]} Id., *ibid.*, p. 114.

démocratie et la République. J'ai alors décidé de démissionner de ce parti et de dénoncer le Réseau zéro avec lequel le Chef de l'Etat entretenait des rapports de plus en plus pervers. J'ai rédigé ma lettre ouverte *Le Réseau zéro* dans le plus grand secret. Je l'ai fait cependant lire, avant édition, à un ancien collaborateur et ami. Concernant mon intention de démissionner du MRND, je m'en suis ouvert deux personnalités qui étaient des poids lourds l'une au MDR, l'autre au MRND - je n'avais révélé cependant ni à l'une ni à l'autre mon intention d'adhérer au MDR ni d'ailleurs celle de publier la lettre ouverte dont j'avais déjà donné le 'Bon à Tirer'^{103[116]}. Mes trois interlocuteurs m'ont dit courir un très grand risque. Voici en quels termes la personnalité du MRND me déconseilla formellement de démissionner.^{104[117]}

- *Non mais, Mfizi, tu es devenu fou ? Attends un peu ; ne démissionne pas maintenant. Nous aussi, nous nous apprêtons à quitter [le MRND]. Tu ne sais pas combien il est pénible de collaborer avec ces 'rustres' de Nzirorera et autres Z ! Attends encore un peu. Car ils ont juré que si le FPR s'avise d'entrer dans Kigali, il n'y trouvera aucun tutsi vivant ni aucun 'complice'^{105[118]}. Attends, tu partiras après. Sinon, ils vont certainement te tuer».*

- « Vous me donnez là une raison supplémentaire de partir sans délai, lui dis-je, car je préfère me trouver parmi les victimes plutôt que du côté des tueurs ».

Ces mots se sont incrustés en moi de manière indélébile. Je ne peux pas en oublier un iota. Mon interlocuteur m'a donné l'impression de ne pas prendre au sérieux ma déclaration, tant la sienne n'autorisait qu'on la prît à la légère. Pressé de partir précisément à une réunion des plus hauts responsables de son parti, il n'avait pas le temps d'en discuter davantage et nous nous sommes quittés prestement. Je le répète, j'avais déjà donné à mon éditeur clandestin le « Bon à Tirer » de ma lettre ouverte *Le Réseau zéro*. J'y parle de bain de sang indépendamment de l'information que cette personnalité m'a donnée. Celle-ci confirmait ma propre analyse prédictive.

Et l'on veut me faire croire que les tuées bestiales particulièrement entre le 6 avril et le 30 juillet 1990 procèderaient d'une réaction spontanée consécutive à l'attentat contre l'avion du Président Habyarimana ! On peut spéculer sur leur ampleur et leur étendue. On peut gloser sur les termes « organisation », « prévision », « planification » de ces mises à mort d'hommes. On peut même pousser jusqu'à la finasserie juridique sur les termes « massacres interethniques », « guerre civile » et « génocide des tutsi » Plaidoirie '*pro domo*' ! Querelle plutôt indécente au regard des monceaux de cadavres !

Eh bien, je le redis : au milieu de l'année 1992, il y avait déjà, de la part du Réseau zéro, un projet de tueries massives organisées visant les Tutsi en tant que tels et ceux qu'on avait étiquetés « ibyitso ». On n'attendait plus que la mise à feu qui vint opportunément le 6 avril 1994 par l'attentat qui emporta, entre autres, le Président Juvénal Habyarimana. Quoi qu'il en soit, sa mort n'est pas la cause du génocide. Celui-ci aurait eu lieu de toutes façons.

^{103[116]} C'est vrai, j'ai terminé mon manuscrit dans un hôtel du 15^{ème} Arrondissement parisien, mais je l'ai fait imprimer clandestinement dans une imprimerie de Kigali.

^{104[117]} Il s'est exprimé en Kinyarwanda ; c'est moi qui traduis. Quant à moi, je me suis exprimé en français.

^{105[118]} Il est troublant de constater par la suite qu'un Officier supérieur français le Colonel Dijoud aurait, dans les mêmes termes, agité devant le maquisard Paul Kagame, la même menace de l'extermination des Tutsi de l'intérieur et des partisans potentiels si le FPR tentait de prendre le pouvoir.

